l'unité

N° 204 - 4 F L'hebdomadaire du Parti socialiste 7 au 13 mai 1976

LE P.S. ET L'ALTERNANCE

ITALIE : 30 ANS ÇA SUFFIT!

HERSANT : LE KAISER DE LA PRESSE



Le 1er mai en Italie

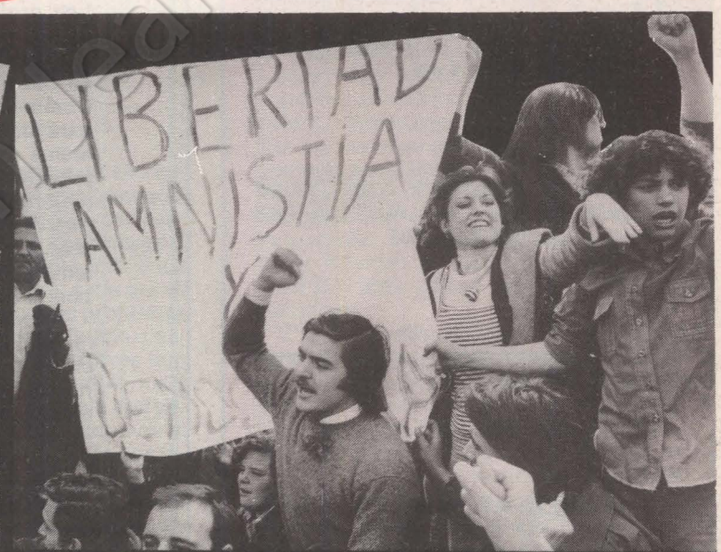

en Espagne



au Portugal



en France

Sommaire

3
PLUS-VALUES : LE DIVORCE, PAR GUY PERRIMOND.

4
OBJETS D'ART : INVITATION AU MARCHE NOIR.

6
PATRONAT : MI-FIGUE, MI-RAISIN, PAR MICHELE BACKMANN.

8
HERSANT : LE KAISER DE LA PRESSE, PAR SERGE RICHARD.

9
DIPAPACEQUOI, PAR PIEM.

11
LOGEMENT : LA LUTTE DES IMMIGRES, PAR EMMANUELE PLAS.

13
CRIMINALITE ROUTIERE : UNE DELINQUANCE COMME LES AUTRES, PAR MARIE-JOSE BERNARDOT.

16
ITALIE : TRENTE ANS, ÇA SUFFIT !, PAR CLAUDE ESTIER.

20
ENVIRONNEMENT : PAS DE « MARCHEPIED » POUR LES SEIGNEURS DE L'ERDRE, PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE.

22
JUSTICE : GOLDMAN OU L'ENGRENAGE, PAR JEAN-LOUP REVERIER.

26
JACQUES BERTIN : « J'AI DEUX ENNEMIS : LE CAPITALISME ET LES CUISTRES ».

32
A LIRE CE PRINTEMPS, PAR ANNE ET CLAUDE MANCERON.

PHOTOS ET DESSINS
A.f.p. (page 1). Barrigue (pages 19, 28). Coureuil (pages 5, 6). Demoulin (page 8). Ferran (page 23). Lacroux (page 15). Pascal Lebrun (pages 5, 26, 27). Norma (pages 1, 12). Pym (pages 11, 14). Sipa (pages 1, 18, 22, 23). Solo (pages 3, 13, 16, 17).

Editorial

LE P.S. ET L'ALTERNANCE

Les dirigeants de la majorité ont décidément une étrange façon de relancer le débat sur la question de savoir ce que devrait faire Valéry Giscard d'Estaing en cas de victoire de la gauche aux prochaines élections législatives. Ce n'est, en tout cas, pas Jean Lecanuet qui l'aura clarifié en affirmant qu'en cas de conflit entre la majorité issue des élections et le Président, c'est ce dernier qui serait le seul arbitre. Voilà une interprétation bien particulière d'une Constitution que l'on invoque à tout propos mais qui n'a précisément pas prévu la solution d'un tel conflit.

Sans s'engager dans un débat pour initiés, on peut avancer cette réflexion simple : le président de la République aura été élu au suffrage universel en 1974 ; la majorité législative aura été élue au suffrage universel en 1978. S'il n'y a pas concordance entre la politique de l'un et celle de l'autre, c'est qu'à quatre ans de distance le suffrage universel aura changé d'avis, ce qui est parfaitement son droit. Et, dans une démocratie, le suffrage universel est souverain. Si, donc, Giscard d'Estaing se trouve au printemps de 1978 devant une majorité de gauche, il n'aura pas autre chose à faire que de charger un Premier ministre choisi dans cette nouvelle majorité de former un gouvernement qui, selon l'article 20 de la Constitution — le seul qui soit parfaitement clair, même si on a tendance à l'oublier — « détermine et conduit la politique de la nation » et « est responsable devant le Parlement ». Les arguties dérisoires du nouveau secrétaire général de l'U.d.r., Yves Guéna, n'enlèvent rien à cette obligation.

Toute autre attitude signifierait le refus de l'alternance qui correspond, en fait, au véritable état d'esprit de la droite, et pas seulement en France. Comme le rappelait François Mitterrand mardi soir à Tours en soutenant la candidature de Paul Lussault, cela fait des années que nous entendons le même raisonnement. Tantôt on dit aux Français : vous ne pouvez élire un président de la République dont l'orientation politique serait différente de la majorité parlementaire. Tantôt on leur dit : vous ne pouvez choisir une majorité parlementaire dont l'orientation ne correspondrait pas à celle du président de la République. C'est évidemment un moyen de maintenir éternellement la droite au pouvoir. Mais ce chantage à la crise de régime et au chaos est devenu trop grossier pour impressionner encore les Français.

D'où l'inquiétude de la majorité et l'agitation fébrile qui règne dans ses rangs pour tenter de faire obstacle à la progression inéluctable de la gauche et des forces populaires dont elle est l'expression. Agitation qui se traduit notamment par une chasse aux sorcières contre un certain nombre de magistrats ou de hauts fonctionnaires soupçonnés de sympathies pour le Parti socialiste. Sans parler des nouvelles interventions annoncées du côté du ministre de l'Intérieur, Michel Poniatowski, à l'égard de différentes stations de radio ou de télévision considérées par lui — c'est un comble ! — comme trop favorables à l'opposition. C'est là, sans doute, le dernier avatar du « libéralisme avancé ».

Face à ce comportement désordonné — au fait, on ne parle plus guère du coordonnateur de la majorité, qui avait fait courir tant de journalistes et couler tant d'encre il y a deux ou trois semaines ! — la gauche fait heureusement preuve d'une grande sérénité. Lors de son passage à la télévision la semaine dernière, Georges Marchais, en dépit de certaines questions orientées qui lui étaient posées par les journalistes de T.f.1, s'est gardé de toute polémique à l'égard du Parti socialiste. Le fait a été remarqué, tout autant que les paroles prononcées, deux jours plus tard, par François Mitterrand soulignant qu'il fallait toujours préférer l'unité à la division.

C'est dans cet esprit unitaire que le Parti socialiste, pour sa part, abordera à la fin de la semaine prochaine à Dijon son congrès extraordinaire qui doit arrêter la stratégie du Parti pour les municipales. Déjà définie dans un projet commun de motion qui est à l'heure actuelle adopté à la quasi-unanimité dans les sections et les Fédérations, cette stratégie sera celle de l'union de la gauche dans le plus grand nombre de municipalités possible et il n'y aura guère de divergences à ce sujet au cours du congrès. Mais la rencontre au sommet prévue aussitôt après entre les trois formations signataires du programme commun peut être l'occasion d'une relance unitaire qui est attendue dans le climat actuel et qui soutiendrait la volonté de lutte — contre le chômage qui persiste, contre l'inflation qui reprend — que des centaines de milliers de travailleurs viennent encore d'exprimer à travers toute la France dans les cortèges du Premier Mai.

Pour les socialistes, le vrai débat politique des prochains mois se situe sur ce terrain et non sur celui d'une polémique pseudo-constitutionnelle qui n'est qu'une tentative de diversion de la part d'un Pouvoir en plein désarroi.

CLAUDE ESTIER

André Chandernagor et Pierre Joxe animeront le jeudi 13 mai de 19 h à 21 h les « Entretiens du jeudi », 7 bis, place du Palais-Bourbon - 75007 Paris.

LE DIVORCE

Le président de la République pris dans son rêve de moderniser le capitalisme pour lui faire épouser son siècle n'a jusqu'à présent réussi qu'à précipiter son propre divorce d'avec une certaine France, celle des « rentiers »... son électorat le plus sûr. Sa « majorité », elle, l'a bien compris.

« Ce qu'il veut, c'est persuader les Français qui ne votent pas pour lui qu'il fait de vraies réformes. De celles qui touchent les gros portefeuilles. En espérant que ceux qui votent pour lui comprendront vite que rien d'essentiel n'est mis en cause ». En trois phrases, ce spécialiste des questions fiscales a résumé les motifs du président de la République et remis à sa place le projet de taxation des plus-values présenté par le gouvernement.

Depuis trois semaines, les députés de la « majorité » sont entrés en transes. Devançant les réactions de leur électorat, ils sont partis à l'assaut du projet, expliquant que celui-ci était inapplicable, inadapté, injuste. Bardés de « technique » et de bonnes intentions, ils ont contraint Jean-Pierre Fourcade a accepter, avant même que le débat ne soit engagé, à faire marche arrière. Puis la « grande presse » a pris le relais. Page après page, les Français, le plus souvent étonnés, ont lu qu'il s'agissait là d'un problème vital pour chacun d'entre eux. Alors qu'un sondage réalisé par l'Ifop montrait que 71 % des personnes interrogées considéraient à juste titre ne pas être concernées par l'impôt sur les plus-values projeté par le gouvernement !

De quoi s'agit-il vraiment ? Depuis près de deux ans, le Pouvoir tente de donner un peu de vie à un mythe : celui des réformes. Les seules réalisées portaient sur les mœurs. Et c'est grâce aux voix des députés de gauche qu'elles furent votées. Il fallait donc que vienne un projet à l'intitulé clair. Même si le contenu ne l'était pas. Valéry Giscard d'Estaing, pris dans son rêve de moderniser le capitalisme, de lui faire épouser le siècle, de donner à ses réformes un aspect social, mit le projet en chantier. Et en corrigea, dit-on, les épreuves, pour bien montrer l'intérêt que l'Elysée portait à la chose.

La spéculation ou la Suisse

Seulement, la majorité étant ce qu'elle est, il fallait la brusquer. La violer presque. L'opération n'a pas réussi. Affolée par l'engrenage dans lequel elle se sentait happée, une certaine France a réagi. Très fort. C'est celle qui a remplacé les rentiers, celle qui vit — très bien — des plus-values des propriétés foncières, ou celle qui a un portefeuille d'actions ou d'obligations. Elle a été effrayée non par les détails d'application du projet, mais par son principe même. Car, au-delà des péripéties parlementaires, le projet recouvre et exacerbe une des grandes contradictions internes de la bourgeoisie. Celle qui demeure entre la bourgeoisie industrielle et financière et la bourgeoisie foncière. Cette bourgeoisie « foncière », héritière des rentiers du XIXe siècle, possède encore 4 millions de logements locatifs sur les 7 millions existants. Et, depuis une vingtaine d'années, des sociétés immobilières ont pris le relais des « personnes privées ». Ce sont elles aujourd'hui qui achètent les terres à bâtir, spéculent, construisent. Dans la région parisienne, par exemple, plus du quart des logements locatifs construits depuis 1948 appartiennent à de telles sociétés. Propriétaires privés d'ensembles de taille respectable et sociétés immobilières se partagent la rente foncière et surtout les plus-values dues à la spéculation. Et celles-ci sont importantes.

Chaque année, les transactions immobilières portent sur des sommes allant de 90 à 230 milliards de francs. C'est là que peut se mesurer l'importance des « plus-values ». Il n'est pas rare qu'un terrain acheté 1 F ancien le m2 en 1945 coûte aujourd'hui 10 F nouveaux. En trente ans le prix a donc été multiplié par 1000. Ce qui n'est pas exceptionnel. Or, cette masse énorme d'argent est rare- →

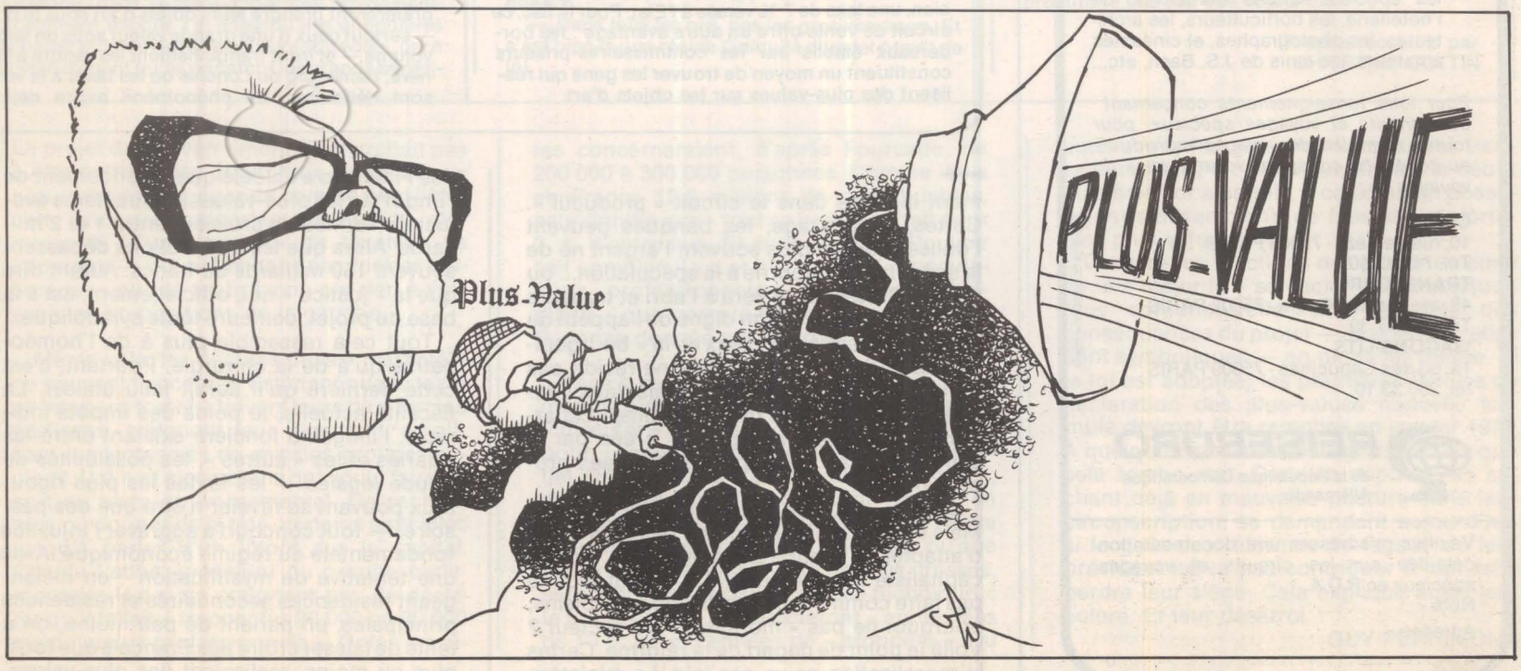



POURQUOI NE PAS
DÉCOUVRIR VOUS-MÊME
LA R.D.A.

☐ **VOYAGES A DATES FIXES**
au départ de Berlin, en autocar ou avec votre voiture, à partir de . . . 135 F. Vous avez le choix : Berlin, Dresde, Meissen, Leipzig, Weimar, Erfurt, Eisenach, Wittenberg, Postdam, Berlin

☐ **NOUVEAUTÉ :**
le tour "E" réservé aux fervents du chemin de fer et à tous les amateurs de trains à voie étroite.

☐ **VOYAGES SPÉCIAUX :**
différents thèmes sont proposés pour les spécialistes des transports, de l'hôtellerie, les horticulteurs, les architectes, les photographes, et cinéastes amateurs, les amis de J.S. Bach, etc...

Pour tous renseignements concernant ces circuits et voyages spéciaux, pour toutes formules de voyages individuels ou collectifs, consultez votre agence de voyages ou :

C.G.T.T.
10, rue de Sèze - 75009 PARIS
Tél. 742.43.50
TRANSTOURS
49, avenue de l'Opéra - 75002 PARIS
Tél. 742.47.39
WAGONS-LITS
14, bd des Capucines - 75009 PARIS
tél. 260.33.10

Office Publicitaire de France

REISEBÜRO
de la République Démocratique Allemande

Veuillez m'adresser une documentation détaillée sur les circuits et voyages spéciaux en R.D.A.
Nom .....
Adresse .....
..... U

Objets d'art

INVITATION AU MARCHE NOIR

Jean Bedel, journaliste au « Journal des ventes », s'intéresse depuis longtemps aux mécanismes du marché des antiquités et de tous les objets d'art. Lors de la dernière réunion de presse de l'Elysée, il a interrogé le président de la République au sujet des modalités d'application de l'imposition des plus-values sur la vente des biens artistiques. « L'Unité » lui a demandé quelles modifications entraînerait cette nouvelle législation et en quoi elle représenterait une plus grande justice fiscale.

L'UNITE : C'est bien connu : le marché de l'art est générateur de plus-values importantes. Pourriez-vous retracer le contexte dans lequel la nouvelle loi pourrait s'appliquer ?

JEAN BEDEL : Actuellement, il faut distinguer deux sortes de public concerné par le marché de l'art : les professionnels, qui en tirent leurs principaux revenus, et les amateurs. Parmi les amateurs, on peut regrouper tous ceux qui, étant en possession d'un bien artistique — acheté ou hérité — essaient de le revendre pour en tirer des ressources supplémentaires.

A celui qui veut vendre un objet d'art s'offrent aujourd'hui deux circuits officiels : l'antiquaire ou la salle des ventes. En l'état actuel des choses, la vente se fait librement chez l'antiquaire, ce qui, au cours des dernières années, a effectivement permis une spéculation importante, dans le domaine des tableaux notamment. Ainsi des toiles achetées 10 millions en 1970 ont pu être revendues 20 à 25 millions en 1973. Il y a donc là une plus-value manifeste que l'Etat envisage aujourd'hui de taxer.

Dans les salles des ventes, en revanche, il existe déjà un système de taxation. Sur tout objet vendu aux enchères au-delà d'un prix minimum, le commissaire-priseur défalque un pourcentage qui représente 12 à 15 % du prix de vente et comprend, outre les frais de publicité et sa commission, une taxe de 7 % versée à l'Etat. Pour le fisc, ce circuit de vente offre un autre avantage : les bordereaux établis par les commissaires-priseurs constituent un moyen de trouver les gens qui réalisent des plus-values sur les objets d'art.

— Donc, pour le moment, une partie importante du marché des objets d'art échappe à toute taxation. La nouvelle loi sur les plus-values permettrait-elle de remédier à cet état de fait ?

— En ce qui concerne les biens artistiques, la nouvelle loi, dans son article 9, prévoit deux cas :

▶ d'abord, dans un esprit de simplification, une taxe de 4 % sera perçue à l'occasion de chaque revente d'objet d'art ;

▶ ensuite, une option laissera le soin au vendeur de faire une déclaration de ce type : j'avais acheté ces chandeliers tel prix — restera à produire des factures ; tant d'années après, je les revends tel autre prix. C'est sur la différence avouée entre prix d'achat et prix de vente, compte tenu de l'érosion monétaire, que portera la nouvelle taxation.

— Dans l'ensemble, les revendeurs professionnels se sentent-ils menacés par cette nouvelle législation ?

— Absolument pas. Non seulement ils ne se sentent pas menacés mais, en général, ils pensent même que cette loi ne peut qu'augmenter les ressources qu'ils tiraient déjà d'un marché où toutes les combines sont possibles.

Les échappatoires dans la conception même de la loi sont innombrables. D'abord parce que le gouvernement part du principe qu'il a affaire à des revendeurs qui, spontanément, feront la déclaration intégrale de la plus-value encaissée sur chaque objet d'art. Il ne peut pourtant pas ignorer que, déjà, à l'heure actuelle, un volume important du marché des biens artistiques échappe à toute taxation. Encore faut-il noter que beaucoup de vendeurs estiment inutile, aujourd'hui, de prendre de gros risques pour échapper à une taxe de 7 %.

Mais de 7 à 11 %, il y a une différence importante. Et rares seront les vendeurs qui accepteront de voir ainsi amputer leurs recettes. Beaucoup préféreront prendre leurs objets d'art sous le bras — surtout ceux d'une grande valeur sous un faible volume — et iront tranquillement les vendre à Genève, Hambourg ou Londres où les taxes à la vente sont dérisoires. Le phénomène existe déjà à

→

ment injectée dans le circuit « productif ». Certes, au passage, les banques peuvent l'utiliser mais le plus souvent l'argent né de la spéculation retourne à la spéculation... ou part en Suisse. Là, il sera à l'abri et trouvera un champ d'application digne de l'appétit de ses propriétaires. Aux yeux de la « bourgeoisie industrielle » l'immoralité ne réside pas dans les bénéfices réalisés. Mais dans l'impossibilité où elle se trouve d'utiliser cet argent-là. Ou dans la « gêne » créée par la spéculation au développement de ses propres projets.

Certes, cette contradiction est minime. Mais elle n'est pas à négliger dès qu'il s'agit d'adapter la France au monde. Au monde capitaliste bien entendu. Alors pourquoi ne pas faire comme bon nombre de nos voisins, pourquoi ne pas « moraliser » ce secteur ? Voilà le point de départ de la réforme. Certes la moralisation ne va pas loin. Le ministère des Finances a calculé que le rendement de l'impôt sur les plus-values immobilières évoluera en année de croisière entre 1 et 2 milliards. Alors que les transactions dépassent souvent 150 milliards de francs. Autant dire que la « justice » qui, officiellement, est à la base du projet, demeure toute symbolique...

Tout cela ressemble plus à de l'homéopathie qu'à de la chirurgie. Pourtant, c'est cette dernière qu'il aurait fallu utiliser. La fiscalité actuelle, le poids des impôts indirects, l'inégalité foncière existant entre les salariés et les « autres », les possibilités de fraude légales — les textes les plus rigoureux pouvant se révéler n'être que des passoires — tout concourt à aggraver l'injustice fondamentale du régime économique. Avec une tentative de mystification : en mélangeant résidences secondaires et résidences principales, en parlant de patrimoine, on a tenté de laisser croire aux Français que tous, plus ou moins, réalisaient des plus-values.



Jean Bedel.

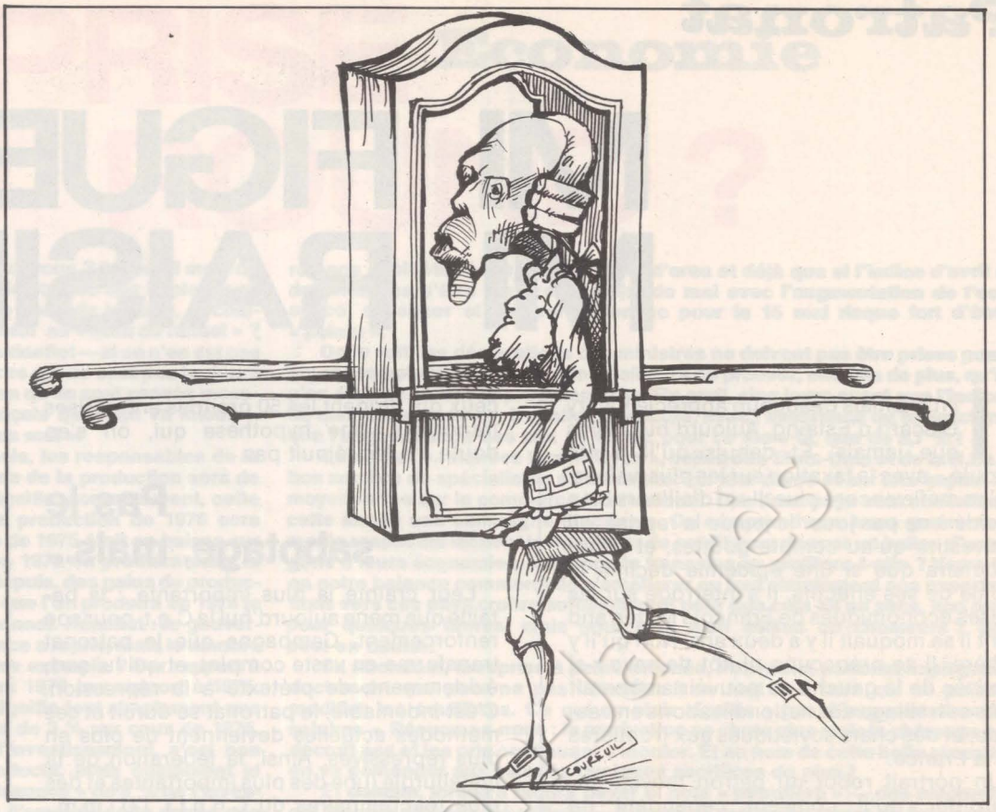

l'heure actuelle. Dans quelles proportions, il est difficile de le dire. Une chose est certaine : chaque fois qu'elles proposent une vente de qualité, les salles des ventes londoniennes se vantent de proposer à leurs acheteurs internationaux des biens artistiques en provenance pour la plupart du continent. Des précisions concernant les tableaux modernes, notamment les impressionnistes, sont même avancées : de leur propre aveu, les trois quarts de leur marchandise viennent de France. Par quel mystère ces toiles franchissent-elles les douanes ? Nul ne le sait. Mais il est évident qu'avec la nouvelle loi le phénomène va s'intensifier.

Quant à ceux qui auront peur de se faire prendre dans un contrôle douanier, il ne faut pas s'imaginer pour autant qu'ils vont se laisser taxer sans rien dire. Un échappatoire pour eux : les antiquaires. Entre professionnels, ils auront toute raison de s'entendre : l'antiquaire achètera l'objet sans T.v.a., moyennant quoi le vendeur de cet objet ne sera pas mentionné sur les livres de comptes et pourra encaisser la somme sans être soumis à l'impôt. D'une pierre deux coups, et c'est un véritable marché noir de l'art qui va non seulement s'instaurer, mais se développer très rapidement. Récemment encore, j'ai entendu des antiquaires souhaiter ardemment que cette loi soit votée, car il est bien évident qu'ils en seront les grands bénéficiaires, au détriment des commissaires-priseurs obligés d'appliquer la taxation légale.

Pour ces derniers, un seul point paraît positif dans la nouvelle législation : seuls les objets d'une valeur supérieure à 10 000 F seront soumis à la taxe de 11 %. Autrement dit, aux enchères on va assister à une multiplication des ventes inférieures à ce prix : parce que les vendeurs préféreront baisser un peu leurs prix pour ne pas payer la taxe ; et parce qu'ils vont trouver toute sorte d'astuces — du style vendre à l'unité ce qui, de tout temps, s'est vendu par paire, comme les chandeliers par exemple — pour ne pas dépasser le seuil des 10 000 F.

Et puis il y a encore beaucoup plus simple. La taxe sur les plus-values ne sera appliquée que dans le cas d'objets revendus moins de 10 ans après avoir été achetés. Une solution très simple apparaît alors : attendre 10 ans pour pouvoir revendre en toute liberté et sans être taxé. Mais une fois de plus, qui peut se permettre de façon systématique de tourner sur des stocks de 10 ans si ce n'est les gros vendeurs professionnels ?

— A vous entendre, c'est à se demander qui va payer cette taxe sur les plus-values artistiques ?

— Dans tous les cas, pas les gros vendeurs. Et c'est bien là que réside l'iniquité d'un tel projet de loi.

Il est, en effet, tout à fait contradictoire, sous le prétexte d'une plus grande justice fiscale, de vouloir taxer uniformément tous les vendeurs d'objets d'art. Est-il juste qu'un gros revendeur professionnel soit taxé de la même façon qu'un particulier amené à vendre un bien artistique acheté ou hérité de sa famille parce qu'il a besoin d'argent ? En fait, le principe d'une plus grande justice fiscale voudrait des taux de taxation proportionnels aux bénéfices ou aux profits réalisés. En fin de compte, il semble que le projet de loi actuel aille à l'inverse des objectifs affichés.

— Peut-on évaluer l'apport monétaire que représenterait pour l'Etat cette nouvelle taxation du marché des objets d'art ?

— Les évaluations précises sont impossibles. Ce que l'on peut dire, c'est que la taxe de 7 % en 1974 a été perçue sur un chiffre d'affaire de près de 504 millions de francs pour l'hôtel Drouot. La nouvelle taxe devrait donc porter sur des chiffres similaires. Encore faudra-t-il que les vendeurs désireux d'y échapper ne soient pas trop nombreux ni trop imaginatifs. Car on arriverait alors à ce paradoxe : loin de s'enrichir, l'Etat, après le vote de cette loi, verrait diminuer les ressources que lui procure le marché des objets d'art !

Propos recueillis par
CHRISTINE COTTIN

Le projet du gouvernement ne cherchait pas à être autre chose qu'un faux-semblant, un argument de propagande comme peut l'être cette annonce, colportée par France-Inter mercredi, d'un « projet » de taxation de l'épargne — du moins dans ses formes élaborées — qui de toute façon n'a rien à voir avec les propositions de la gauche.

Même cela, les députés de la « majorité » ne peuvent l'accepter. Estimant que le texte va frapper à tort et à travers leurs plus fermes partisans, craignant leur jugement, amplifiant les fantasmes de certains groupes sociaux, U.d.r. et giscardiens ont voulu faire un sort au texte gouvernemental. Ne sachant plus où donner de la tête, certains sont allés jusqu'à parler d'un impôt sur le capital. Claude Labbé, président du groupe parlementaire U.d.r. ne craignant pas de déclarer qu'il fallait « frapper les 20 000 ou 30 000 spéculateurs professionnels ». Or les mesures concerneraient, d'après Fourcade, de 200 000 à 300 000 personnes. Comme il y a en France 12,5 millions de contribuables, cela signifie que « tout ce bruit » est fait pour 2 % d'entre eux. Et surtout que le Pouvoir sait combien il y a et qui sont les « spéculateurs professionnels ». Question subsidiaire : que compte-t-il faire contre eux ? Réponse donnée par le projet : rien.

Face à cette grogne, Fourcade a déjà fait marche arrière indiquant qu'il accepterait de « discuter », prenant chaque amendement pour « secondaire » afin de sauver l'essentiel. Or, l'essentiel c'est de faire un « coup », de disposer d'un slogan ou d'un gadget, en oubliant, par exemple, de dire qu'il existe déjà une imposition des plus-values ; ou que les fortunes de longue date, les plus grosses, seront protégées par un artifice technique : le projet prévoit qu'elles seront « appréciées de 10 % pour 3 années de « propriété ». Ou que l'anonymat sera maintenu sur les transactions sur l'or. Alors que depuis le début du siècle l'or a permis, à ceux qui en possédaient suffisamment, de faire de confortables plus-values.

Derrière les réactions des parlementaires de la « majorité » se cache une inquiétude plus conjoncturelle. Bien au-delà des conséquences du projet — ils le savent, elles sont symboliques — un détail les blesse. Si la loi est adoptée, les premières feuilles de déclaration des plus-values nouvelle formule devront être remplies en janvier 1978. A quelques mois des élections. Avouez que cela tombe mal. Certains députés, se sachant déjà en mauvaise posture dans leur circonscription, se demandent aujourd'hui si le goût des réformes de façade de leur président ne va pas contribuer à leur faire perdre leur siège. Cela explique aussi leur colère. Et leur désarroi.

GUY PERRIMOND

MI FIGUE - MI RAISIN...

Il n'a jamais beaucoup apprécié Valéry Giscard d'Estaing. Aujourd'hui moins que jamais. Et depuis qu'il a été « roulé » avec la taxation sur les plus-values, il s'en méfie encore plus. Il est d'ailleurs bien décidé à ne pas jouer le jeu de la reprise : il n'investira qu'au compte-gouttes, et n'embauchera que si une épidémie décime la moitié de ses effectifs. Il s'interroge sur les thèses économiques de François Mitterrand dont il se moquait il y a deux ans. Non qu'il y adhère. Il se préoccupe plutôt de savoir si l'arrivée de la gauche au pouvoir amènerait dans son sillage des nationalisations en cascade, et des chars soviétiques aux frontières de la France.

Un portrait robot du patron moyen aujourd'hui, qu'il convient cependant de nuancer. A l'heure où l'un des vice-présidents du C.n.p.f., Jacques Ferry, n'hésite pas à proclamer : « Mitterrand, c'est l'enfer » (1), que pensent réellement les patrons ?

Leur patron à eux, François Ceyrac, croit maintenant que la gauche a de grandes chances de gouverner dans un avenir très proche. C'est une opinion que partagent dans l'ensemble les « grands » patrons, ceux qui dirigent les 50 grandes entreprises françaises. Une hypothèse qui, on s'en doute, ne les réjouit pas.

Pas le sabotage, mais...

Leur crainte la plus importante : la bataille que mène aujourd'hui la C.g.t. pour son renforcement. Campagne que le patronat transforme en vaste complot, et qui lui sert, évidemment, de prétexte à la répression. C'est indéniable, le patronat se durcit et ses méthodes actuelles deviennent de plus en plus répressives. Ainsi, la fédération de la métallurgie (une des plus importantes et des plus réactionnaires du C.n.p.f.), l'U.i.m.m., donne des consignes fermes à ses adhérents : avoir, vis-à-vis des conflits, l'attitude la plus dure possible. Et les grands patrons, pas plus que les autres, ne sont décidés à jouer la reprise en matière d'emploi ; pour réduire les « risques sociaux » dans leurs entreprises, ils utiliseront au maximum la sous-traitance en cas de besoin, mais il n'embaucheront pas.



Valéry Giscard d'Estaing et François Ceyrac.

Mais si tous les prétextes sont bons pour imposer une politique dure, les grands patrons ne sont pas vraiment inquiets. Car, fondamentalement, les grandes sociétés savent très bien qu'un pays a besoin du flot technologique qu'elles représentent, et elles connaissent aussi leurs intérêts. On l'oublie trop souvent, « les grandes entreprises sont essentiellement conservatrices, estime Jacques Estienne, dirigeant de Socialisme et Entreprise. Si la gauche arrive au pouvoir, elles ne mettront pas la clef sous la porte, elles ne joueront pas les bandits de grands chemins en se lançant dans le sabotage organisé, car les grandes entreprises s'accrochent toujours à leur capital. Mais cela n'empêche pas la prudence. Aujourd'hui, les grandes entreprises ont tendance à réduire les investissements. A court terme, en négligeant d'acheter des machines par exemple, et, ce qui est plus grave, à long terme : elles vont négliger la préparation de l'avenir. Si B.s.n. est en mauvaise situation, c'est que ses dirigeants n'ont pas investi quand il fallait. »

Pourquoi alors les clameurs poussées ces jours-ci du côté du C.n.p.f. ? Il faut plutôt les expliquer par les tensions qui agitent en ce moment le patronat. Un patronat déboussolé, dont le véritable problème actuel réside en une question : où est le pouvoir ? Le C.n.p.f., qui avait joué Chaban-Delmas, n'apprécie guère Giscard d'Estaing, qui le lui rend bien. Le patronat se méfie des idées de réforme du président de la République, sa confiance va plutôt à Jacques Chirac, et il ne supporte Giscard d'Estaing que faute d'une alternative politique plus satisfaisante. Enfin, pour tout compliquer, les grands patrons savent qu'ils ne peuvent conserver leur ascendant sur les autres qu'en faisant preuve de « fermeté ». C'est le tournant qui a été pris lors de la dernière assemblée générale du C.n.p.f., en janvier 1976, et qui ne fait que se confirmer. Car la plupart des chefs d'entreprise attendent du C.n.p.f. mots d'ordre vengeurs et encouragements vigoureux.

« Avec une mitraillette »

Les dirigeants des moyennes entreprises, en particulier, veulent que l'on parle haut et fort. Ce sont eux qui craignent le plus un changement de gouvernement. Non que le Pouvoir actuel les satisfasse : la grogne est forte. Les petites et moyennes entreprises industrielles sont à l'heure de la récession, elles ont usé leurs fonds de roulement et elles se plaignent amèrement de la politique actuelle. C'est ce qu'explique Daniel Gauban, président du Syndicat national des P.m.i., 64 ans, qui emploie 120 personnes dans une entreprise de mécanique à Courbevoie : « Nous allons vers un cap difficile à passer. Le gouvernement n'a rien fait pour apporter des liquidités immédiates au mo-

REPRISE OU ROUND ?

Economie

La « reprise » économique serait-elle au rendez-vous ? Après 18 mois de dépression brutale, la machine serait-elle repartie et avec elle le plein emploi, la croissance ? Va-t-on enfin voir la hausse des prix jugulée, le commerce international reparti, bref se trouve-t-on enfin au « bout du tunnel » ?

A en croire les discours ministériels — ou présidentiel — si on n'en est pas encore là, on n'en est pas loin. Utilisant des indices qui ne sont pas toujours — rarement, même — un reflet exact de l'évolution qu'ils sont censés mesurer, les ministres tentent de persuader les Français que « ça va mieux ». Alors que, tout simplement, « cela ne va pas plus mal ».

Un seul exemple suffira. Depuis plus d'un mois, les responsables de la majorité expliquent que cette année la croissance de la production sera de l'ordre de 5 à 6 %. C'est bien, non ? Mais que signifie, concrètement, cette croissance ? Tout simplement qu'en volume la production de 1976 sera supérieure de 5 à 6 % à celle de 1975. Mais celle de 1975 était en baisse sur celle de 1974. Donc — et cela n'est pas dit — en 1976 on produira dans le meilleur des cas la même chose qu'en 1974. Or, depuis, des gains de productivité ont eu lieu. Ce qui signifie tout simplement que l'on produira en 1976 le même volume qu'en 1974... avec moins de personnel. Résultat : le gouvernement pourra toujours expliquer que la croissance a repris, mais le nombre de chômeurs n'aura pas diminué. Faut-il un autre exemple ? Par rapport à 1975, les investissements vont croître de 6 % en 1976 par rapport à 1975. Mais, compte tenu de la hausse des prix, cela signifie tout simplement que les investissements seront cette année en recul de 3 % sur ceux de 1975, eux-mêmes en baisse sur ceux de 1974. Or, l'investissement, c'est non seulement le renouvellement de l'appareil productif, mais également le moyen de créer des postes de travail. Une « croissance » de 6 % de l'investissement signifiera donc que l'on créera moins d'emplois cette année que l'année dernière...

On le voit, la notion de reprise n'est pas aussi nette que certains veulent bien le dire. Certes, si en novembre dernier 26,5 % des capacités de production étaient inemployés, en mars, seulement 24 % l'étaient. Le mieux est donc tout relatif.

Et ce mieux a déjà des inconvénients. Lundi, l'indice des prix était publié : plus 1 % d'augmentation en mars. Réaction de Jean-Pierre Fourcade : « La hausse rapide des prix est une des conséquences de la relance ». Vu la faible ampleur de cette dernière on se demande quelle aurait été cette hausse si la relance avait été réelle ! Et il semble d'ores et déjà que si l'indice d'avril a des chances d'être « moyen », celui de mai avec l'augmentation de l'essence, du super et du fuel annoncée pour le 15 mai risque fort d'être « pointu ».

On le voit, les déclarations des ministres ne doivent pas être prises pour argent comptant. Fourcade vient d'ailleurs de prouver, une fois de plus, qu'il n'en était pas à une imprécision près. Fin avril, cinq jours avant que l'indice de mars ne soit connu, il expliquait encore, avec l'assurance du technicien, que l'augmentation des prix ne serait, pour ce mois-là, que de 0,7 % !

Quant aux « relances locomotives », celles des Etats-Unis et de la R.f.a., bon nombre de spécialistes s'interrogent sur leur durée et sur leur impact à moyen terme sur le commerce international. Ces deux pays vont connaître, cette année une campagne électorale. On comprend que leurs gouvernements respectifs lâchent le maximum de crédit pour donner un ballon d'oxygène à leurs économies. L'économie française en profitera-t-elle ? Verra-t-on notre balance commerciale s'améliorer ou tout simplement nos exportations vers ces pays croître suffisamment pour que cela ait un sens, non pas pour quelques firmes, mais pour plus d'un million de chômeurs ? On peut en douter.

En attendant, la reprise à peine affichée, Pouvoir et patronat expliquent doctement que pour ne pas l'étouffer il ne faut rien faire qui ne puisse modifier les équilibres. Ce qui en clair signifie « pas d'augmentation de salaires ». Résumons-nous : la production ne chute plus mais le chômage ne décroît pas et les prix continuent à monter. Et au nom de cette belle réussite on va demander aux salariés quelques sacrifices de plus !

Et demain, lorsqu'il faudra payer la note « pétrolière » — des emprunts ont jusqu'à présent été utilisés — lorsque la mauvaise tenue du franc aura encore renchéri les importations, que fera-t-on ? Que dira-t-on ?

En attendant, les grosses firmes ne sont pas trop à plaindre. Elles ont restauré leurs bénéfices et si elles n'investissent pas en France, elles n'oublient pas qu'à l'étranger il est des zones où les bénéfices sont encore plus substantiels qu'ici. Voilà, brièvement décodée, la réalité de la « reprise ». Il n'y a pas de quoi, pour les Français, y trouver de grandes et belles raisons d'espoir.

G.P.

ment où s'amorce la reprise et les entreprises vont souffrir. Pas question d'embauche, bien sûr. » Déclaration pour le moins surprenante, quand on connaît les facilités (report d'impôts, en particulier) dont viennent de bénéficier les entreprises !

Mais, bien que s'estimant malmenés aujourd'hui, les patrons des P.m.i. craignent encore plus des lendemains qu'ils imaginent en Apocalypse. La législation sociale est « déjà trop dure » pour eux, alors... Alors, explique Gauban : « Aujourd'hui, il est plus facile de rompre un contrat de mariage qu'un contrat de travail. Et pourtant, l'interdiction de licencier, c'est la mort à court terme d'un certain nombre d'entreprises. Je ne peux donc être d'accord avec ce que je lis dans le programme de la gauche. Il suffira que le personnel décide de nationaliser mon entreprise... Je n'admets pas qu'on veuille m'encarter dans mon entreprise, ni qu'on y donne le pouvoir à des irresponsables. Si la gauche doit arriver au pouvoir, je suis dans la rue avec une mitraillette, car je suis appelé à disparaître... » Doux propos, qui expliquent en partie les outrances d'un Ferry soucieux de ne pas se couper de toute une série de patrons. Car si dans l'entourage de Gauban, on tique parfois devant certaines paroles, c'est la forme qui choque et non le fond.

De là à conclure que tout le patronat s'aligne sur le C.n.p.f. ou les P.m.i., il y a un pas à ne pas franchir. Au contraire, divers courants traversent aujourd'hui le monde des dirigeants d'entreprise, au travers de multiples associations qui s'interrogent. Ou sentent venir le vent. Qui, en tout cas, ne sont pas hostiles à toute idée de changement.

L'une d'entre elles, l'Association des cadres dirigeants de l'industrie pour le progrès social et économique (Acadi) regroupant 800 personnes environ, a rencontré dernièrement François Mitterrand. Bilan de cette rencontre : « Nous souhaitons qu'elle ait des prolongements, déclare Maurice de Longevialle, vice-président délégué de l'Acadi. De nombreux points de l'analyse de la gauche me paraissent mériter discussion. Néanmoins, des divergences de fonds impossibles à éliminer subsistent. Il existe deux points d'accrochage sur lesquels je me demande si nous nous comprendrons jamais : l'alliance du P.s. avec le P.c., et l'optimisme profond de François Mitterrand sur les possibilités de transformation des hommes, qui contraste avec un certain pessimisme des milieux patronaux ».

Pour le Centre des jeunes dirigeants, le problème n'est pas là. Regroupant 2 500 patrons ou dirigeants, le C.j.d., partisan de la réforme de l'entreprise, s'oppose par moments au C.n.p.f. qui est forcé d'en tenir compte, dans une certaine mesure. Après avoir cru un instant que l'arrivée de Ceyrac en 1972 était un gage d'ouverture, le C.j.d. s'éloigne aujourd'hui de nouveau du C.n.p.f. « Nous nous posons surtout deux questions essentielles à nos yeux, explique Bernard Boissin, vice-président du C.j.d. Celle de la liberté d'entreprendre, menacée des deux côtés. Jusqu'à présent, l'Etat s'est toujours réservé la possibilité d'imposer unilatéralement la règle du jeu. Et dans l'avenir, nous craignons, si la gauche arrive au pouvoir, une trop grande planification. Nous nous inquiétons aussi beaucoup du financement des investissements et de la mobilisation de toutes les capacités d'épargne: seront-elles toujours disponibles, quel sera leur traitement ? En définitive, ceux qui nous donneront les réponses les plus satisfaisantes à ces deux questions sont ceux qui nous apparaîtront les mieux armés pour diriger ».

Certains milieux patronaux commencent donc, aujourd'hui, à penser que la gauche, tout aussi bien que la majorité actuelle, est capable de gérer l'économie. Ce n'est pas, loin de là, l'opinion de la majorité des patrons ni des cadres de haut niveau. Mais, parmi ces derniers, le courant existe. Un baromètre : les progrès de Socialisme et Entreprise. Un millier d'adhérents. De deux sortes : des jeunes, politisés, qui militent déjà, dans un syndicat, au P.s. ou au P.s.u., mais qui ne trouvent pas dans cet engagement une réponse à leur préoccupation essentielle : lier lutte sociale et économie. Et des personnes ayant derrière elles 10 ou 15 ans d'industrie, qui, après avoir cru en un certain réformisme, prennent conscience de la nécessité d'un changement réel. Beaucoup de militants sont arrivés entre les élections présidentielles et le premier semestre 75. Puis l'intérêt s'est tassé : un net ralentissement a été enregistré jusqu'au mois de février de cette année. « Or, nous constatons depuis cette date, fait remarquer Estienne, un regain d'intérêt indiscutable, qui se traduit par de nouvelles adhésions. C'est d'autant plus important que, dans le milieu des cadres, la chasse aux sorcières s'est énormément accélérée ».

Un signe ténu peut-être, mais significatif.

MICHELE BACKMANN

---

(1) François Mitterrand a répondu longuement à Ferry dans une lettre ouverte que « le Monde » a publiée dans son numéro daté de jeudi 6 mai.

HERSANT: LE KAISER DE LA PRESSE

Décidément, il veut être le Springer français : Robert Hersant, magnat de presse en même temps que député de la « majorité » au titre des réformateurs, qui avait déjà acheté l'an dernier « le Figaro » à Jean Prouvost *(voir le n° 165 de « l'Unité »)*, s'est mis sur les rangs dans la grande bataille agitant actuellement la presse française : à qui « Paris-Match » ? Car Prouvost, à nouveau bousculé par les créanciers et qui n'a de milliards qu'en déficit (exactement : 2 milliards 600 millions pour l'ensemble de son groupe de presse), cherche à vendre, entre autres, son magazine hebdomadaire. C'est que les banques, plus intéressées par la récupération rapide de leurs prêts que par la personnalité de l'acheteur — Dreyfus a refusé de tenir compte d'une intervention de Pierre Juillet auprès de lui en faveur d'Hersant — ont fixé le 15 mai comme échéance. Et rue Pierre-Charron, au siège de « Paris-Match », on murmurait mercredi que, des divers acheteurs potentiels, Hersant était le seul à avoir immédiatement les disponibilités voulues. Voilà donc Prouvost à nouveau sur le point de commercer avec un monsieur dont personne ne sait très bien d'où lui vient cette manne financière qu'on dirait inépuisable.

Le préalable que met Hersant — comme les autres acquéreurs possibles — c'est une énorme « charrette » de licenciements dans le personnel du groupe (1 500 personnes). Beaucoup plus importante encore que celle qui, au « Figaro », avait suivi l'an dernier le rachat par Hersant et à laquelle le nouveau patron du Rond-Point des Champs-Elysées prévoit de donner une suite dans les quatre mois, à l'occasion d'un déménagement et d'une mutation technique l'un et l'autre spectaculaires.

Avant le 31 octobre dernier, en effet, 55 journalistes avaient quitté « le Figaro » en opposant leur clause de conscience à l'arrivée de « l'amnistié » — c'est-à-dire de l'ancien collabo et responsable de mouvement d'extrême droite Hersant, qui n'a jamais démenti les documents publiés sur son passé en juillet dernier par plusieurs journaux, dont « l'Unité ». Même si l'on ne partage pas toutes les conclusions de son livre (1), il faut lire le témoignage courageux de Denis Périer-Daville sur le combat de ceux qui ont voulu résister — un mot que Hersant n'aime guère...

Giscard téléphone

Une nouvelle « charrette » (dont 25 journalistes) avait, en décembre, ajouté ses effets négatifs à une réorganisation hiérarchique bien faite pour ne pas déplaire au nouveau patron — comme si le ralliement total de l'état-major n'avait pas suffi. D'où la promotion de rédacteurs comme Guillemé-Brulon (nouveau chef du service Etranger), l'homme qui avait vu, de ses yeux vu, « Moscou utiliser une nouvelle tactique » en créant... les comités de soldats ! (« le Figaro » du 1er décembre 1975). D'où aussi le parachutage, à la tête d'un secteur aussi important que le service politique, de Rebois, l'un des hommes de confiance d'Hersant. Tout cela sous l'œil rond du théorique directeur du « Figaro », le très académicien Jean d'Ormesson. Si ce dernier s'était fait un temps quelques illusions sur le pouvoir qu'il détenait encore, la façon dont Hersant lui a imposé récemment un article de sa propre plume les lui a arrachées. « Personne ici ne s'y est trompé, commente un journaliste du « Figaro ». Hersant se moquait bien du papier qu'il signait. Mais c'était une démonstration de force pour signifier qu'il était le patron partout, même à la rédaction ».

Le Pouvoir, en tout cas, l'a bien compris ainsi. Lorsque, l'autre semaine, « le Figaro » a commencé la publication d'une enquête alarmiste sur le moral de la nation sapé par l'affaire des plus-values, et que chapeautait un éditorial de d'Ormesson, ce n'est pas le directeur que Valéry Giscard d'Estaing a appelé au téléphone, mais Hersant.

Désormais, plus d'obstacles : après une série de déjeuners où Hersant fut tous sourires, les réticents sont devenus minoritaires même à la « société des rédacteurs » (une petite centaine sur les 247 journalistes). Et personne ne paraît croire à la contre-attaque juridique lancée le mois dernier par Michel P. Hamelet et Louis Chauvet, deux des « Cinq » (les héritiers du droit sur le titre du « Figaro »), contre la location-gérance du titre à la société de presse d'Hersant. Dès lors, le champ étant libre, l'opération « Figaro » - province peut commencer.

Le raisonnement de départ, c'est la constatation que le journal du Rond-Point, si sa gestion a été « assainie » — il faut dire que 22 millions de déficit en 1975, c'était un record absolu, « France-Soir » excepté — n'en continue pas moins à perdre ses lecteurs. Or, la province peut être un « créneau » intéressant pour retrouver un public. Pourquoi alors ne pas « régionaliser » le quotidien ? Il suffit, au préalable — mais ce n'est pas un Hersant que cela peut arrêter — de licencier, licencier encore. La prochaine « charrette » comptera donc 14 journalistes, une vingtaine d'employés et pas moins de 150 ouvriers du Livre — ce Livre qu'Hersant, comme Amaury, rêve tout haut de « casser ».

Il n'est pas étonnant que ce soit chez les « typos » et les « linos » qu'Hersant porte surtout le fer: toute l'opération repose en effet sur des perfectionnements techniques employant moins de personnel, comme la photocomposition (fabrication de pages par procédé photographique, sans plomb) et la télétransmission (envoi à distance, par voie électronique, de fac-similés de pages, qui peuvent être alors tirées sur rotatives à des centaines de kilomètres). Or, en juillet-août, cependant que la rédaction et les ateliers déménageraient à la Sirlo, rue du Louvre, et l'administration dans l'immeuble Publicis, commencerait à fonctionner rue Brunel, dans le XVIIe arrondissement, un système de fac-similés de pages — le matériel a déjà été acheté, grâce au « leasing » d'une filiale de la bienveillante Banque de l'Indochine...

Tout d'abord, Toulouse, Marseille et Nantes — y aurait-il quelques arrière-pensées électorales dans ce choix, à la veille des municipales ? — « bénéficieraient » de ce « Figaro » régional. Viendraient ensuite Bourges, Caen, Lyon, Nancy...

Pourtant, c'est ailleurs que se déroulera la première offensive : dans cette région rouennaise où notre homme a surgi il y a 4 ans — c'est bien le seul débarquement en Normandie qui ait eu la sympathie d'Hersant — pour annexer « Paris-Normandie » à son groupe. C'est à destination de ce journal que, dès le 1er juin, commencera à fonctionner l'Agence de presse et information (Agpi), déjà créée par Hersant, qui aura pour rôle futur d'alimenter en copie tous les journaux du groupe, de « France-Antilles » à « Nord-Matin » en passant par « Centre-Presse » : dans un premier temps on commencera par la « une » et les rubriques d'informations générales, le tout transmis d'abord par bandes perforées pour la photocomposition ; plus tard, par fac-similés. Et pas n'importe quelle copie ! Sans doute pour allécher ses dirigeants de publication, le grand patron leur a promis les « grandes signatures » du quotidien du Rond-Point et ses correspondants à l'étranger.

« Tendance majorité »

Cela signifiait forcément, dans l'immédiat, la suppression du bureau parisien de « Paris-Normandie » : ce qu'annonça Hersant, lors d'un déjeuner auquel il les avait conviés, aux onze journalistes intéressés. Il n'y en eut que deux pour refuser nettement. Mais cela suffit pour que se rouvrent les plaies mal fermées de la rédaction, qui en mai 1972 s'était battue — par une longue grève — contre la prise en main du journal par Hersant : celui-ci avait dû alors, sur « l'indépendance des journalistes », signer un certain nom-



bre d'engagements écrits. Avec, à l'appui, de très décoratifs organismes de concertation. Mais Hersant ne tarda pas à oublier les uns et à délaisser les autres. Voilà pourquoi les sections syndicales finirent par publier en « livre noir », l'an dernier, les exploits de leur nouveau patron : magouilles de prise du pouvoir, jongleries financières, démantèlement de certaines éditions, implantation de titres au gré de la coloration politique, utilisation des moyens du journal pendant les campagnes électorales... Voilà pourquoi aussi à Rouen, le 21 avril, l'assemblée générale de la rédaction disait non à la disparition du bureau parisien en violation de tous les accords passés depuis 1972. Quant au comité d'entreprise, que Hersant n'avait pas jugé bon de saisir de sa décision, il portait plainte contre cette illégalité. Appuyée par la rédaction en chef, et par nombre de lecteurs et d'organisations (pétition dans les sections du P.s., etc.) la riposte s'organise. Et une initiative originale se prépare chez les journalistes. Qui là non plus ne seront pas seuls, puisque le Livre a déjà déclenché un arrêt de travail d'avertissement à « Paris-Normandie » le 28 avril (de même que dans d'autres journaux du groupe, comme le 27 au « Berry républicain »).

A l'échelon de la politique locale certains déduisent des efforts d'Hersant en direction de la Normandie que le député de l'Oise, pas triomphalement réélu en 1973, pourrait chercher une base de repli à Lisieux, à la place de l'U.d.r. Bisson, que l'on consolerait avec un siège de sénateur. En ce sens s'interpréteraient les petites annonces fleuries dans « Paris-Normandie », recrutant « pour bi-hebdomadaires normands (tendance majorité présidentielle) » des journalistes « même tendance politique que le journal ». Il est de toute façon instructif d'examiner comment Hersant, patiemment, a mis la main sur l'information dans tout un département, comme le Calvados. Ou dans une grande ville normande, Le Havre, et dans sa région : des quotidiens régionaux de la cité jusqu'aux petits hebdomadaires locaux, pratiquement toute la presse lui appartient.

Pour quiconque croit à la nécessité du pluralisme des journaux comme relative garantie démocratique, cette concentration entre les mains d'un seul homme a de quoi donner le frisson, si l'on se prend à penser à ce que promet ce microcosme déjà offert à l'analyse : technologie en renfort, c'est la France tout entière — et non plus la seule région havraise — qui se retrouverait « informée » d'un côté par la télévision gouvernementale, de l'autre par le quotidien unique signé Hersant. On voudrait être sûr que ce n'est que de la mauvaise politique-fiction.

SERGE RICHARD

(1) Denis Périer-Daville : « Main basse sur le Figaro », Editions Tema. L'ancien président de la Société des rédacteurs du « Figaro » sera d'ailleurs vendredi au magazine télévisé Apostrophes (21 h 30, A2) pour y présenter son livre.

GREVE DES JOURNALISTES

Ce qui se passe au « Figaro » ou à « Paris-Normandie » n'étant que deux signes d'une situation de plus en plus intenable, les journalistes se mettront en grève pour 24 heures, dans toute la France, le vendredi 21 mai, à l'appel de leur Union nationale des syndicats (S.n.j. autonome, C.f.d.t., C.g.t., et F.o.).



Comme le vent de l'Histoire soufflait fort ce jour-là, ils avaient couché leur conversation sur une feuille de papier, à l'abri des bourrasques de la politique.

« *Dis, papa, c'est quoi ?* écrivit le fils.

— NE SOIS PAS SI TIMIDE, répondit le père en lettres capitales. NE PARLE PAS EN ITALIQUES.

— C'est quoi l'italique ?

— Un caractère penché.

— La tour de Pise est en italique ?

— Oui.

— Et le romain ?

— En Capitole.

— Et Saint-Pierre de Rome ?

— Saint-Pierre est apostolique, catholique et romain.

— Et le romain n'est pas italique ?

— Le Romain habite la capitale de l'italique.

— Alors, une capitale peut-être italique ?

— Aujourd'hui, ce qui est italien peut devenir capital.

— Ça dépend de quoi ?

— Du caractère romain. »

Il se fit un silence en forme de pâté ; l'enfant réfléchissait, il voulait tout comprendre et tournait trois fois sa langue dans l'encrier avant de s'exprimer.

« Dis, papa, l'italique penche de quel côté ?

— Légèrement à droite.

— Et le romain ?

— Le romain est perpendiculaire. »

Cette contradiction fit, sur l'enfant, une forte impression ; il se fit minuscule.

« Dis, papa, c'est quoi un romain perpendiculaire ?

— Je ne t'entends pas !

— C'EST QUOI UN ROMAIN PERPENDICULAIRE ?

— Une italique qui se redresse.

— Et si elle ne se redresse pas ?

— Nous serons tous, un jour où l'autre, bons comme la romaine.

— Dis, papa, c'est quoi une romaine ?

— **Une salade.** »

Le père avait parlé en caractères gras et cela fit sur le papier comme une tâche d'huile ; ce qui, dans le contexte, ne manquait pas de sel.

« Papa, la salade russe, c'est une romaine ? »

Le petit garçon, sans le savoir, avait atteint le fond du problème. Le père prit son temps pour répondre. Deux pages blanches passèrent.

« Ce n'est pas parce que, un jour, l'italique pencherait à gauche, qu'il faut immédiatement parler de salades russes, répondit le père (dans sa colère, il fit un renvoi en bas de la page). L'avenir de l'italique dépend avant tout de son caractère.

— Dis, papa, c'est quoi avoir du caractère ?

— Savoir imprimer à l'Histoire sa propre empreinte. »

Ils étaient arrivés quasiment en bas de la dernière page de leur conversation. Comme ils avaient encore beaucoup de choses à se dire et qu'il leur restait peu de place, ils se parlèrent en abrégé. Le dialogue prit une tournure confidentielle.

Respectons leur intimité.

changer la vie politique et sociale

TOURS : SCRUTIN SERRÉ

La dernière semaine de la campagne électorale de Tours aura été particulièrement animée. Après la fête du 1er Mai à Esvres, qui a connu une affluence considérable, en présence d'Edith Cresson, et qui a permis une vente de masse du numéro spécial de « l'Unité », la campagne de Paul Lussault a connu son point culminant mardi soir avec le meeting de François Mitterrand, qui a réuni encore plus de 5 000 personnes au Palais des Sports. Gaston Defferre mercredi, Claude Estier jeudi à Saint-Pierre-des-Corps et Pierre Bérégovoy devaient participer aux derniers meetings du candidat socialiste.

Tous les journalistes venus à Tours ont souligné le sérieux des interventions de Lussault axées, notait « le Monde » de mercredi, « sur une dénonciation méthodique et documentée de la gestion municipale du maire de Tours ». Il est vrai qu'après avoir été à une certaine époque le maire de la croissance, Jean Royer est devenu pour beaucoup de Tourangeaux celui de la crise et du chômage. Et cela l'a mis incontestablement mal à l'aise face aux attaques de ses adversaires, les candidats communiste et socialiste et aussi le « réformateur » Alain Herrault. Celui-ci a reçu jeudi le soutien du ministre du Travail, Michel Durafour, ce qui a confirmé qu'une partie au moins de la majorité ne se reconnaît pas dans les thèses ultra-conservatrices de Royer.

Tout cela laisse sérieusement penser — c'est aussi l'avis des experts des Renseignements généraux — que le maire de Tours sera dimanche soir en ballottage. Si, comme on l'assure de même source, Paul Lussault est désigné par les électeurs de gauche pour être son adversaire au second tour, le scrutin final sera particulièrement serré.

ATTENTAT SIGNÉ

Dans la nuit du 29 au 30 avril, les locaux de la revue « France-U.r.s.s.-Magazine », mensuel de l'Association France-U.r.s.s., ont subi un attentat. Des cocktails Molotov lancés dans les bureaux ont provoqué un incendie, causant d'importants dégâts au matériel et aux archives du journal. Trois des auteurs de l'attentat ont été appréhendés. Ils ont déclaré avoir participé à la manifestation sioniste contre la venue de Gromyko, qui avait eu lieu l'après-midi même.

LIP : LA REGION FRAPPEE

Lip de nouveau occupé. Depuis lundi, date à laquelle le tribunal de commerce de Paris a prononcé la liquidation des biens de l'entreprise. Cela n'a pas ému outre mesure le ministre du Travail : il ne s'est interrogé ni sur le rôle du gouvernement dans la seconde mort de Lip ni sur les possibilités de l'usine. Il s'est contenté de déclarer que Lip était une entreprise comme les autres, ayant bénéficié largement des aides publiques, et que ses salariés devraient pouvoir se reconvertir rapidement : toutes les instructions ont été données en ce sens à la direction départementale de la main-d'œuvre. Bel effort !

Les employés de Lip, eux, continuent à affirmer que l'entreprise est viable. Ils se retrouvent tous les matins à 9 h en assemblée générale et consacrent leur journée à se préparer à une nouvelle lutte. Mot d'ordre : « C'est possible, Lip vivra avec l'industrie horlogère ». Et c'est ensemble que les organisations syndicales, C.g.t., C.f.d.t. et C.g.c., ont décidé l'occupation de l'usine.

Quant à Jean Minjoz, maire de Besançon, il a écrit au ministre de l'industrie en soulignant le grave problème posé par un arrêt ou une réduction des activités de Lip, « dans une ville et une région déjà touchées par de graves difficultés économiques, et notamment par la réduction constante des effectifs de Rhône-Poulenc ». Un aspect de la question qui a visiblement échappé à Michel Durafour et sur lequel on aimerait avoir son avis.

LE P.S. AVEC TRICOSA

Elles gagnaient entre 1 400 F et 1 600 F par mois, avec parfois 30 ans d'ancienneté dans la maison, et le patron les appelait « mes petites chéries ». Rien de si désagréable, au fond. Et puis, un jour, elles ont demandé à leur patron s'il pourrait vivre avec 1 500 F par mois. Il a répondu, tout simplement : « Il n'en est pas question, je ne suis pas une femme ! »

Ce jour-là, tout a changé.

Dans cette entreprise de confection de luxe, la société Tricosa, située à Paris, rue Sœur-Rosalie (13e) jamais les 300 salariées ne s'étaient mises en grève, pas même en 1968. Mais le 7 avril, quand le patron a décidé de leur déduire les 3 heures de grève d'E.d.f. pendant lesquelles elles n'avaient pas pu travailler, elles se sont révoltées.

Pas de salaires en dessous de 12 F de l'heure, paiement des heures de grève, suppression des sanctions, cinquième semaine de congés payés et treizième mois, telles sont leurs revendications. Et, au prix où sont vendues, dans les magasins chics parisiens, les robes qu'elles fabriquent, elles sont bien décidées à se battre. Surtout que, maintenant, elles ne sont plus seules : la C.g.t. est présente dans l'usine et la section socialiste du 13e arrondissement a fait une collecte sur le marché Blanqui en faveur des grévistes de l'entreprise.

POUR TROIS MORTES

A Strasbourg, en six mois, trois femmes sont mortes sous les coups de leurs maris.

Saisie de l'affaire le 15 octobre dernier par la Ligue du droit des femmes et l'association S.o.s. femmes-Alternatives, Françoise Giroud avait répondu, le 3 novembre. Pour dire qu'elle avait soumis au Garde des Sceaux l'avant-projet de loi modifiant les dispositions du Code pénal relatives aux violences subies par les femmes. Mais elle ajoutait : « Le ministère de la Justice n'a pas donné suite ». Quel aveu d'impuissance !

Officiellement, le secrétariat à la Condition féminine compte que 300 femmes sont battues par année et par ville moyenne. « Des chiffres à multiplier, au moins, par trente », affirme la Ligue du droit des femmes.

En attendant, mercredi prochain, à Strasbourg, sera jugé le mari de l'une des trois femmes battues à mort. « Pour les femmes ayant succombé à la violence, in memoriam », tel est l'appel lancé par cette association qui demande à chaque femme se sentant solidaire d'envoyer ce jour-là des fleurs au palais de Justice de Strasbourg, quai Findmatt, 67000 Strasbourg.

Afin que soit, enfin, rompue la loi du silence...

LE GATEAU DU TELEPHONE

« La priorité du VIIe Plan, c'est le téléphone ». Valéry Giscard d'Estaing lui-même l'affirmait il y a peu. Les grands trusts français l'ont compris et ils s'organisent pour se partager le gâteau. Car il sera de taille : d'ici à 1980, il faudrait passer de 7 millions de lignes à 15 millions et modifier, moderniser le réseau existant. C'est en prévision de ce marché que Thomson vient d'acheter à I.t.t. deux de ses trois filiales françaises — L.m.t. et L.t.t. — fabriquant du matériel téléphonique : 745 millions payés « cash ». Et a annoncé qu'Ericsson-France, filiale du trust suédois, allait être aussi achetée. Ainsi Thomson disposera d'un potentiel industriel plus important et, surtout, des licences de centraux téléphoniques.

Déjà, des chiffres ont été donnés sur le partage du marché. Les 120 milliards qui doivent être dépensés d'ici à 1980 seraient partagés entre Thomson (32 %) C.g.e. (32 %) — qui domine grâce au gouvernement l'informatique pour le compte des Américains — et I.t.t. (20 %) par l'entremise de sa filiale C.g.c.t.

L'objectif avoué de Thomson et de la C.g.e. est de produire suffisamment, d'expérimenter leur matériel pour pouvoir très vite exporter et, dès 1980, vendre à l'étranger le quart de leur production. D'ici là, les P.t.t. serviront de banc d'essai. Et si le marché étranger fonctionne mal, on contraindra les P.t.t. à acheter davantage.

Dans l'affaire, I.t.t. n'est tout de même pas perdant. Certes, il a vendu deux filiales. C'était, semble-t-il, le prix imposé pour que la troisième — la C.g.c.t. — lui ouvre le marché de l'Afrique francophone. Car il est plus facile à une entreprise française de le faire. Après Dakar, Abidjan, Yaoundé, I.t.t. vient donc, grâce à la C.g.c.t., d'accentuer sa percée africaine : à Tananarive, cette fois. Le partage de l'industrie française se précise : Thomson, C.g.e., le groupe Empain viennent en deux ans, avec l'aide du gouvernement, de se partager trois secteurs de pointe : le nucléaire, l'informatique, le téléphone. Il ne restera plus à la gauche qu'à les nationaliser. Mais d'ici là...

LA LUTTE DES IMMIGRES

Le foyer-hôtel de Colombes est en grève, comme le foyer de Nanterre, tout proche, et comme 54 foyers-hôtels abritant des travailleurs immigrés, dans la région parisienne et en province. Les résidents font la grève des loyers.

Ces derniers avaient augmenté trois fois en 1975. En septembre, pour une chambre de 6 m², la Société nationale de construction pour les travailleurs (Sonacotra) demandait 270 F à Colombes, 345 F à Nanterre. Les travailleurs, pris à la gorge, ont refusé de payer. Commencé il y a plus d'un an, ce mouvement a déjà coûté plus de 19 millions (3 millions par mois depuis mars) à la Sonacotra, propriétaire et gérante de ces logements. A Colombes, Algériens, Marocains, Africains se battent sur la plate-forme revendicative du Comité de coordination des comités de foyer : abaissement de 100 F du loyer mensuel ; négociation d'ensemble et non foyer par foyer ; reconnaissance par la Sonacotra du Comité de coordination ; obtention du statut de locataire ; retour en France de leurs 18 camarades expulsés le 16 avril.

Depuis ces expulsions décidées par le ministère de l'Intérieur, la lutte s'est durcie ! Le 24, à l'appel du Comité de coordination, quelque 10 000 personnes manifestaient à Paris. En plus de l'annulation des arrêtés d'expulsion, les manifestants réclamaient l'égalité des droits entre travailleurs français et immigrés. « Les 4 millions de travailleurs immigrés sont privés de leurs droits élémentaires de citoyen », confirme Me Jean-Jacques de Félice, membre du Mouvement d'action judiciaire. Il n'y a guère, les règlements intérieurs de ces foyers-hôtels interdisaient toute visite ; les résidents ne pouvaient se réunir qu'avec l'autorisation des directeurs de foyer ; ils étaient mis à la porte du jour au lendemain « après trois avertissements » du directeur. « J'ai eu un avertissement un jour, parce que j'avais écrasé un mégot par terre, raconte un résident de Colombes, et le directeur m'a dit : « Pas de sauvagerie, comme chez vous, ici » ! Un résident de Nanterre raconte que le directeur — les travailleurs disent « gérant », en référence aux marchands de sommeil — du foyer des « Deux Tours » se promène dans l'établissement avec un chien policier en laisse pour effrayer les résidents. « Vous êtes misérables, là-bas, vous devriez vous contenter de ce que vous avez. Si on vous renvoyait chez vous, vous créveriez de faim. » Des propos semblables, de la part des directeurs ou des adjoints à l'égard des résidents, ne sont pas rares. Il l'étaient encore moins avant la grève.



Anciens militaires de carrière

Comment s'en étonner si l'on sait que les deux tiers des directeurs, actuellement en fonction sont d'anciens militaires dont une partie de la carrière s'est déroulée en Indochine ou en Afrique du Nord. « Il nous a semblé qu'il fallait des hommes de caractère pour assurer la sécurité des résidents, dit Pierre Mengin, directeur du logement de la Sonacotra. Ces hommes sont très dévoués, ils font tout pour leurs résidents, même s'ils ont une conception stricte de l'hébergement et que pour eux l'essentiel est de faire respecter la loi française. » Aujourd'hui, devant la fermeté des revendications des grévistes, la Sonacotra qui prend conscience que « la dignité de l'homme ne passe pas seulement par le logement » a diversifié le recrutement de ses directeurs : les militaires ne représentent plus que 20 %. Depuis un an, un séminaire de formation de 7 semaines forme les futurs directeurs. L'accent est mis sur les problèmes que posent les relations humaines et le phénomène migratoire.

La Sonacotra, fondée en 1957 est une immense entreprise immobilière. Société d'économie mixte, elle associe à l'Etat, majoritaire, des organismes financiers tels que la Caisse de dépôts et consignations et le Crédit foncier. Elle gère actuellement 256 foyers : soit près de 70 000 lits sur les 200 000 lits de foyer-hôtel existant en France. C'est le domaine hôtelier de ses activités. Mais son objet est d'abord la construction et l'aménagement d'immeubles d'habitation destinés à loger des travailleurs français ou étrangers venant en France, notamment ceux d'outre-mer ainsi que des travailleurs déjà installés en France et « se déplaçant sur le territoire en fonction des nécessités économiques ».

Pour ce faire la société achète des terrains au centre des villes mais surtout dans les banlieues. Les foyers sont très souvent éloignés du centre commercial ou des moyens de communication ; la plupart du temps situés sur des terrains où personne ne voudrait construire : « Quand il y a un échangeur d'autoroute, une voie de chemin de fer et un aéroport, on est presque sûr de trouver à proximité un foyer-hôtel », avoue Mengin. Le cas le plus lamentable dans ce domaine est la situation de ce foyer d'Argenteuil au-dessus duquel passe l'autoroute. La Sonacotra se justifie : il fallait construire pour résorber les bidonvilles et faire fermer les taudis des marchands de sommeil. « Il fallait que ça coûte le moins cher possible et, de toute façon, c'était la moins mauvaise des solutions réalisables », dit-on volontiers à la Sonaco-

→

LA LUTTE DES IMMIGRES

→

tra. Et de souligner que, depuis quelques années, on porte une attention plus grande au choix du terrain : dans le programme 1976, il est prévu de construire dans Paris, où six hectares de terrain ont été achetés l'année dernière.

Les premiers foyers-hôtels sont aménagés à partir d'appartements de 100 m², dans lesquels 10 personnes sont logées, quelquefois dans des chambres à deux. La surface des chambres est en général de 4,5 m². Un lit, une chaise, une table, un coin toilette et une armoire-penderie constituent le mobilier. Le séjour et la cuisine sont parties communes. 87 foyers-hôtels sont de ce type. Dans les années 60 apparaît une nouvelle génération de foyers. Celui de Colombes en fait partie. Les chambres ont six mètres carrés, il y a 4 douches et 5 toilettes pour 34 chambres à chaque étage ainsi qu'une minuscule buanderie. La salle-à-manger-cuisine, pas plus qu'à Nanterre ou à Pierrefitte, ne comporte assez de réchauds. Les placards de rangement sont insuffisants, les casiers frigorifiques minuscules. Les cours d'alphabétisation — une fois par semaine mais pas dans tous les foyers — sont donnés dans une salle sans fenêtre. Les parties communes sont tristes et s'il est vrai que la tenue des foyers dépend du directeur, on peut dire que nombreux sont ceux où le ménage laisse à désirer. Dans certains, la literie n'est changée qu'une fois par mois, les couvertures jamais. « Il y a des foyers dont nous n'avons pas honte », précise-t-on à la Sonacotra, et de citer ceux de Trappes, Boulogne-Billancourt ou Massy dans la région parisienne. Mais dans ces foyers, mieux conçus avec des chambres d'au moins 9 m², les loyers sont plus chers.

« Pour notre malheur, nous avons tardé à reconnaître les comités de résidents », dit Mengin qui avoue avoir dû leur faire des concessions de taille. Sur les prix d'abord : ceux actuellement proposés par la Sonacotra sont ceux de février 1975, les arriérés ont été abandonnés ; les prix sont bloqués jusqu'en septembre et les comités de résidents seront associés à toute nouvelle décision dans ce domaine. Dans le nouveau règlement intérieur proposé les droits de visite et de réunion sont admis. Ce nouveau texte donne par ailleurs raison aux résidents contre les abus des directeurs, qui entraient à n'importe quelle heure et sous n'importe quel prétexte dans les chambres : « Le directeur du foyer ne peut pénétrer dans les chambres sans la présence du résident, sauf pour nécessité de service ou cas d'urgence et d'accident. Dans les autres cas, il se fait accompagner par un délégué ». Quant à l'expulsion du foyer, elle ne peut se faire qu'après consultation du comité de résidents.

L'idéal...

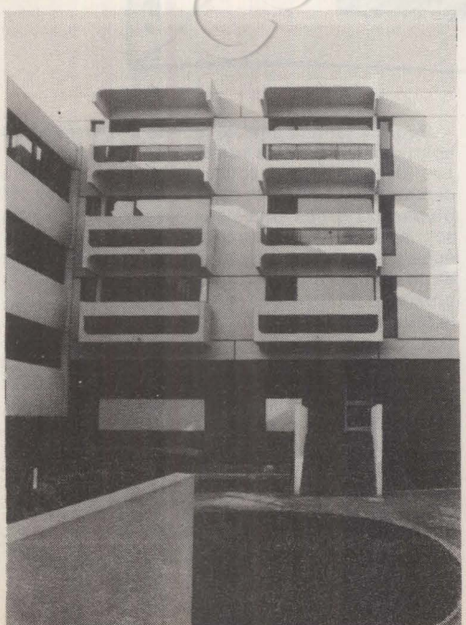

Poniatowski en accusation

27 foyers en grève ont — de source Sonacotra — signé ce règlement, mais les autres tiennent bon. Les grévistes se sentent de plus en plus soutenus : « Solidarité Sonacotra », « Sonacotra cédera », scandaient les travailleurs français du défilé du Premier Mai. L'avant-veille, dans une intervention à l'Assemblée nationale à propos de deux projets de loi relatifs à la situation des immigrés, Joseph Franceschi, député socialiste et maire d'Alfortville disait, s'adressant au secrétaire d'Etat, auprès du ministre du Travail, Paul Dijoud : « Le caractère immédiat de ces expulsions du territoire n'était nullement justifié par une quelconque urgence absolue. Bien entendu, on n'ose pas dire les choses en face et l'intervention de la police ne serait justifiée que par les violences exercées par les étrangers expulsés. En fait, il s'agit d'une opération de force longuement mûrie pour briser la grève des loyers pratiquée par les résidents de la Sonacotra. Autre fait, tout aussi grave : pour essayer de contrebalancer l'indignation soulevée par ces procédés, le gouvernement n'a pas hésité à faire des déclarations facilement exploitables par la presse raciste. C'est ainsi que M. le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, a insisté complaisamment sur la criminalité des immigrés ».

Lors de la conférence de presse qu'ils ont donnée la semaine dernière à Alger, les expulsés ont notamment demandé à revenir en France pour être jugés par des tribunaux français, si les actes qu'on leur reproche relèvent en effet du droit pénal. « En fait, on répond par des calomnies à de justes revendications », dit l'un de leurs avocats, Irène Terrel, qui, le 16 avril, veille du long week-end de Pâques recevait des coups de fil angoissés : « Des camarades ont disparu, nous ne savons pas où ils sont ». Pendant quatre jours les avocats ne purent rien obtenir de précis du ministère de l'Intérieur. « Les travailleurs immigrés seraient-ils privés même du droit à être jugés ? » demande le Mouvement d'action judiciaire. Tous les expulsés, sauf un, étaient délégués de leur foyer. Certains travaillaient en France depuis 10 ou même 20 ans. Devant ces expulsions en catimini, la C.g.t. et la C.f.d.t. qui soutiennent depuis le début la grève des résidents — même si elles gardent leur distance vis-à-vis du Comité de coordination — ont elles aussi, réagi en adressant un télégramme commun au secrétaire d'Etat pour demander la réunion d'urgence de la commission nationale de la main-d'œuvre étrangère.

et la réalité.



Quant à la Sonacotra, si elle assure ne pas avoir désigné les « meneurs » au ministère de l'Intérieur, elle ne peut nier que c'est à 140 délégués qu'elle a adressé, par huissier, une mise en demeure de payer dans les 5 jours. S'ils ne paient pas, ces travailleurs seront expulsés. Car pour la Sonacotra, la grève n'existe pas : il y a simplement cessation de paiement. Cette mesure est en contradiction flagrante avec les propos de Dijoud qui répondait à Franceschi : « Jamais les négociations n'ont été interrompues, et je précise que dans notre conception des choses, les comités de résidents, lorsqu'ils représentent des travailleurs logés dans ces foyers, sont de bons interlocuteurs avec lesquels nous cherchons à nous entendre. »

A cette politique de la carotte et du bâton, les grévistes ont décidé de réagir en en référant, eux aussi, à la Justice. Ils envisagent de payer les mensualités qu'ils proposent dans leur plate-forme revendicative, c'est-à-dire les loyers mensuels actuels diminués de 100 F. Mais les sommes seront versées à un mandataire de justice tant que l'affaire n'aura pas été jugée sur le fond. C'est-à-dire sur l'objet même de la grève : le statut réel du résident de foyer.

Il reste que la situation des travailleurs immigrés, en grève de loyer, est précaire. S'ils sont expulsés des foyers, ils n'auront plus de certificat de domicile et l'expulsion du territoire peut alors se faire le plus légalement du monde. Les grévistes qui savent bien que l'unité est leur meilleur atout s'opposent à toutes les tentatives visant à les diviser. Ils doivent aussi faire face aux pressions de leurs consulats, en particulier celui du Maroc. Et par ailleurs, s'ils acceptent le soutien des syndicats et des partis de gauche ils veulent continuer à mener leur lutte et à élargir leur mouvement, notamment dans les cités de transit, sur des bases qu'ils ont eux-mêmes définies.

EMMANUELE PLAS

PETITE ANNONCE

Ville de la région parisienne (50 000 habitants) recrute d'urgence, un DIRECTEUR de SERVICE ADMINISTRATIF. Il devra être âgé de 30 ans environ et posséder une bonne pratique juridique. Licence en droit exigée. Sera chargé plus spécialement de la gestion du personnel et du contentieux.

Salaire de début de carrière : 3 800 F brut mensuel.

Envoyez candidature et curriculum vitae au journal qui transmettra.

Criminalité routière

UNE DELINQUANCE

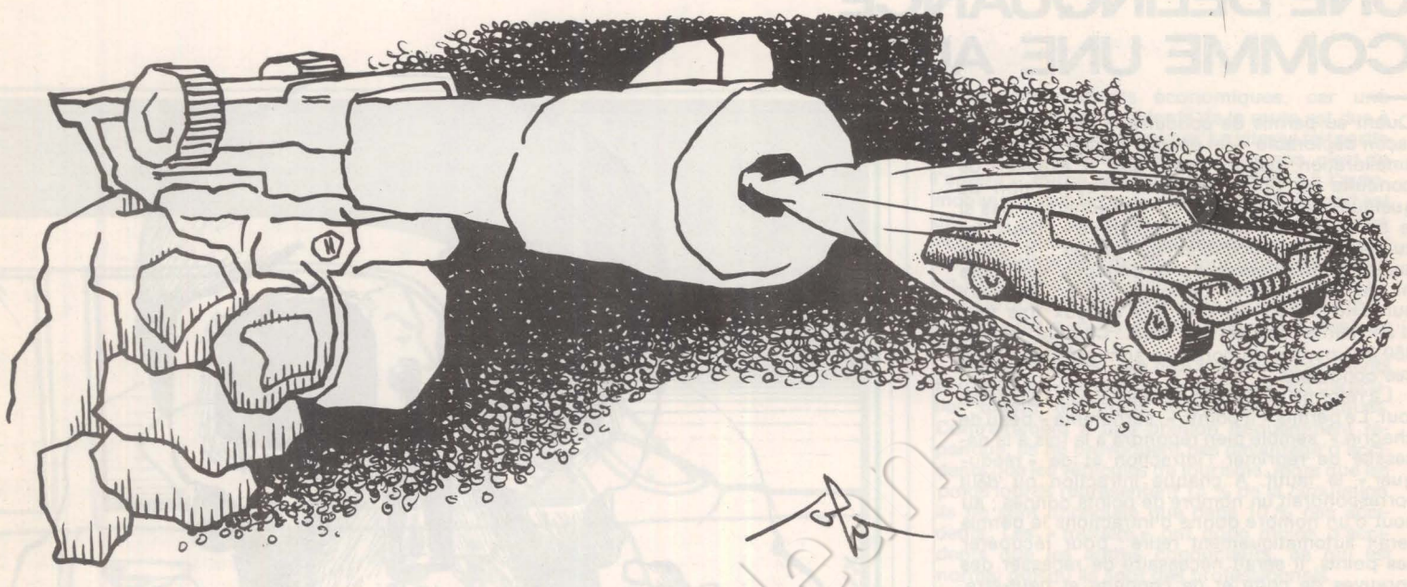

COMME UNE AUTRE

Dans la France de 1976, un voleur de voitures est plus sévèrement condamné par la Justice qu'un chauffard meurtrier.

« Quand je suis au volant de ma voiture, j'ai peur ». Cette petite phrase d'un lieutenant-colonel de gendarmerie traduit l'inquiétude d'un nombre croissant d'automobilistes. Partir en voiture pour le dimanche ou les vacances, c'est risquer sa vie. Personne ne peut plus l'ignorer. Même si l'on préfère l'oublier : l'accident, chacun le sait, c'est pour les autres...

Cette fois encore, le muguet du 1er mai est taché de sang : 40 morts, 326 blessés. La rançon de la fête. Mais, tout compte fait, un « score » habituel... En 1975, la route a tué 13 170 personnes et en a blessé plus de 350 000 autres. Chaque année, 50 000 personnes restent des handicapés profonds, dont 40 % ont moins de 34 ans. La route est dangereuse mais aussi la rue, car en ville la plupart des morts sont des piétons ou des utilisateurs de « deux-roues ». Des chiffres glacés dont on imagine mal ce qu'ils représentent pour des milliers de familles. Pour en rester au bilan économique (seul mesurable) la perte se chiffre à 24 milliards de francs par an, « coût-collectivité » c'est-à-dire incluant le manque à gagner dû aux décès de « producteurs ». Une somme énorme, équivalant au sixième du budget de l'Etat. Ou encore à la valeur ajoutée de la branche automobile en France. Soit 2 % de la production intérieure brute.

Encore s'agit-il de chiffres optimistes : en France, les statistiques officielles des accidents de la route ne comptabilisent que les décès survenus dans un délai maximum de six jours après l'accident. Ce qui minimise le nombre réel de tués d'environ 20 %, car beaucoup de blessés graves succombent plusieurs semaines après l'accident.

Peut-on mettre fin à l'hécatombe, ou faut-il se résigner à condamner à mort 15 000 personnes par an ? L'accident de la route est-il de l'ordre de la fatalité ou relève-t-il de la responsabilité de chacun ? Nombreux sont les conducteurs qui y voient le doigt du destin : à une enquête récente, les deux tiers des automobilistes interrogés ont souhaité l'existence d'horoscopes de la route et la plupart s'en remettent à la protection de Saint-Christophe !

Les fous c'est les autres

« La fatalité, ça n'existe pas, affirme pour sa part le Dr Legrand, de l'Institut de médecine légale de Lille. Je prétends qu'il n'y a pas d'homicide « involontaire ». Celui qui franchit la ligne jaune, qui double en haut d'une côte ou qui conduit en état d'ivresse prend délibérément un risque, celui de tuer autrui. La criminalité routière est donc une délinquance comme une autre ». Le Dr Legrand a mené une enquête portant d'une part sur les candidats à des permis spéciaux (conducteurs de poids lourds ou de caravanes), d'autre part sur des automobilistes « ordinaires » ayant subi un retrait de permis de conduire. Il en a tiré la conclusion qu'existeraient deux catégories de délinquants routiers : les « normaux », caractérisés au moment du délit par l'insouciance, le goût du risque, la susceptibilité et l'agressivité (le fait d'être en voiture fait disparaître les inhibitions habituelles), et les « anormaux », qui relèvent de la psychiatrie.

On ne peut évidemment suivre le Dr Legrand sur ce dernier terrain. Car s'il existe évidemment une corrélation entre le comportement au volant et le comportement habituel, entre l'inadaptation à la conduite automobile et l'inadaptation sociale, peut-on pour autant conclure à l'existence d'une sorte de chromosome Y des chauffards ou à un quelconque déterminisme social ? Ce n'est pas l'avis de Michel Roche, responsable des études psychologiques à la Prévention routière : « Parler de « criminalité routière », de « fous du volant », c'est vouloir trouver des boucs émissaires pour garder bonne conscience soi-même. Parce que bien sûr les « criminels », les « fous », c'est par définition les autres. C'est le même type de raisonnement, maintes fois entendu : Ah ! s'il n'y avait pas les femmes au volant, ou les vieux, ou les jeunes ! J'ai même entendu dire : « Si les Arabes et les nègres ne conduisaient pas, il y aurait bien moins d'accidents ! » En réalité, tous les conducteurs commettent des erreurs et ces erreurs sont parfois mortelles. Ce qu'il faut, c'est leur apprendre à en commettre le moins possible ».

L'impératif pédagogique réconcilie en effet tous les spécialistes de la question. « Des lois prévoient une formation et une information des problèmes de sécurité routière à l'école, mais elles ne sont pas appliquées, regrette Michel Roche.

→

UNE DELINQUANCE COMME UNE AUTRE

Quant au permis de conduire, il est préparé de façon déplorable — et encore y a-t-il une grande amélioration depuis trois ans. L'examen de conduite se borne à vérifier l'acquisition de quelques automatismes, on ne recherche pas si le candidat sait vraiment conduire ». Deux lacunes sont particulièrement graves : il n'y a aucun apprentissage de la conduite sur route ni de la conduite de nuit. Or un accident sur cinq a lieu alors et il y a deux fois plus d'accidents mortels la nuit. Chaque année, 850 000 permis de conduire sont attribués dans ces conditions...

La réforme du permis est d'ailleurs à l'ordre du jour. Le permis « à points », surnommé « peau de chagrin », semble bien répondre à la fois à la nécessité de réprimer l'infraction et de « rééduquer » le fautif. A chaque infraction ou délit correspondrait un nombre de points donnés ; au bout d'un nombre donné d'infractions le permis serait automatiquement retiré ; pour récupérer ses points, il serait nécessaire de repasser des épreuves de code et de conduite et peut-être, dans certains cas, de participer à des « week-ends » pédagogiques.

Un tué « coûte » 320 000 F

Mais si l'éducation — au sens le plus large — s'impose, la rétorsion semble bien, dans les conditions actuelles, être encore indispensable, en particulier pour les récidivistes. Elle est pourtant très timorée. Comme les délits financiers (détournement de fonds, fraude fiscale) ou les infractions à la législation du travail, la délinquance routière bénéficie, aux yeux des magistrats, d'un préjugé favorable : en 1974, sur 1 501 personnes condamnées à une peine de prison pour homicide « involontaire », seulement 258 ont dû effectuer de la prison ferme. Les autres ont obtenu un sursis et s'en sont tirées avec une amende et une suspension de permis.

« Dans la France de 1976, s'indigne Philippe Saint-Marc, conseiller à la Cour des comptes et secrétaire du Cnasur, c'est-à-dire du Comité national d'action pour la sécurité des usagers de la route (1), le voleur de voiture est plus sévèrement puni qu'un automobiliste meurtrier : le voleur aura de six mois à deux ans de prison ferme, l'auteur d'un homicide dit « involontaire » bénéficiera presque à coup sûr du sursis... »

Mais si les accidents de la route ne relèvent pas de la fatalité, ils ne sont pas non plus imputables aux seuls automobilistes. Et ce quelle que puisse être la responsabilité d'un certain nombre d'entre eux. L'hécatombe atteint, en effet, les dimensions d'un problème national qu'il serait irréaliste de vouloir résoudre par des solutions individuelles ou de simples conseils de prudence. La situation appelle des solutions de plus grande envergure et engage la responsabilité des pouvoirs publics.

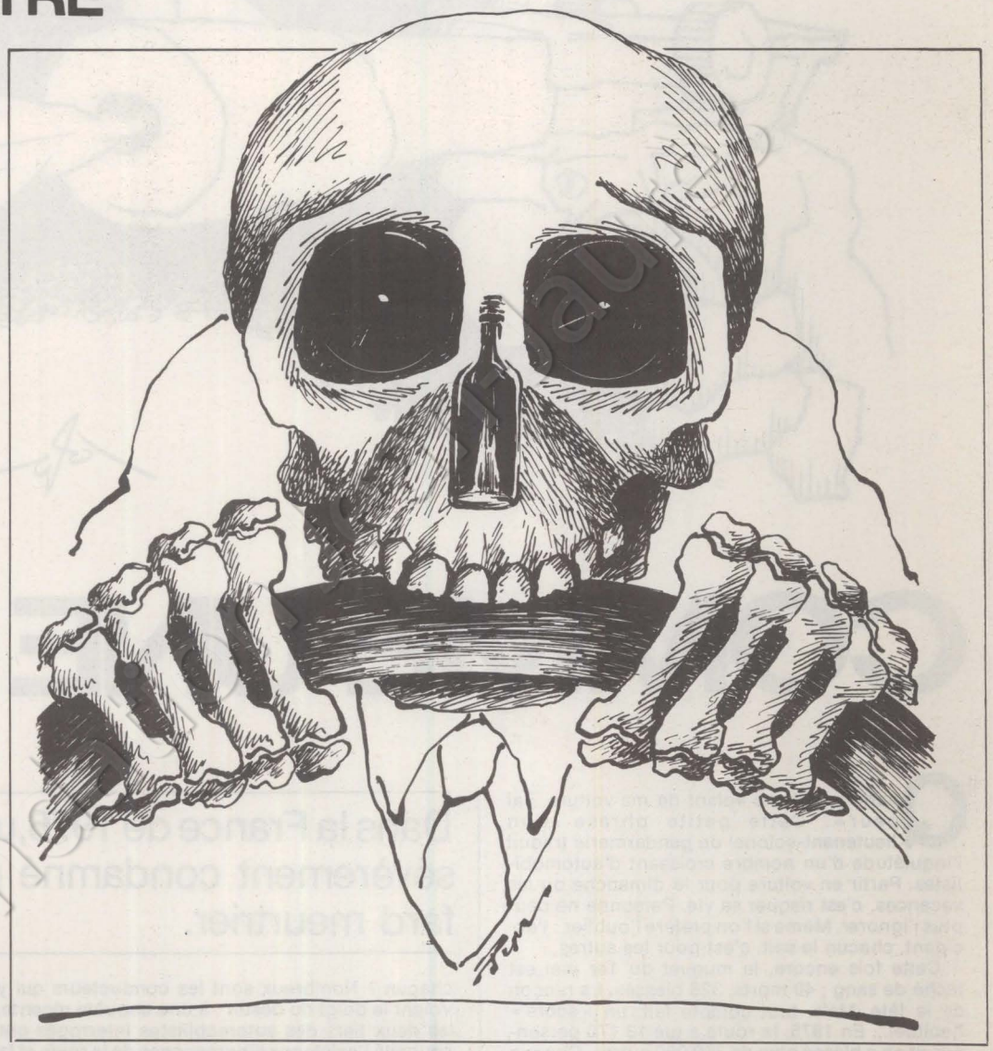

Il est possible de diminuer au moins de moitié le nombre des victimes des accidents de la route (en Grande-Bretagne il y a deux fois moins d'accidents mortels pour un volume de circulation comparable).

▶ Par des mesures ponctuelles : les mesures prises en juillet 1973 ont été incontestablement efficaces. La limitation de vitesse (90 km-heure sur route, 110 sur les routes à quatre voies et 130 sur autoroute) et, dans une moindre mesure, le port obligatoire de la ceinture de sécurité ont économisé des milliers de vies humaines. Alors que la courbe de la mortalité routière n'avait cessé de progresser depuis vingt ans, elle a brusquement chuté en 1973 et 1974. En quatre ans, le nombre des tués a diminué de 14 % en zone urbaine et de 23 % en zone rurale (2). Le résultat est loin d'être négligeable, tant en gain économique (un tué « coûte » 320 000 francs) qu'en poids, surtout, de souffrance humaine. Le drame, c'est que ce résultat est remis en question : alors que de 1973 à 1974 le nombre des morts a baissé de 13 %, la diminution de 1974 à 1975 n'est plus que de 2,5 %. A la fermeté a succédé le relâchement. Il est vrai qu'en 1974 une motivation tout autre que le simple souci d'épargner des vies jouait à fond : la nécessité d'économiser l'énergie incitait les pouvoirs publics à faire respecter la limitation de vitesse...

« Du sang plein les mains »

Il est vrai aussi que Christian Gérondeau, promu directeur à la Sécurité civile, a désormais d'autres chats à fouetter : en matière de sécurité routière, il vit sur les lauriers de 1974. D'ailleurs, il l'a avoué en déclarant dernièrement : « La sécurité routière est maintenant une affaire réglée ».

A la veille du Congrès extraordinaire du Parti socialiste à Dijon, « l'Unité » publiera vendredi prochain un numéro spécial consacré en grande partie au quarantième anniversaire de la victoire du Front populaire.

(Nous demandons aux diffuseurs militants d'adresser leurs commandes dans les meilleurs délais 41 boulevard Magenta, Paris-10e et de prendre toutes dispositions pour assurer une vente de masse de ce numéro).



En réalité, les mauvaises habitudes reviennent au galop. Les limitations de vitesse sont de moins en moins respectées — selon le Cnasur, dans les petites agglomérations la limitation est transgressée par 75 % des conducteurs. On parle même de les remplacer par une limitation « modulée » selon le temps, la saison, l'heure ou le jour de la semaine. Ce qui serait céder aux pressions de plus en plus fortes des constructeurs automobiles désireux d'amortir leurs grosses cylindrées : ils ont déjà remporté une victoire en 1974 en obtenant que la vitesse soit fixée à 130 sur les autoroutes, au lieu de 120, et à 110 sur les routes à quatre voies, au lieu de 90. Mais les pressions émanent aussi des acheteurs des mêmes grosses cylindrées — qui sont aussi des électeurs. A quoi bon s'acheter une 604 ou une CX s'il faut mener le même train que tout un chacun ? « Nous connaissons bien notre cible, explique l'un des responsables du Comité de la sécurité routière. C'est à l'intention du P.d.g. qui roule en B.m.w. que nous élaborons des slogans comme : La vitesse, c'est dépassé »...

La limitation de vitesse semble bien, de fait, être la mesure la plus efficace contre la gravité des accidents. C'est pourquoi le Cnasur propose de diminuer encore les plafonds en vigueur en ramenant les vitesses limites à 50 km-heure en agglomération, 110 sur les autoroutes, 80 sur les routes et 65 pour les poids lourds de plus de 10 tonnes.

Mais comment imaginer que de telles limitations seraient respectées ? « C'est vrai, reconnaît Philippe Saint-Marc, mais les Français ont l'habitude de rouler de 10 à 20 km à l'heure au-dessus de la vitesse limite : ces mesures feraient donc tout de même baisser la vitesse. Les adversaires de la limitation ont du sang plein les mains... »

Il serait également indispensable de contraindre les conducteurs automobiles à respecter des normes de sécurité plus strictes. Notamment à rendre le pare-brise en verre feuilleté obligatoire — il l'est aux Etats-Unis depuis 1966 — le pare-brise en verre trempé étant à l'origine de lésions oculaires très graves lors des accidents. Ce sont de telles mesures ponctuelles que prône le rapport sur les accidents de la route établi le mois dernier par Henri Sarramon pour le Conseil économique et social (3). S'inquiétant de l'évolution actuelle, Henri Sarramon préconise notamment des sanctions plus sévères, en particulier à l'encontre des récidivistes ; l'abaissement du taux d'alcoolémie de 0,8 g à 0,5 g — plus du quart des accidents de la route serait dû à l'alcool ; le permis de conduire « à points » ; et l'augmentation de l'effort routier, qui n'équivaut qu'à 0,60 % du P.n.b. en France contre en moyenne 2 % à l'étranger. Mais on peut être sceptique quant à cette dernière mesure, quand on sait que les risques d'accidents mortels sont deux fois plus grands sur les autoroutes que sur les routes.

Aussi une arme

La plupart de ces mesures supposent une volonté politique, en particulier celles pouvant mécontenter le lobby automobile... Et c'est bien pourquoi l'on hésite tant à les prendre, même si des vies humaines sont dans la balance.

Mais ces mesures ne sauraient suffire à résoudre les problèmes posés par le développement de la circulation automobile en France.

▶ Des mesures globales : une forte diminution des accidents de la route semble bien impliquer des changements profonds d'ordre économique, social et culturel.

Des changements économiques, car une grande partie des accidents de la route est due à l'actuel système économique. La vitesse fait partie des mythes de ce système — « le temps, c'est de l'argent ». Parce que la priorité donnée à l'automobile sur tous les autres moyens de transport est une des clés de voûte de l'économie française actuelle : pourquoi ne pas développer davantage les transports en commun, tout particulièrement en ville ? Une telle orientation réduirait certainement le nombre des victimes de l'automobile (piétons et « deux-roues » représentent 35 % des tués chaque année).

Mais ce « moins » est déjà trop car les accidents la route sont des accidents du travail. En particulier quand les poids lourds sont impliqués. Contrairement à une opinion fréquemment répandue, ils ne provoquent pas davantage d'accidents que les véhicules de tourisme. Alors que les poids lourds représentent 13 % de la circulation, ils ne sont impliqués que dans 10 % des accidents. Les « routiers » ont donc moins d'accidents que les autres conducteurs, ce qui est normal puisqu'ils sont des professionnels.

Mais ce « moins » est déjà trop car les accidents où les poids lourds sont impliqués font 20 % des accidents mortels. Pourquoi ces accidents ? Pour les chauffeurs propriétaires de leur véhicule, il s'agit de gagner le plus d'argent possible : ce qui est faisable en allant plus vite, en chargeant trop (souvent 20 % de surcharge), en travaillant le plus longtemps possible (parfois cela va jusqu'à 18 heures de conduite par jour !) Pour les salariés, il s'agit également d'aller jusqu'à la limite des possibilités du conducteur et du véhicule : mais cette fois c'est le patron qui en est responsable. « J'ai fait remarquer au patron que les pneus étaient trop usés, raconte un routier, il m'a répondu : « Tu roules comme ça ou tu prends la porte ». Et voilà ! » Quant au respect des temps de conduite légalement autorisés, un chiffre suffit à résumer le problème : un conducteur de train totalise en moyenne 40 000 heures de conduite dans sa vie, un conducteur de poids lourds atteint 70 000 heures. En ce domaine, un contrôle très strict s'impose, notamment pour le respect des temps de conduite. En la matière, la recherche du profit maximum se fait au prix du sang.

Des changements d'ordre social et culturel sont aussi nécessaires. Parce que la vitesse constitue pour de nombreux conducteurs le seul moyen de se défouler, le seul refuge de l'aventure et du risque dans un univers sans surprise, une des seules drogues permises — et même conseillées — par le système. Parce que les déséquilibres psychologiques (alcoolisme, tentation suicidaire, usage habituel de médicaments excitants du système nerveux, etc.) provoqués par un certain type de relations sociales constituent sur la route une menace permanente.

L'automobile est l'un des nœuds où s'entrecroisent les contradictions sociales et économiques actuelles : c'est l'objet roi de la société de consommation. C'est aussi une drogue, du rêve. C'est aussi une arme... Il faudrait peut-être qu'elle devienne un simple moyen de transport.

MARIE-JOSE BERNARDOT

---

(1) Cnasur, 78, rue de l'Université, 75007 Paris (tél. 222.01.70).

(2) Statistiques extraites du bilan annuel des accidents corporels constatés par la gendarmerie.

(3) Rapport publié par le Journal officiel du 4 mars 1976.

Uniteledis change d'adresse et s'installe

19 avenue Trudaine
Tél : 878.45.16
526.06.21

ITALIE: 30 ANS ÇA SUFFIT !

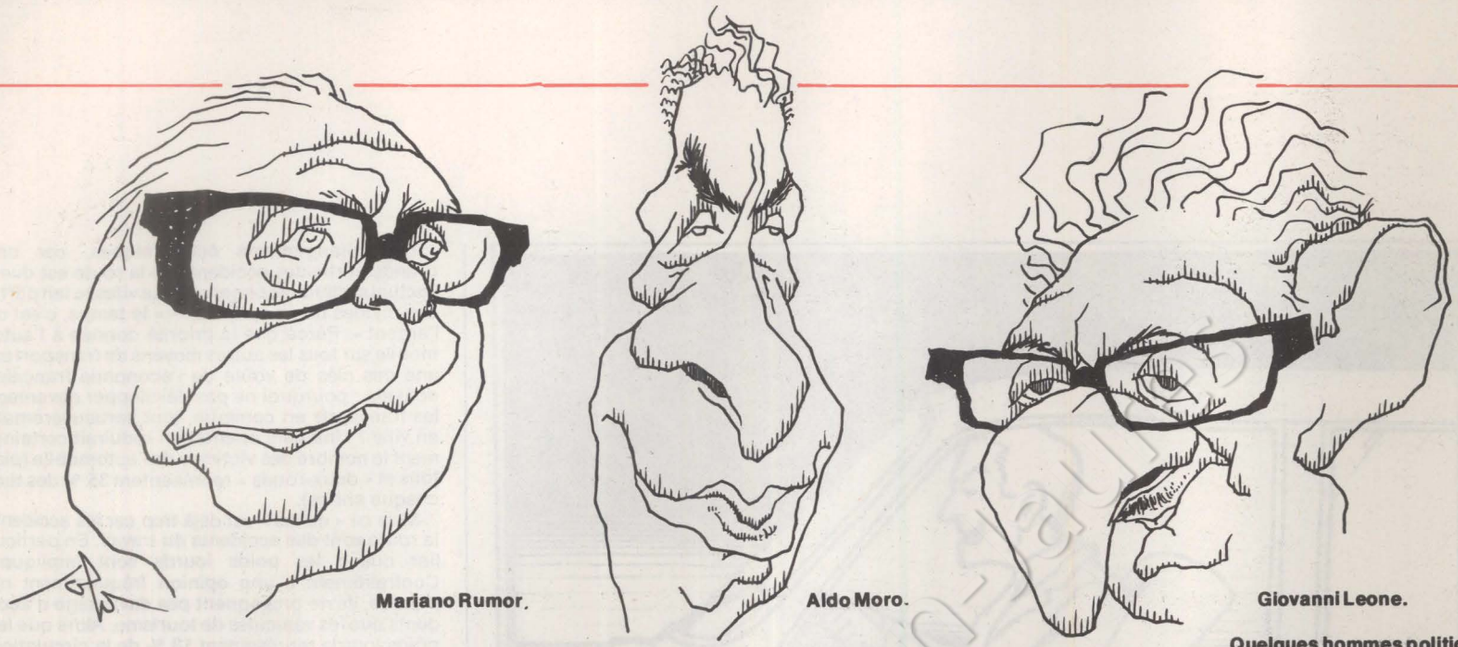

Mariano Rumor. Aldo Moro. Giovanni Leone.

Quelques hommes politiques ita

L'œillet rouge tient décidément une place de choix dans la flore politique internationale. Il était jusqu'ici le symbole de la révolution du 25 avril 1974 au Portugal. Samedi dernier, il semblait devenu le signe de ralliement des centaines de milliers de travailleurs italiens qui, rassemblés dans les immenses cortèges du 1er Mai, sous les banderoles de la Fédération unitaire des trois grandes organisations syndicales, défilaient dans les rues de Milan, de Turin, de Bologne, de Florence, de Rome ou de Naples pour réclamer une « Italie nouvelle ».

Coïncidence de l'Histoire : c'est précisément en ce jour du 1er mai que la vieille Italie, celle de la Démocratie chrétienne au pouvoir depuis 30 ans, a pris un nouveau coup dont elle aura bien du mal à se relever. La veille au soir, au terme d'un débat parlementaire parfaitement inutile car les jeux étaient faits depuis plusieurs semaines déjà, le président du Conseil Aldo Moro, constatant qu'il ne disposait plus d'une majorité, était allé remettre la démission de son gouvernement « monocolore » — vieux seulement de deux mois et demi — au président de la République, Giovanni Leone. Lequel n'avait plus d'autre ressource que de dissoudre la Chambre élue au printemps de 1972 et de fixer au 20 juin prochain, avec donc un an d'avance, la date des élections législatives.

On peut certes se demander pourquoi cette décision n'a pas été prise au début du mois de janvier, après la première démission d'Aldo Moro suivant elle-même la décision du Parti socialiste de ne plus soutenir le gouvernement composé alors de la Démocratie chrétienne et du petit Parti républicain. De toute évidence, quatre mois ont été perdus pour aboutir finalement au même résultat : les élections anticipées. Et, pendant ces quatre mois, tandis que se déroulait à Rome un étrange ballet dont la vie politique italienne a le secret — le Parti communiste s'acharnant à proposer à la Démocratie chrétienne un pacte provisoire de fin de législature, que ladite Démocratie chrétienne s'est obstinée à refuser— la situation politique, économique et sociale s'est encore un peu plus détériorée avec une chute accélérée de la lire, une augmentation du chômage, une nouvelle flambée de violence et un degré supplémentaire franchi dans les accusations de corruption portées contre les principaux responsables du pays.

Qui est l'antilope ?

Il faut s'arrêter un instant sur ce dernier point. Il y a longtemps déjà que la Démocratie chrétienne italienne, et avec elle la plupart des petits partis du centre qui ont été à un moment ou à un autre ses alliés, se trouve mêlée à des scandales de toute sorte qui ont fini par discréditer la plupart de ses dirigeants. On pouvait croire que tout avait été dit à ce sujet lorsque éclata, il y a quelques semaines, l'affaire Lockheed faisant apparaître, à la suite des révélations faites aux Etats-Unis par la Commission Church, que cette firme avait versé des sommes importantes à des hommes politiques en Italie pour mieux y vendre ses avions Hercule C 130. Et pas n'importe quels hommes politiques, puisque, sous le nom de code « Antelope Cobbler » figurant dans le dossier, se dissimulerait tout bonnement un ancien président du Conseil qui, suivant l'époque à laquelle se situeraient les faits et qui reste imprécise, serait soit Aldo Moro, soit le ministre des Affaires étrangères du gouvernement démissionnaire Mariano Rumor, soit le président de la République lui-même, Giovanni Leone.

Même si la commission d'enquête constituée à Rome pour tenter de tirer cette affaire au clair n'est pas encore arrivée à des conclusions catégoriques, les remous qu'elle a provoqués et qui ont été extraordinairement amplifiés par la presse ont porté le coup de grâce au gouvernement Moro. La question que l'on peut se poser, et que se posent beaucoup d'Italiens, y compris dans les milieux politiques de gauche, est celle de savoir pourquoi les Américains ont ainsi frappé dans le dos le parti au pouvoir sur lequel ils avaient jusqu'ici misé pour s'opposer à l'accession, qu'ils déclarent par ailleurs inacceptable, des communistes au gouvernement de Rome.

Ce mystère sera peut-être prochainement éclairci, encore que l'ouverture immédiate de la campagne électorale — une loi votée récemment l'a réduite à 45 jours — a toutes chances de repousser au second plan les débats de la commission d'enquête et, en particulier, les attaques contre le président de la République qui faisaient la semaine dernière la « une » de tous les hebdomadaires — l'un d'entre eux « l'Espresso », allant jusqu'à titrer : « Leone proclamé ex-Président ».

Il semble d'ailleurs que la décision enfin prise d'appeler aux urnes les 41 millions d'électeurs italiens ait quelque peu clarifié la situation ou, plus exactement, renvoyé les difficultés au lendemain du scrutin. Certes, ces six semaines de campagne électorale et donc, en fait, de vacance du pouvoir, ne vont pas aider à faire face à une crise économique et financière gravement préoccupante. Mais on peut penser, en revanche, que l'affrontement politique entre les partis va monopoliser l'attention et se substituer à l'escalade de violence qui se développe généralement en Italie lorsque n'apparaît aucune issue politique. Sur le plan social enfin, on doit accorder une certaine importance à l'accord intervenu, la veille de la dissolution de la Chambre, entre les syndicats de la métallurgie, la Fédération patronale privée et l'organisme gérant le secteur public de cette branche.

Au terme de laborieuses négociations, un accord a pu être conclu, dont Bruno Trentin, dirigeant de la Fédération des travailleurs de la métallurgie, a souligné qu'il apporte à ceux-ci — ils ne sont pas moins d'un million et demi — des satisfactions substantielles non seulement en matière d'augmentations de salaires, mais aussi de conditions de travail et de contrôle des investissements. Il était temps, car les grèves se développaient dans tout ce secteur, notamment aux usines Fiat de Turin. Grèves menées, il faut le souligner, avec un grand esprit de responsabilité par les ouvriers : toute la journée du 1er Mai, par exemple, ceux-ci ont maintenu des pi-

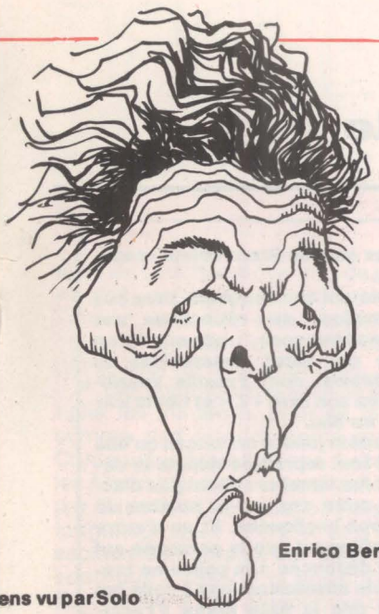

Enrico Berlinguer.



Francesco De Martino.

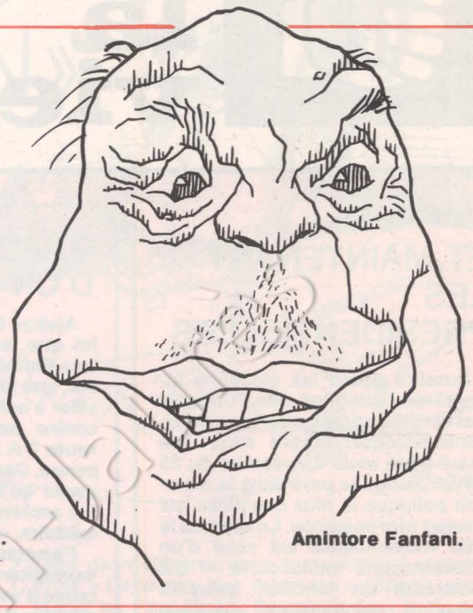

Amintore Fanfani.

ens vu par Solo

quets de surveillance dans la plupart des entreprises afin d'éviter toute provocation.

Eviter la coupure

D'une certaine manière, il y a donc désescalade. Ce qui ne veut pas dire que la campagne électorale sera de tout repos. Dès dimanche soir, à Salerne, le président de la Démocratie chrétienne, Benigno Zaccagnini, pourtant considéré comme un modéré dans son parti, a donné le ton par une violente diatribe anticommuniste digne des années de la guerre froide. « Je suis persuadé, a-t-il dit, que l'arrivée du Parti communiste au pouvoir serait une voie sans retour ».

Au siège du Parti communiste, via delle Botteghe Oscure, on ne se fait guère d'illusions sur ce que sera le thème central de la campagne démocrate-chrétienne. La direction du P.c.i. siège presque sans discontinuer depuis le début de la semaine pour élaborer la plate-forme politique et le programme électoral qui seront soumis au Comité central, convoqué pour les 13 et 14 mai. Il est clair dès aujourd'hui que cette plate-forme politique sera conçue de manière à éviter la coupure du pays en deux blocs, droite et gauche, ce qui est depuis plusieurs années l'obsession d'Enrico Berlinguer. Certes, il ne s'agit pas de reprendre dans l'immédiat la formule du « compromis historique » qui n'aurait guère de sens durant une campagne où il ne peut être question de ménager la Démocratie chrétienne. Mais on évitera de trop hypothéquer l'avenir en laissant ouverte la possibilité, au lendemain des élections, d'une entente des forces démocratiques pour faire face à la crise. C'est pourquoi les dirigeants du P.c.i. se déclaraient très satisfaits de l'interview donnée mardi par Francesco De Martino au quotidien romain « Il Messagero », dans laquelle le secrétaire du Parti socialiste ne définissait pas l'enjeu des élections en termes d'alternative de gauche, mais en insistant sur la nécessité d'un « tournant politique profond » et de la « formation d'une ample majorité qui ne comporterait aucune exclusive à gauche. »

Cette position peut paraître surprenante à des militants socialistes ou communistes français. Mais elle donne toute la mesure de la différence qui existe entre la France, où les partis de gauche sont liés depuis quatre ans déjà par un programme commun de gouvernement et représentent à eux seuls, face à la droite, une véritable alternative, et l'Italie où, même s'ils étaient ensemble majoritaires — ce que certains sondages laissent prévoir —, ni les socialistes ni les communistes n'envisagent de constituer un gouvernement qui se limiterait à leurs deux seules formations. Le rapport des forces entre le P.c.i. (34 % aux élections régionales de juin dernier) et le P.s.i. (12 %) explique en partie cette situation. Mais aussi la conviction qu'en raison des données sociologiques propres à l'Italie, il est impossible de réaliser les conditions d'un véritable changement politique sans le concours des masses populaires catholiques qu'entraîne encore la Démocratie chrétienne.

Quels que soient donc les résultats des élections prochaines — on votera aussi le 20 juin pour les municipalités de Rome, Gênes et Bari — on risque de se retrouver dans une situation assez peu différente de celle des dernières semaines sinon qu'une progression de la gauche socialiste et communiste et un nouveau recul de la Démocratie chrétienne qui, pour la première fois depuis la fin de la guerre, pourrait ne plus être le premier parti italien, auront rendu plus difficile le refus d'admettre le P.c.i. dans la majorité gouvernementale.

Une sérieuse préparation

Ainsi aboutiraient enfin les patients efforts accomplis depuis plusieurs années par le P.c.i. pour devenir un parti de gouvernement. C'est en 1969 qu'un de ses principaux dirigeants, Giorgio Amendola, avait lancé cette idée dans un article publié par l'hebdomadaire du parti, « Rinascita », et qui avait provoqué d'assez vives réactions à l'intérieur même de l'organisation. Mais l'idée a fait son chemin d'abord parce que devant la décrépitude de la Démocratie chrétienne, son impuissance et sa corruption, le P.c.i. est apparu peu à peu comme le parti de l'ordre et de l'honnêteté, ensuite parce qu'il s'est lui-même préparé sérieusement à exercer le pouvoir en travaillant dans plusieurs directions :

▶ La mise au point d'un programme de restructuration de l'économie italienne visant notamment à réduire et à simplifier les instruments de direction de cette économie et à les orienter vers les secteurs prioritaires (agriculture, construction de logements, transports collectifs, énergie, etc.) en donnant plus de moyens d'investissements aux régions et en éliminant les sources d'inflation et de corruption.

▶ Le gouvernement par les communistes de plusieurs régions, provinces et grandes villes a été, sur ces différents plans et sur d'autres, un excellent apprentissage, notamment pour asseoir la crédibilité d'un P.c.i. bon gestionnaire. Une expérience spectaculaire est faite aujourd'hui à Naples, où le maire communiste, qui dirige une « junte » de gauche minoritaire, a réussi en quelques mois non pas à supprimer le chômage, mais à nettoyer les rues de la ville qui offraient sous l'administration de droite un spectacle affligeant.

▶ Le fait que des communistes occupent d'importantes responsabilités à la tête des syndicats de la C.g.i.l. a fait d'eux depuis longtemps déjà des interlocuteurs habituels du patronat italien, dont certains dirigeants — Agnelli n'est pas le seul — préfèrent trouver en face d'eux des responsables influents et respectant leurs engagements plutôt que les hommes faibles et sans caractère qu'ils rencontrent au gouvernement.

▶ A travers des organismes spécialisés animés par eux, les communistes italiens ont également depuis longtemps engagé le dialogue avec les petits et moyens industriels,

→

changer la vie politique internationale

Portugal

ET MAINTENANT LES PRESIDENTIELLES

Aussitôt après les élections législatives l'attention des Portugais s'est portée sur les élections présidentielles qui doivent avoir lieu avant deux mois. Le résultat du 25 avril a plongé le pays dans la situation politique la plus complexe qui pouvait être imaginée. Le schéma le plus vraisemblable est celui d'un gouvernement monocolore — qui n'entrerait en fonction qu'après l'élection présidentielle — s'appuyant sur un président de la République accepté par le centre et même par une partie de la droite. Les deux noms les plus prononcés sont, pour le moment, ceux des généraux Eanes, chef d'état-major de l'armée de Terre, et du général Pires Veloso, commandant de la région militaire Nord.

Au Parlement, le Parti socialiste continuerait la politique grâce à laquelle il a fait voter la Constitution en s'appuyant selon les textes, soit sur le P.c. soit sur le P.p.d. ou le C.d.s. Le gouvernement, en fonction de la Constitution, ne pourrait être renversé que par un vote conjoint P.c., P.p.d., C.d.s. Ce qui est peu vraisemblable dans un avenir prévisible.

Deux questions se posent aujourd'hui : la première, à court terme, est de savoir si le choix d'un candidat militaire d'« union nationale » à la présidence se fera sans trop de difficultés malgré les pressions de tous ordres.La deuxième,à plus long terme, est de savoir ce que fera la droite face à un gouvernement P.s. dont l'objectif est la consolidation des acquis de la démocratie et du socialisme.

Afrique

KISSINGER FAIT UN BIDE

Longtemps laissée de côté par le secrétaire d'Etat, l'Afrique est soudain devenue pour lui suffisamment intéressante pour justifier un voyage. Cela peu de temps après la victoire du M.p.l.a. en Angola sur les mouvements qui avaient eu la faveur du gouvernement américain et de la C.i.a. Kissinger semble avoir vraiment peur des Cubains. En fait l'accession à l'indépendance des anciennes colonies portugaises et la victoire du M.p.l.a. ont sensiblement modifié les rapports de force en Afrique et notamment dans le sud du continent. La Namibie d'un côté, la Rhodésie de l'autre — bastions du pouvoir blanc — sont directement menacées. Cela au moment où les mouvements de résistance interne prennent un nouvel essor. Depuis 1970, Kissinger est l'avocat d'une aide accrue à la République sud-africaine et son voyage était attendu avec scepticisme par la plupart des pays africains. Seul le Zaïre l'a accueilli sans réserves. C'est face à cette situation que Kissinger a dû prendre une position plus tranchée dans l'affaire rhodésienne (prise de position claire pour la « démocratie », promesse de révision des achats de chrome, refus d'aider le gouvernement de Salisbury, etc). Il a même rencontré un dirigeant de l'African national Congress : Joshua Nkomo. Mais les mots et les promesses du secrétaire d'Etat américain ne font plus miracle et le malaise demeure même chez ceux qui lui sont d'habitude favorables. La plupart des dirigeants africains savent que c'est plus pour tenter d'enrayer l'avancée soviétique sur le continent que par intérêt véritable pour les Africains que le second du président Ford s'est déplacé. Le Ghana a, au dernier moment, décommandé la visite. Un tel geste était difficilement concevable il y a encore quelques années.

GRECE : LA MORT D'UN JUSTE

Alekos Panagoulis est mort. Celui que les Papadopoulos et autres Pattakos n'avaient pas pu briser, que la Junte n'avait pas pu fusiller s'est écrasé, samedi dernier contre un mur. Accident de la route ? A Athènes personne ne le pense. Car sa mort, quelques jours avant qu'il ne livre au Parlement les archives secrètes de la police militaire, « arrive trop bien».

Panagoulis fut un résistant exemplaire. Arrêté après une tentative d'assassinat contre Papadopoulos, il résista à des semaines de torture. Son procès, il l'utilisa pour dénoncer la Junte. Après deux tentatives d'évasion celle-ci lui construisit une prison. Un blokhaus de béton sans fenêtres, gardé jour et nuit, au centre d'un carré de barbelés ceinturé de miradors.

Après sa libération, élu député de l'Union du centre-Forces nouvelles, Panagoulis se consacre à « l'épuration ». Tâche immense. Les ambiguïtés du gouvernement Caramanlis permettant aux tortionnaires de demeurer dans la plupart des cas à leur poste.

Il y a deux semaines, le ministre de l'intérieur inquiet, après avoir limogé trois généraux de gendarmerie et cinq officiers supérieurs

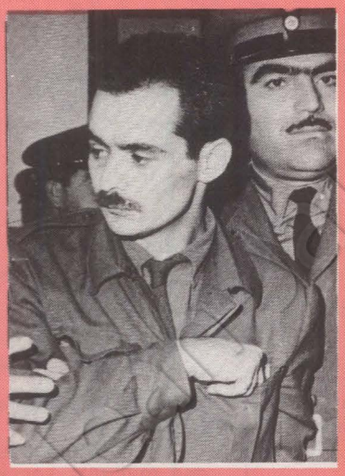

de la police, avait essayé de réorganiser cette dernière afin de tenter de la contrôler. Et pour cela mêler policiers démocrates et policiers fascistes de telle manière que ces derniers n'aient plus l'autonomie nécessaire pour désobéir au Pouvoir.

C'est le moment qu'avait choisi Panagoulis pour annoncer sa découverte. Les menaces de mort allaient pleuvoir. C'est que dans le monde des tortionnaires — et parmi les plus hauts placés — l'inquiétude était forte. On comprend mieux que les Grecs soient sceptiques.

D'autant que l'enquête, avec ses affirmations, ses rétractions, ses inconséquences, rappelle trop celle qui suivit l'assassinat de Lambrakis, dont Vassilis Vassilikos tira son livre « Z » et Costa Gavras un film.

Mardi la justice annonçait qu'elle allait tout reprendre depuis le début : les témoins n'étant pas d'accord entre eux sur le nombre de voitures impliquées. Et un d'entre eux affirmant que la personne qui s'est dénoncée à la police ne ressemble absolument pas à celle qui avait pris la fuite après « l'accident ». Plus étonnant le chauffard affirma être membre des Jeunesses communistes, ces dernières affirmant qu'elles ne le connaissaient pas et la police répétant que sa famille « était de gauche » ce qui a étonné les habitants de son quartier.

Depuis samedi dernier, le gouvernement de Caramanlis tente de rassurer l'opinion publique. Ce qui semble difficile car personne ne croit à l'accident. « La seule chose qui nous rassure c'est de savoir que les dossiers de Panagoulis sont en sécurité. Il est mort mais d'autres pourront poursuivre son combat », dit-on à Athènes. C'est la seule oraison funèbre qu'Alekos Panagoulis aurait acceptée.

Sahara

DEUX HOMMES DANS LE DESERT

Seront-ils libérés le 25 mai ? On peut être désormais plus optimiste sur le sort de Seguro et Dief, les deux enseignants français détenus en plein désert depuis le 26 décembre par l'Armée de libération du peuple sahraoui. Le gouvernement français semble s'être totalement désintéressé — au moins directement — du cas des deux hommes, qui avait été abordé, en revanche, lors de la visite à Alger de François Mitterrand. La Fédération de l'Education nationale pour sa part, était depuis le début de l'affaire, en contact étroit avec le Front Polisario. Ce dernier vient de permettre à un représentant de la Fen, Louis Astre, de rendre visite sur place aux deux prisonniers et à discuter de leur sort.

Les « conversations » du secrétaire de la Fen avec les principaux responsables du Front Polisario et son secrétaire général, El Ouali, ont permis d'aboutir à l'assurance officielle du Polisario que « les conditions de l'enquête garantissent le respect de la justice et des droits de l'Homme » et que « l'enquête au sujet de Seguero et Dief sera définitivement close et que la décision relative à leur sort sera prise au plus tard le 25 mai. »

Etats-Unis

« MY OLD KENTUCKY HOME »

Il a fallu 116 ans aux Assemblées de l'Etat du Kentucky pour ratifier, conformément à la Constitution américaine, le 13e amendement à cette Constitution. C'est en effet en 1865 que cet amendement abolit l'esclavage, à la suite de la victoire du Nord dans la guerre de Sécession. Et c'est en 1976 que sénateurs et députés du Kentucky ont entériné...

avec les couches moyennes de la production et des services, avec les membres de l'armée, avec les catholiques, dont beaucoup, en juin dernier, ont fait directement le grand saut de la D.c. au P.c.i.

▶ Les communistes italiens ont enfin multiplié les initiatives pour se faire admettre comme des interlocuteurs au sein de la Communauté européenne. Le rôle joué dans les Assemblées de la C.e.e. par Amendola ou par Nilde Jotti, les relations établies depuis longtemps avec le S.p.d. et d'autres partis sociaux-démocrates ont, sans aucun doute, contribué à asseoir la position du P.c.i. en Europe, dans une perspective qui, au moins par certains aspects, n'est pas éloignée de celle du Parti socialiste français.

On comprend donc que les dirigeants communistes italiens ne veuillent pas aujourd'hui prendre le risque de perdre, aussi peu que ce soit, ce capital patiemment accumulé en donnant à leurs adversaires le moindre argument susceptible d'alimenter une campagne de panique qui serait la dernière chance de la Démocratie chrétienne.

Le troisième partenaire

Bon gré, mal gré, le P.s.i. est contraint d'adopter une tactique semblable, tout en se montrant plus agressif à l'égard de la D.c. dont il a effectivement d'autant plus besoin de se démarquer qu'il paie encore, dans une partie de l'opinion publique qui pourrait lui accorder ses sympathies, les séquelles des expériences négatives du centre-gauche auxquelles il a trop longtemps participé. La dernière affiche du P.s.i. collée sur les murs de Rome est éloquente à cet égard : « Nous demandons à la D.c. de changer ; elle nous répond : Fanfani ! »

Depuis leur dernier congrès, les socialistes italiens ont pris la ferme décision de ne plus être dans la majorité sans la présence des communistes. Tout laisse penser qu'ils ne reviendront pas sur cette position, mais encore faudrait-il, pour qu'ils puissent peser d'un poids décisif sur une partie au moins de la Démocratie chrétienne, qu'ils aient eux aussi progressé le 20 juin de façon significative, par exemple en passant de 12 à 15 %. C'est possible, ne serait-ce que du fait de l'effondrement probable du Parti social-démocrate, dont le P.s.i. récupère peu à peu les dépouilles.

Tout va être fait, en Italie comme à l'extérieur, pour présenter les élections du mois prochain comme un match à deux. Pourtant les résultats qu'obtiendra le troisième concurrent ne seront pas le moindre enjeu de cette compétition.

CLAUDE ESTIER

LE P.C.I. AU TEMPS DU «SOUPÇON»



Gian Maria Volonte.

Le choix des premières images du « Soupçon » — le film de Francesco Maselli, merveilleusement riche et dense et juste assez spectaculaire, que vient de nous envoyer l'Italie — ne tient en rien du hasard : cet homme au regard à l'affût (Gian Maria Volonte) que nous voyons descendre d'un train en gare de Turin, cet autre qui guette derrière un journal, ces grosses voitures luisantes, ce pourrait être un début de film « noir », de « policier ». Mais c'est parce qu'à l'occasion le politique emprunte au policier. A plus forte raison ici, dans cette Italie de 1934, où le fascisme mussolinien au pouvoir s'est forgé un réseau serré d'espionnage intérieur. Et dès les premières minutes de l'œuvre de Maselli, c'est cette atmosphère enfliquée qui vous tombe sur les épaules.

Notre voyageur, Emilio, n'est pas n'importe qui : cette répression ayant réduit le Parti communiste à la clandestinité et ses dirigeants à l'exil, il faut des émissaires comme Emilio pour maintenir la liaison, voire — comme ici — réorganiser un appareil clandestin, un « centre intérieur ». Et Turin n'est pas n'importe quelle ville : c'est Fiat, la masse ouvrière, c'est aussi la ville d'Antonio Gramsci, des conseils d'usine, des occupations de 1920... Et 1934, enfin, n'est pas n'importe quelle année : c'est l'apogée d'une période où le Komintern n'a cessé de répéter aux P.c. que le capitalisme est sur le point de s'effondrer, de même que le fascisme, et que la grande heure révolutionnaire est proche. A condition de durcir encore l'organisation et, comme l'a décidé le 6e congrès de l'Internationale six ans plus tôt, d'appliquer la stratégie « classe contre classe », sans bien sûr le moindre accord avec ces « social-fascistes» de la social-démocratie.

Ce raidissement — qui prendra des formes différentes en France — et cette façon qu'a le P.c.i. de se mettre en boule comme un hérisson, tous piquants dehors, expliquent le vrai sujet du « Soupçon », dont l'intérêt apparaîtrait mince de n'être que l'anecdote de la clandestinité. Car ce n'est pas impunément qu'on s'hyperbolchevise ainsi ni qu'on essaie de prévenir les effets de la surveillance de l'Ovra (la police politique de Mussolini) par une surveillance encore plus méfiante exercée sur les militants eux-mêmes. Emilio ne va-t-il pas, au nom de la vigilance révolutionnaire, être chargé de dévoiler une trahison dans les rangs du Parti ? Ainsi grandit le Soupçon majuscule, car tout le monde est potentiellement un suspect, tout peut être symptôme alarmant – « Untel est marié à une catholique » — donc tout militant, dans l'intérêt supérieur du Parti, doit être prêt à se transformer en flic. Qui pouvait y échapper, si se trouve confirmé ce que vient de réaffirmer avec force Henri Lefebvre dans « Le temps des méprises » (Stock) : que même un Paul Nizan, du temps de « la Revue marxiste », pratiquait la dénonciation ?

Rien n'aurait dû en ce cas étonner dans les procès de Moscou, un ou deux ans plus tard. Tant il est vrai que presque chacun des P.c. occidentaux tend alors à annoncer ou à refléter la situation de l'Union soviétique, où Kirov vient d'être assassiné et où les grandes liquidations vont s'accélérer : le destin ordinaire est d'être isolé et saisi par le cancer du sectarisme. Même en Italie, puisque hélas celui qui pouvait le mieux l'éviter, Gramsci, poursuit en clinique, après la prison, sa longue agonie. Ce n'est que l'année suivante que les voies vont nettement diverger, celle des Fronts populaires gagnant à l'Ouest cependant que celle du P.c.u.s. s'enfonce plus avant encore dans la nuit stalinienne, en entraînant d'autres à la mort, comme le P.c.i. décapité en 1938 d'ordre de Moscou.

Emilio est pourtant un militant lucide, qui a même combattu le dogmatisme dans un article et qui affirmait : « Je ne discute pas la ligne du Parti. Je discute le fait qu'on n'en discute pas ». Or c'est ce même homme qui se met en chasse et à la fin du film — après des rebondissements dont il faut préserver l'effet — montrera quelles séquelles tout cela peut laisser : voici la marche au sacrifice, allègrement accepté au nom de ce que Jean-Toussaint Desanti vient de remarquablement expliquer dans « Le philosophe et les pouvoirs» (Calmann-Lévy) et qu'il faut peut-être bien appeler le fétichisme de l'organisation. Le sacrifice consenti ici étant moins l'emprisonnement pour 25 années que l'autojustification de la manipulation dont on a été le jouet.

Après avoir, sournoise, guetté les personnages comme à travers une jalousie — on songe parfois à l'admirable film de Coppola, « La conversation » — la caméra de l'auteur du « Soupçon », sur un dernier plan de Volonte, s'éloigne à jamais. A jamais... Membre du P.c.i., Maselli semble s'être délivré — « Il me fallait dire la vérité sur les désastres qui ont empêché, au cours des années 30, le mouvement communiste de s'épanouir et d'avoir une action majeure dans l'antifascisme ». On imagine quels débats, dans l'Italie de 1976, une telle œuvre peut susciter. La ligne de crête est étroite certes entre rigueur et dogmatisme, entre refus de l'opportunisme et sectarisme, entre vigilance et méfiance... Mais « l'ère du soupçon » a coûté si cher à la gauche de la péninsule et la mémoire collective que vient d'aiguillonner Maselli semble si attentive, qu'on tient peut-être, dans ce terrifiant épisode de 1934, une clé pour comprendre 1976.

SERGE RICHARD

PAS DE « MARCHEPIED » POUR LES SEIGNEURS DE L'ERDRE

De notre envoyée spéciale

François Ier la considérait comme « la plus belle rivière de France ». Paresseusement, l'Erdre s'écoule jusqu'à Nantes où elle rejoint la Loire. La douceur de ses méandres, le calme de ses rives extraordinairement boisées, la largeur des plans d'eau qu'elle offre aux sports nautiques en feraient le lieu idéal de promenades des travailleurs nantais... Et pourtant, ce tendre cours d'eau est hérissé de clôtures, de murs, de pancartes : propriété privée... Si bien que quelques kilomètres seulement sont accessibles au promeneur. A La Chapelle-sur-Erdre, une de ses communes limitrophes, 1,1 km sur 7 km de rives fait partie du domaine public.

Au cri de « L'Erdre pour tous », une grande manifestation populaire avait été organisée le 1er mai. Sur le charmant port de Sucé, des équipes à vélo, à pied, en voiture ou en bateau s'étaient donné rendez-vous pour un « rallybération ».

Il s'agissait de découvrir des sites enchanteurs accaparés par les privilégiés de l'Erdre, ses riverains. Traversant ainsi un maximum de propriétés privées, des manifestants bon enfant ont pu se heurter aux grilles et aux murs. Pour l'occasion, certains propriétaires avaient ouvert leurs portes. D'autres ont préféré sortir le fusil... Dans l'ensemble, ils comprennaient mal que leur privilège provoque la colère. « Il y a d'autres endroits pour se promener », disent-ils sans sourire. Ils craignent par-dessus tout l'invasion de « congés payés-saucissonneurs » qui « pollueraient » leurs si belles propriétés. Ils en ont tellement peur qu'ils se chargent parfois eux-mêmes de déposer des ordures sur le passage des promeneurs...

« La prochaine fois, apportez une bonne paire de pinces coupantes », clament certains promeneurs en riant. D'autres rappellent plus simplement que « la propriété, c'est le vol ». Car le scandale saute aux yeux de l'amoureux de la nature frustré dans son désir d'air pur et de baignades. D'un côté, des propriétés magnifiques. De l'autre, l'accès impossible... Et des dizaines de familles, entassées sur quelques mètres carrés publics.

Au XVIIIe siècle, l'Erdre était appelée « la rivière aux 365 châteaux ». Lieu de prédilection des nobles pour y construire leurs « folies », elle est restée aux mains des privilégiés. Ces nouveaux seigneurs sont avocats, P.d.g., chirurgiens, médecins — pas moins de 40 médecins spécialisés sur la seule commune de Sucé — ou pépiniéristes...

Autrefois, l'Erdre était occupée par les nobles et les armateurs, qui venaient festoyer et chasser sur leurs immenses propriétés acquises grâce au trafic des esclaves. Aujourd'hui, le comte Horace de Savelli, ex-chef du réseau Ouest de l'O.a.s. et propriétaire de 500 ha, habite un de ces châteaux, la Gascherie. Avec le marquis de Sesmaisons, conseiller général et maire de La Chapelle-sur-Erdre, il partage 80 % du sol sur les 10 km de rives qui séparent Nantes de Sucé. Le Cuales de Mezaubran, propriétaire riverain, n'en est pas moins également conseiller général et maire de Joué-sur-Erdre.

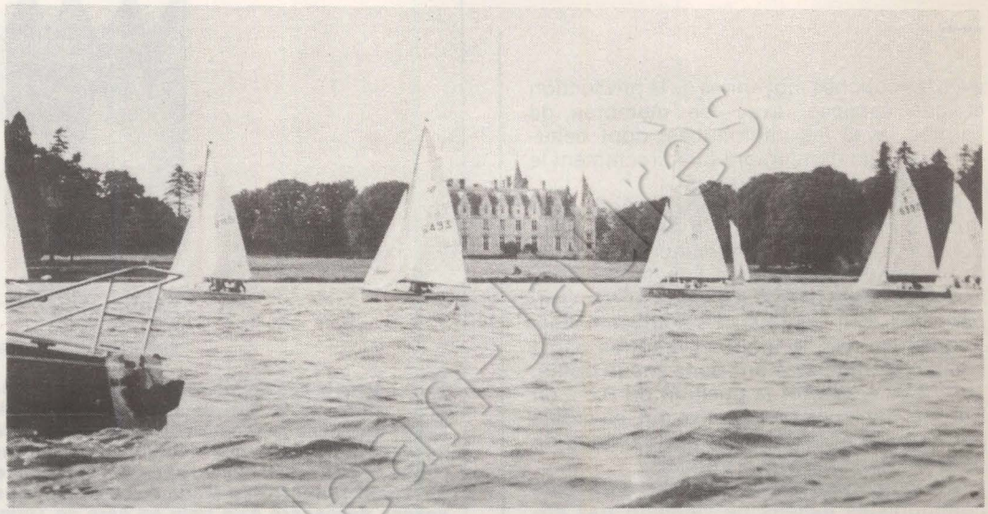

Les bords de l'Erdre, avec château, clôtures et pontons privés.





Ce qui suffit à expliquer pourquoi aucun projet d'aménagement des rives de l'Erdre n'a pu voir le jour.

3,25 mètres libres

La revendication du Comité d'accès aux berges de l'Erdre (Cabe), organisateur de la manifestation, est simple : permettre au public de jouir de la rivière en laissant sur toute sa longueur un passage pour les promeneurs et les pêcheurs. En fait, l'Erdre est la seule rivière de France — ou l'une des seules — à ne pas bénéficier de ce droit, dit « servitude de marchepied ». La loi est pourtant claire quant à ces 3,25 mètres qui doivent être laissés libres le long des voies navigables. Mais ici elle n'est pas respectée.

De 1800 à 1933, la jurisprudence appliquée par les préfets et les nombreux procès engagés par les riverains ont interdit les clôtures jusqu'à la rive. Peu à peu, les barrières ont été provisoirement tolérées puis autorisées. Depuis la guerre, le nombre de riverains a sans cesse augmenté et, avec lui, le nombre de dérogations à la servitude de marchepied...

Une lettre du ministère des Travaux publics, des Transports et du Tourisme, en octobre 1953, invitait le service de la navigation de Nantes à « dresser contravention à l'encontre des riverains de la Loire, la Sèvre et l'Erdre qui se clôraient ou planteraient à une distance inférieure à 3,25 mètres du bord de la rivière ». On ne peut trouver plus net et pourtant cette correspondance est restée lettre morte ; les membres du Cabe n'en ont d'ailleurs eu connaissance que par hasard, il y a un an...

Le libre accès à l'Erdre devrait donc constituer un droit inaliénable... Et on comprend mal comment quelques privilégies parviennent à le tenir en échec. Serait-ce le pouvoir de l'argent ?

Face à ces seigneurs, le Cabe s'est constitué en 1969 et a lancé une série d'actions. Organisation informelle, le Cabe regroupe toutes sortes d'associations, de syndicats et de partis : P.s., P.s.u., C.f.d.t., Paysans-travailleurs, associations familiales, etc. Il bénéficie du soutien de la Fédération des exploitants agricoles, de la C.g.t. et du P.c.f. Nous sommes donc loin de « la bande de

hippies irresponsables » que voudraient attaquer les autorités.

Depuis 1970, le Cabe organise des manifestations pique-nique, comme celle du 1er mai. Au son des binious, les familles nantaises ont ainsi détruit moult clôtures. Certains propriétaires ont laissé faire. D'autres se sont fait indemniser. L'un d'eux, ainsi, a reçu, pour 6 mètres de grillage, 1 300 F gracieusement payés par la commune de La Chapelle !

A deux reprises, les rives de l'Erdre et celles d'un de ses affluents, le Gesvres, ont été débroussaillées et aménagées par des volontaires... Au total, 7 km ont été libérés, avec ou sans l'accord des heureux propriétaires.

Placées devant le fait accompli, les autorités locales ou préfectorales n'on plus qu'à enregistrer. Du côté officiel, l'inactivité est de rigueur. Un syndicat intercommunal, constitué au début de 1975, s'est déclaré « décidé à aménager des sentiers pédestres ». Aucune réalisation n'a suivi et le syndicat ne s'est plus réuni depuis. Le préfet avait bien tenté d'établir, à grand frais, un plan d'aménagement des bords de l'Erdre en 1970. Sans doute est-il tombé à l'eau, puisque aucune de ses prescriptions n'a été suivie.

Encore ne satisfaisait-il guère les associations de riverains. Le schéma prévoyait seulement 74 hectares accessibles au public (sur 1 400 ha) et, bien sûr, ne parlait pas de passages sur les rives. De zones à conserver, on ne considérait que les propriétés entourant les châteaux; d'équipements sportifs, on ne parlait que de sports onéreux, comme l'équitation. Quant aux zones agricoles, leur protection n'était pas même envisagée. Le plan, fort coûteux, ne prévoyait en fait que des aménagements payants : hôtels, golf, etc. Mais le Cabe tient avant tout à signaler que les équipements nécessaires se limitent à l'essentiel : quelques bancs, quelques poubelles et l'entretien des rives.

De plus en plus sensibles à ce genre de lutte pour la qualité de la vie, les Nantais et les habitants des environs ont donc répondu nombreux à l'appel de l'Erdre. La bataille pour l'environnement, des ministres eux-mêmes l'ont qualifiée de vitale... La réglementation ne manque pas pour la mener à bien : les plans d'urbanisme prévoient des interdictions de construire. Mais, dérogation après dérogation, voir la mer sera bientôt un luxe. Le littoral, notamment sur la Côte d'Azur, se couvre de villas, d'hôtels et d'immeubles qui dressent un véritable mur de béton. Ici aussi, le libre accès à la mer ne s'obtient qu'après des luttes acharnées.

Et pourtant une loi, celle du 28 novembre 1963, permet à l'Etat d'acquérir une bande d'une cinquantaine de mètres en bordure de la côte. Sans doute elle aussi est-elle tombée à l'eau ? Et déjà les lotissements commencent à fleurir sur les bords de l'Erdre...

FREDERIQUE DE GRAVELAINE

je ne veux pas bronzer idiot, je vais en Tunisie au FESTIVAL DE TABARKA.



A Tabarka, on change les vacances. Tabarka, ce n'est pas un club, c'est la vie et la fête d'un vrai village de pêcheurs tunisiens. Le festival de Tabarka vous offrira cet été en même temps que les plus grandes vedettes internationales une foule de spectacles tunisiens dont vous ne soupçonniez même pas l'existence. Il vous restera bien du temps pour les virées en mer, les balades à pied, à cheval ou à vélo dans les forêts des Kroumirs... et même pour bronzer idiot sur la grande plage de sable.

Extrait du programme du 4e festival.
Vous aurez à choisir chaque soir parmi 3 ou 4 spectacles différents.



DES VEDETTES : Keith Jarrett, Art Blakey, Gerry Mulligan, Jo Jones, Milt Buckner, Maxime Le Forestier, Henri Tachan, Anne Sylvestre, Paco Ibanez, Myriam Makeba...

DU CINEMA : 150 films dont un festival Lakdar Hamina...

DU THEATRE ET DES BALLETS : Troupe nationale tunisienne, le Grand Magic Circus, Troupe du Kef, Il Piccolo, Tayeb Saddiki, Ibn Rachiq... ballets tunisiens, Powder Theater...

DES CONCERTS : folk et musique classique.



DES ATELIERS : poterie, tissage, danse, peinture, photo...

DES SPORTS : équitation, voile...

UN FESTIVAL ENFANTS :

UNE UNIVERSITE D'ETE : introduction à la civilisation arabe et cours intensifs de langue arabe.

2 semaines PARIS/PARIS : 1278 F. Départs de Lyon, Toulouse et Marseille.
Avion, transfert, logement, spectacles et ateliers compris

En Belgique : Top Travel, 29 A rue du Lombard, 1000 Bruxelles, tél. 512.60.15
En Suisse : Voyage Avy Box 508, 1002 Lausanne, tél. 021.20.48.45

3e SEMAINE GRATUITE en juin et septembre, voile et équitation gratuites

En collaboration avec l'Office National du Tourisme Tunisien.

GRANDES VACANCES

Lic. A 736

1, rue du Louvre, Paris 1er (métro Louvre) Tél. : 260.34.35

Je désire recevoir le programme du festival de Tabarka
Nom .....
Adresse .....
(LN)

GOLDMAN OU L'ENGRENAGE

De notre envoyé spécial.

Le deuxième procès de Pierre Goldman qui vient de s'achever devant la cour d'assises de la Somme aura été exceptionnel à plus d'un titre. Tout d'abord, bien sûr, en raison de la forte personnalité de l'accusé. Sa brillante intelligence avait déjà frappé ceux qui le découvraient devant les assises de la Seine en décembre 1974. La publication de ses « Souvenirs obscurs » a, depuis, révélé son talent d'écrivain... et, à beaucoup, son innocence dans le double meurtre de la pharmacie du boulevard Richard-Lenoir. Physiquement, il n'a pas changé. Elégant, dans son costume bleu marine, Goldman a toujours l'œil aussi vif, sous le sourcil épais, qu'il y a 16 mois. Il est apparu plus détendu, plus maître de lui, souriant même parfois lorsque les excès de la partie civile — et ils furent nombreux — ôtaient à celle-ci toute crédibilité.

Exceptionnel aussi par cette assistance — plutôt que ce public — où se pressaient les proches et les nombreux « amis » de Goldman. Certains l'avaient côtoyé à l'U.e.c. ou à l'Unef, d'autres l'ont approché à travers son livre. Pour pénétrer dans l'enceinte du palais de justice, sévèrement gardé par d'importantes forces de l'ordre, puis pour suivre les débats, ils sont restés debout 13 heures par jour, pendant tout le procès.

Enfin, par sa longueur, puisqu'il a duré 8 jours, mais aussi par sa qualité — pour laquelle il faut rendre hommage au président Tabardel qui a permis aux avocats de Goldman (Mes Kiejman, Pollak et Chouraqui) de fournir un travail remarquable et a incité les jurés à poser directement, à Goldman comme aux témoins, toutes les questions qu'ils désiraient — ce procès fut, dans son déroulement même, hors du commun.

Les premières remarques à formuler concernent l'accusation. Quel en était le point fort ? En fait, il n'y en avait qu'un : Goldman aurait été reconnu par de nombreux témoins. Or le procès d'Amiens a mis en évidence que l'identification de Goldman, point clé du dossier, s'était déroulée dans des circonstances plus que douteuses. Le premier à reconnaître en Goldman l'auteur du double meurtre commis le 19 décembre 1969, dans la pharmacie du boulevard Richard-Lenoir, fut l'agent Quinet, blessé alors qu'il tentait d'intercepter l'agresseur. Or Quinet aurait vu passer Goldman, menottes aux mains, entre deux agents, avant de devoir identifier cet agresseur parmi plusieurs autres personnes, tous policiers.

Probablement de bonne foi, Quinet s'est contenté, en « identifiant » Goldman, de conforter ses collègues dans leur idée. Et, par là même, il lui donnait corps. Il ouvrait la voie à ce que Goldman a vécu comme une terrible machination.

« La date ? Je ne sais plus »

Le 10 avril 1970, la presse publie la photo de Goldman. « L'Aurore » précise qu'il a été reconnu par Quinet et que les policiers sont sûrs de leur fait. Comment ne pas imaginer dès lors que tous les témoins auront été influencés dans l'identification de Goldman ? Mais ce n'est pas tout. Présenté aux témoins parmi des policiers anonymes, Goldman, mal rasé, visiblement harassé après ses interrogations, porte des vêtements fripés. Tout cela le distingue déjà des policiers. De plus, et une jeune femme le reconnaîtra en répondant à Me

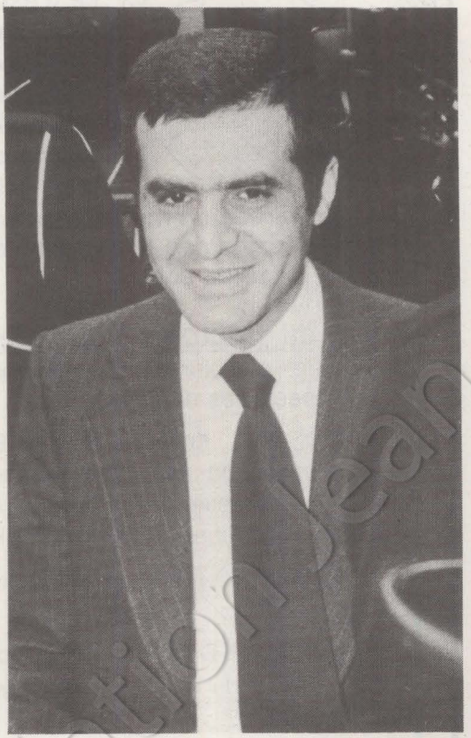

Kiejman, Goldman était « seul dans son genre ». Un « genre » probablement plus proche de celui de l'agresseur que des policiers qui l'entouraient.

Ces anomalies ne pouvaient naturellement empêcher les victimes des trois hold-up commis et reconnus par Goldman de l'identifier. Mais, pour le double meurtre auquel il est étranger, cela suffisait à le désigner aux témoins.

Ces identifications ont suffi à confirmer les policiers dans ce qui était devenu leur certitude. Le train était désormais sur les rails. Quelques années plus tard, après que différents juges d'instruction se furent transmis le dossier, ces mêmes identifications ont fait condamner un homme à perpétuité, sans même qu'il ait été procédé à la moindre reconstitution des faits !

Pourtant les témoignages contre Goldman sont souvent apparus contradictoires voire complètement farfelus. Sans doute aussi la découverte des deux armes de Goldman a-t-elle prouvé — l'expert est formel — qu'il ne s'agissait pas des armes utilisées dans l'agression de la pharmacie.

Surtout, Goldman avait un alibi. A l'heure du crime, comme l'ont confirmé plusieurs témoins à Amiens, il se trouvait chez son ami Joël Lautric. Tous étudiants antillais à Paris, lors de l'arrestation de Goldman, les témoins de l'alibi ont expliqué, de façon convaincante, pourquoi ils avaient manqué de précision lors de leurs dépositions au Quai des Orfèvres. « Goldman a tué 2 femmes, leur avaient dit les policiers, en compagnie d'un complice antillais. Etait-il chez Lautric le 19 décembre 1969 ? » Effrayés, ces témoins ont d'abord cherché à dégager toute responsabilité. Et puis, si, quelques mois après cette date, Lautric, sa sœur et son beau-frère pouvaient confirmer la présence de Goldman à leur domicile le soir du double meurtre de la pharmacie dont avait parlé la presse, ils ne savaient plus si ce drame s'était produit le 17, le 19 ou le 21 décembre.

Sans doute ces témoins ont-ils également été mal questionnés par la suite et, notamment, lors du premier procès auquel Joël Lautric était venu témoigner spontanément, sans avoir reçu de convocation. Il a dû, pour s'y rendre, avancer le prix de son billet d'avion depuis Pointe-à-Pitre. S'agissant d'un témoin décisif, cela est pour le moins surprenant !

« Informé » par « Minute »...

Au cours du second procès, Me Kiejman a su mettre en évidence la grande fragilité et les nombreuses contradictions de l'accusation. Ainsi a-t-il fait admettre par le commissaire Jobard l'inexistence de preuves matérielles contre Goldman. Seules pesaient contre lui les identifications.

Ses défenseurs ont su faire admettre, pour partie, les anomalies intervenues dans leur déroulement à certains témoins.

Reste le livre de Goldman, ce voyage au fond de soi-même, cette analyse si juste, si profonde, si vraie qu'il n'est pas possible d'en ignorer la sincérité. Pour ceux que sa lecture n'aurait pas suffi à convaincre de son innocence, l'absence de preuves, de ces preuves réclamées en vain par les jurés, suffisait à justifier l'acquittement de Goldman, au bénéfice du doute, des meurtres du boulevard Richard-Lenoir. Condamné à 12 ans pour ses trois hold-up, il devrait, par l'effet des remises de peine et d'une libération conditionnelle, sortir sans trop tarder.

Que ressort-il de ce procès ? Me Kiejman, dans sa plaidoirie, a estimé qu'il y avait là matière à une critique d'ensemble de notre système judiciaire, le même qu'au XIXe siècle. Ce système où les hommes, même innocents, se voient pris dans les rouages d'une machine infernale. N'est-ce pas ainsi que Goldman s'est trouvé pris au piège ? Sur la foi des confidences erronées d'un indicateur occasionnel, les policiers l'ont cru coupable. Délaissant toute autre piste, ils ont étayé le dossier... à charge, bien entendu. Leurs questions « directives », perceptibles à travers les réponses « téléguidées » des amis de Goldman, l'identification « identifiante », tout fut fait, dès lors, pour transformer le suspect en coupable. C'est ainsi, par exemple, que le policier chargé de l'enquête de personnalité a puisé ses « informations » dans « Minute », « Rivarol », « Valeurs actuelles » et la prose d'un leader d'extrême droite ! Une fois ce faisceau de présomptions convergentes réuni, le dossier a été mis en forme — et non repris au fond — par l'instruction.

Tout cela aboutit au premier procès au cours duquel, comme c'est souvent le cas, l'aspect théâtral et, selon Goldman, le racisme antisémite et « antigauchiste » ont pris le pas, malgré la gravité de l'enjeu, sur la recherche de la vérité. Fait comme un rat, d'innocent qu'il était au départ, il s'est retrouvé condamné au terme de ce processus que, pour une fois, il n'est pas abusif de qualifier de kafkaïen. Si Goldman s'était appelé Dupont et s'il n'avait eu, comme d'autres détenus, comme Agret, que l'automutilation pour clamer son innocence, sans son intelligence exceptionnelle, son livre et ses amis, sans ses avocats hors pair, Goldman n'aurait pas été rejugé et innocenté. Il purgerait aujourd'hui une peine de réclusion criminelle à perpétuité.

C'est bien le plus grave. Pour tous les autres...

JEAN-LOUP REVERIER

changer la vie quotidienne

LE GRAND AIR DES PLUS-VALUES

Les scandales immobiliers fleurissent comme pâquerettes dans les prés au mois de mai. En voici encore un, dans le 10e arrondissement à Paris. 1 200 personnes sont concernées.

La Rente foncière a vendu en décembre 1974 des immeubles anciens dont elle était propriétaire à une autre société, l'O.c.p.-auxiliaire-foncière. La Hénin a prêté 90 % du prix d'achat des immeubles : soit 34,5 millions de francs !

Le nouveau propriétaire a soudain décidé de vendre les appartements en copropriété réalisant ainsi des plus-values de 100 % et plus (de 1 250 F le m2 à 2 200 et 3 000 F le m2). Dès lors, deux solutions pour les locataires : acheter ou partir.

Mais l'opération ne s'arrête pas là. L'O.c.p.-auxiliaire-foncière a revendu une partie des immeubles à deux autres sociétés et à un marchand de biens, ce qui n'a pas amélioré pour autant la situation des locataires : il y a maintenant quatre propriétaires qui usent des moyens habituels pour déloger les occupants : lettres de congé, coups de téléphone, visites surprises et moyens de pression divers...

Ces ventes successives qui permettent la réalisation de bénéfices substantiels sont en théorie réglementées — et interdites — par la loi. Mais seulement pour les immeubles classés IV A : c'est-à-dire pour des logements presque insalubres.

Dans l'attente d'un projet de loi sur la protection des occupants, les solutions immédiates manquent cruellement.

LA DEFENSE SUR LA DEFENSIVE

La Défense est encore sur la sellette. Ses surfaces de bureaux prévues initialement étaient de 400 000 m2. Elles ont ensuite été portées à 1 500 000 m2 et, malgré la mévente des locaux, le programme est déjà largement engagé : 800 000 m2 seraient déjà construits.

L'Etablissement public d'aménagement de la Défense espérait encaisser des redevances de 1 400 F par m2 construit, mais les loyers baissent de plus en plus.

Il aurait pû apparaître normal de convertir ces surfaces non construites de bureaux en logements à caractère social : c'eût été trop beau ! Robert Galley, ministre de l'Equipement, l'a répété devant les sénateurs. Les centaines de milliers de mètres carrés vides, nous les aurons !

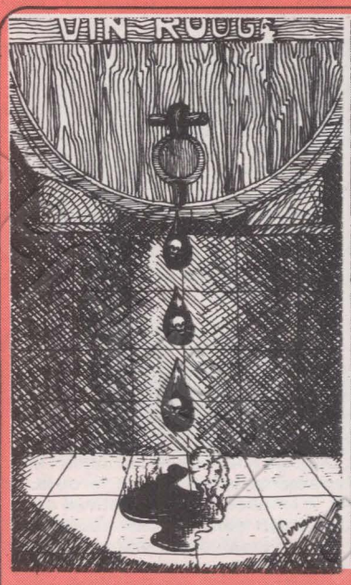



REGION MORTE : « IMPORTANT ET FRAGILE »

Ils étaient des dizaines de milliers de manifestants à Montpellier le 29 avril, Cid-Unati à côté de la C.f.d.t., mouvements occitans à côté de la C.g.t., du P.s. et de la Fen...

Dans une ambiance de kermesse, mineurs cévenols, lycéens, étudiants, chômeurs et vignerons se sont rassemblés, venus de 200 km à la ronde. « C'est à la fois important et fragile » dit Georges Frêche, député socialiste de l'Hérault. « Il faut vraiment une situation dramatique pour constituer un tel rassemblement ». Et la presse n'a pas fait état de cette journée, de l'importance de cette unité. Pourtant les manifestations allaient devancer l'actualité. En scandant « Fourcade, Ramel, trafiquants », ils annonçaient la décision prise : le vin de Ramel (voir l'Unité » n° 196) a été déclaré impropre à la consommation...

Le succès de la journée du 29, l'unité des différentes catégories socio-professionnelles ont des racines profondes : dans un pays où la vigne, paradoxalement, c'est ce qui « marche » encore le mieux ; dans un pays où on ne peut pas faire autre chose parce que le chômage y dépasse les 8,3 % de la population active, soit le double de la moyenne nationale, l'ensemble de la population a montré au Pouvoir que ni les provocations ni les entreprises de séduction ne suffiraient à la faire taire.

PLAN SOCIALISTE POUR L'EDUCATION

Le 11 avril, à Arras (Pas-de-Calais) le 25 avril à Saint-Fons (Rhône) et le 2 mai à Mérignac (Gironde) se sont tenues les trois premières journées inter-régionales d'études pour un plan socialiste pour l'éducation nationale. Ces journées ont rassemblé un nombre variable de militants — surtout des enseignants, et elles ont montré les très réelles potentialités du Parti en ce domaine. La constructive franchise des discussions a déjà permis et devrait plus encore permettre d'aboutir d'ici à quelques mois à un texte susceptible d'être discuté plus largement, parce que déjà bien dégrossi. A cet effet, les prochaines réunions auront lieu le 23 mai à Bar-le-Duc, le 30 mai à Marseille et le 13 juin à Laval.

GALLEY-LA-HACHE

De Chalandon en Galley, le ministère de l'Equipement pratique le changement dans la continuité. Ainsi, dans le secteur nord de Saint-Jean-de-Monts, en Vendée, Robert Galley vient de déclasser une partie des bois territoriaux. L'explication de ce geste est simple. En 1968, une opération d'aménagement touristique était décidée dans cette partie du littoral vendéen tant prisée de Merlin. Elle s'est traduite par la cession de 135 hectares de forêt domaniale à la Sacom. Cette société d'économie mixte a revendu les terrains aux promoteurs. Pour pouvoir y construire, de nombreux arbres ont été abattus, ce qui était parfaitement contraire au plan d'urbanisme de Saint-Jean-de-Monts, selon lequel les espaces boisés de ce secteur étaient classés à conserver. Une telle infraction à la législation amena l'Association de défense de l'environnement en Vendée à saisir le tribunal administratif de Nantes. Récemment, cette association a introduit un recours contre un permis de construire délivré dans ce secteur.

Sans doute cela n'est-il pas étranger à l'arrêté de Galley, publié au J.o. du 31 mars. En déclassant les espaces boisés litigieux, le ministre a légalisé a posteriori toutes les constructions illégales effectuées entre 1971 et 1976. Ce ne sont pas les promoteurs qui s'en plaindront..

LE MARCHE DU MIEUX VIVRE

Nature et Progrès organise une exposition-vente de produits naturels à 20 h, jusqu'à dimanche soir, dans le hall d'exposition de la place de la Bastille.

Films-débats sur la nature, face à face producteurs-consommateurs, alimentation du sol à votre table, cuisine simple et naturelle, énergies nouvelles, jardinage et agriculture biologique, films écologiques, etc. Et puis... on peut faire son marché sur place.

LE 1er MAI DES INADAPTES

L'enfance inadaptée était présente au cours de la manifestation du Premier Mai, de la Bastille à l'Opéra, par l'intermédiaire du Comité d'études et de coordination pour l'enfance inadaptée. C'était la seule de toutes les associations spécialisées à oser ainsi crier bien fort son « refus d'une politique qui maintient les inadaptés en marge de la communauté nationale ».

ENFANTS SANS VACANCES

Un enfant sur deux ne part pas en vacances... Le Secours populaire français (9, rue Froissart, 75003 Paris ; C.c.p. 654.37 Paris), organise une campagne destinée à offrir 320 000 journées de vacances en 1976 à l'enfance défavorisée.



changer la vie culturelle

Livres

DEBOUT, LES MOTS !

Les Terriens « clamsmourront-ils » tous, même « jeunesetbeaux », victimes de la « superpollution technocratmosphérique » qu'ils sont en train d'engendrer ? C'est la question que pose pertinemment René David dans son « désespérécit » publié aux Editions Roblot : « Les crabes ». Les hommes avaient pourtant été prévenus de ces temps « exécrabes » qui les menaçaient. Ils avaient vu disparaître un à un tous les éléments du grand peuple des crabes qui occupaient « sur la planéterre l'ensemble du littoral marin » : la mer avait été souillée par les méfaits de « l'Involution Rédustrielle » ; et les « ramolovieillards » avaient laissé faire...

Sur le ton enjoué d'un pamphlet-fable à la Queneau, René David pousse son cri d'alarme. Il y aurait tout intérêt à ne pas prendre ce livre pour un simple exercice littéraire. A prendre en compte la mise en garde qu'il constitue. Spécialistes de l'écologie, à vos lunettes ; le discours de René David n'est ni compliqué ni « superscientifique », il est direct : « Finita la Vita ; the end ; adieu ; tchao ». C'est clair, non ? Et puis c'est rudement « bienécrit ». Comme le dit Georges Conchon dans sa préface aux « Crabes » : « Debout, les mots ! Les désespéricits sont souvent les plus beaux ».

FRAGMENTS D'AMOUR... ET DE VERITE

Tous les chemins mènent à Sarrebruck. Du moins pour François-Régis Bastide. Il appelle ce phénomène étonnant « La fantaisie du voyageur », l'intitule roman et le publie aux Editions du Seuil. Surprise du lecteur : le romancier prend pour héros François-Régis Bastide soi-même et le suit à Sarrebruck où il conçoit un enfant, en pleine occupation française de l'Allemagne, à la fin du dernier conflit mondial ; il le file également, vingt ans plus tard, dans la même ville où il se rend en compagnie d'Anne, avec qui il vit un amour passionnel mais platonique. En ouvrant le sac à main d'Anne, en découvrant sa date de naissance sur le passeport, il réalise : Anne est cet enfant qu'il a engendré.

Qui a brouillé les cartes ? Sont-elles brouillées ? François-Régis Bastide a bien été attaché d'information du gouvernement militaire de la Sarre, le « Who's who » l'atteste. Alors, avons-nous affaire à une autobiographie ? A une « imposture » comme il arrive à François-Régis Bastide de le confesser à Anne ? Où est la réalité ? Où est le rêve ? Où est le fil d'Ariane qui permettrait de s'y retrouver dans cet entrelas qui, sous la seule désignation de Franz, nomme tantôt Kafka, tantôt Schubert, d'autres fois le Franz d'Anne, c'est-à-dire Bastide-héros-auteur ? Allez donc savoir ! L'important est dans la texture musicale de ce roman : une suite de fugues qui n'ont de résonance que dans la consonnance, qui ne vivent que les uns par rapport aux autres. Cette musique mystérieuse, Aragon lui a donné un nom : le « mentir-vrai ». Ce n'est pas un hasard si on croise le vieux poète chenu plusieurs fois dans le livre de Bastide.

Où est la vérité ? Dans le quotidien tel qu'on le vit ? Dans la façon dont on se raconte et dont on le raconte aux autres ? Bastide nous amène à nous le demander. Jean-Pierre Enard aussi avec ses « Fragments d'amour », parus aux Editions Galilée. De Paris vers Caen, Pierre et Marie fuient leur lassitude, leur accoutumance à la vie du couple ; ils ont décidé de se refaire un amour neuf. Ils s'installent à Saint-Aubin-sur-Mer, dans un hôtel de bord de Manche. Les bons et les mauvais souvenirs font assaut sur leur mémoire comme le flot du ressac sur les galets de la plage. L'impudeur est à son comble : le bonheur les ronge et ils ne semblent pas s'en apercevoir. Ces pages fulgurantes sont dédiées à Magali. Le hasard et l'amitié veulent que j'aie été à Caen et à Saint-Aubin-sur-Mer avec Jean-Pierre Enard et Magali, que j'aie vécu là-bas dans la même maison qu'eux. Pierre et Marie sont-ils Jean-Pierre et Magali ? J'incline à le croire. Que dis-je ? j'en suis sûr. Mais j'avoue avoir été un témoin aveugle : à leurs côtés, je n'ai pas vraiment soupçonné ce grand feu qui les brûlait. Ce « mentir-vrai » de Jean-Pierre Enard n'est pas une imposture, je le sais pertinemment. Mais comment n'en être pas troublé ? Comment s'avouer sans vertige qu'on passe souvent à côté de l'essentiel ?

J.-P. L.

Télévision

LES MAUVAISES LANGUES

Orléans, Amiens, Châlons, Le Mans, Dinan, à chaque ville sa rumeur, son accès de fièvre, sa crise d'« intox ». A Paris même, le mal montre, ici ou là, le bout de l'oreille. L'ampleur du problème, la ténacité du fléau, justifiait donc qu'Antenne 2 consacrât un Dossier de l'écran aux nouvelles formes de chasse aux sorcières. Mais, en dépit de ses louables intentions, de son honnêteté intellectuelle, l'émission de l'autre mardi nous a laissés sur notre faim. Pourquoi ? Parce qu'elle s'est contentée d'effleurer un phénomène qu'il aurait fallu creuser, parce qu'elle n'a pas répondu aux principales questions qui surgissaient au détour du débat. Pour vider un abcès, il convient d'y porter franchement le bistouri. La télévision garde trop souvent ses distances.

Que nous a-t-elle montré ? L'étrange naissance, mystérieux crescendo de « bruits» qui soudain se déchaînent contre une catégorie de la population. Ils semblent prendre leur source à la sortie des lycées. « En allant acheter nos robes chez X, nos chaussures chez Y, nous risquons de nous retrouver dans les maisons closes de Caracas », murmurent les écolières frémissantes. Et les parents de leur emboîter le pas, et l'opinion publique d'adopter, d'orchestrer, de diffuser ces lubies. Tout le monde ne peut pas se tromper, n'est-ce pas ? En vain les victimes des calomnies tentent-elles d'établir leur innocence. « Si ce n'est toi, c'est donc ton frère, » réplique l'accusation. Loin d'éteindre l'épidémie, l'absence de preuves la stimule, encourage, autorise toutes les extravagances. « On » a « vu » des trappes dans les cabines d'essayage, des sous-marins dans la rivière locale, on connaît quelqu'un qui connaît quelqu'un qui... Remontez l'immense chaîne d'intermédiaires et vous parviendrez à un kidnapping.

Mais les notables, dans tout cela ? L'élite, le gratin, les gros bonnets, que font-ils ? Ils flottent à l'écart de la tempête. Ecoutez Roger Secrétain, ancien maire d'Orléans, déplorer « d'avoir été le dernier averti ». Mesurez l'incurie du préfet de la Somme, qui refusa d'entendre les cris d'alarme qui montaient vers lui. Comme si le silence et le mépris étaient capables d'arrêter la contagion et de mettre un terme au délire ! Pourtant, aussi brusquement qu'elle s'est déclenchée, la folie se calme. Il a suffi d'un rien, un article dans la presse, un prêche à l'église ou simplement un sursaut de bon sens, pour que les langues s'apaisent. Plus gênés que honteux, les coupables haussent les épaules et soupirent : « Oui, bien sûr, nous y avons été un peu fort, nous regrettons d'être tombés dans le panneau ». Mais ce panneau, qui l'a tendu ? Qui l'entretient en état de marche ? Qui a intérêt à ce que le racisme ou la xénophobie subsistent « à l'étouffée », discrètement alimentés par des on-dit ? Juifs, Arabes, Tsiganes, toutes les minorités ethniques prêtent le flanc à ces campagnes de persécution qui couvent ou qui éclatent en dépit de la loi.

Jamais on n'identifie, jamais on ne punit ceux par qui le scandale arrive. Non pas les gogos, mais les « souffleurs», les inspirateurs, les responsables du délire collectif. Pourtant, ils sévissent à longueur d'année dans les colonnes d'une certaine presse, empoisonnant en douce le bon Français moyen qui, l'autre soir, devant son poste, s'étonnait : « Comment les gens peuvent-ils avaler de telles sottises ? » Qu'il se méfie ! La rumeur guette en coulisses une occasion de revanche. A preuve : cette téléspectatrice qui téléphona pour signaler l'existence d'une trappe dans une boutique de confection de Marseille...

GABRIELLE ROLIN

CHANSON ET REVOLUTION

Il faut le constater : le terme chanson ne se suffit plus à lui-même. On a besoin de préciser : « chanson yé-yé, chanson folk, chanson populaire, chanson « rive gauche », chanson intellectuelle, chanson poétique, chanson politique, chanson folklorique, et j'en passe », comme dit Louis-Jean Clavet qui étudie soigneusement dans son livre, « La production révolutionnaire » (Payot éditeur), la production des chansons. Soixante pages divisées en trois chapitres : « Chanson politique et chanson révolutionnaire », « Tradition, détournement, folklore » et « Les chanson de Mai 68 ». Ces pages sont précieuses. Car elles appellent à préciser les termes. Car elles font quelques mises au point nécessaires. Précisions souvent d'importance : « Toutes les chansons sont politiques, de Mireille Mathieu à Colette Magny... » Encore y a-t-il quelques nuances à mettre entre une ode au général Boulanger, un texte de Ferré et un couplet de Ferrat. Mais ces chansons « de gauche » (pour parler vite) qui nous intéressent tant, sont-elles révolutionnaires pour autant ? Qu'est-ce qu'une

Cinéma

D COMME DUGOWSON

Si dans l'ultime séquence, muette et en noir et blanc, du film « F comme Fairbanks », André agonisant se rêve sur le tapis volant d'un film muet de Douglas Fairbanks, c'est parce que le réel, ce n'est pas simple. Du moins quand on est en 1976, qu'on a un diplôme d'ingénieur mais pas d'emploi, qu'on a rencontré Alice mais qu'elle ne veut pas vous suivre au pays des merveilles... On reconnaît tout de suite ce ton doux-amer, ces personnages à la fois « bien ancrés » dans la réalité et nourris de rêve dont le jeune réalisateur Maurice Dugowson nous avait enchantés déjà dans « Lily aime-moi » — son premier film, après 9 ans de télévision et de mémorables démêlés avec la censure O.r.t.f. pour la série de variétés « Tous en scène ».



Revoici d'ailleurs, presque identique, l'équipe de comédiens de « Lily » (Patrick Dewaere, Miou-Miou, Folon), ajoutée ici à Michel Piccoli et à l'inattendu John Berry (le cinéaste de « Tamango » et de « Claudine »). Et l'amitié qui semble unir ces deux « anciens » à l'ex-bande du Café de la Gare et à Dugowson n'est sans doute pas pour rien dans le charme tendre, irrésistible de « F comme Fairbanks ».

S.R.

chanson révolutionnaire ? Joue-t-elle un rôle dans l'événement historique même ? Qui l'écrit ? Le peuple en lutte ou l'intellectuel coupé des réalités ? La chanson qu'entonne le peuple : « Marseillaise » ou « Internationale », ne renvoie-t-elle pas à des faits qui n'ont rien à voir avec le présent ? Quelle est la part de la mythologie et celle de l'Histoire ? La chanson ethnique est-elle révolutionnaire ? A quoi renvoie, dans les consciences, des refrains-réflexes comme « Bella Ciao » ?

C'est à toutes ces questions que Calvet tente de répondre avec minutie. Il y parvient dans la mesure où il ne se laisse aller à aucun présupposé, à aucun schéma réducteur : il constate, il souligne. Il découvre et réfléchit au rythme de son lecteur. Il donne des références. Il fait œuvre de pédagogie. Il aide à y voir clair, à comprendre qu'il y a chanson et chanson, notamment « chansons **d'usage révolutionnaire** et chansons **de contenu révolutionnaire** ». Ce qui peut expliquer l'étonnante carrière du « Roi Renaud » et l'échec des productions de Mai 68. Ce qui pourrait inciter certains à méditer : les bonnes intentions ne suffisent pas à faire de bonnes chansons.

Musique

TORNADES DE MAI

58 ans, vous êtes sûr ? Après tout, on ne sait plus. Et quand Ella Fitzgerald apparaîtra le jeudi 20 mai sur la scène du Palais des congrès à Paris, il n'y aura plus personne pour s'attarder à ce détail après la première note de sa première chanson. Tout comme un autre invité du 20 mai le trompettiste-chanteur Roy Eldridge, qui a récemment enregistré un « Happy time », à peine nostalgique (Pablo 2310-746). Ella vient de réaliser, sur un thème qu'on croyait usé, « April in Paris » (disque Pablo 2310-759) qui est une leçon de choses pour expliquer ce que peut être l'improvisation en jazz. Avec un très efficace complice, le pianiste Oscar Peterson (dont les étincelants débuts sont réédités en R.c.a. FXM - 1-7233).

Autre visiteur célèbre : Lionel Hampton. Il suffit de commander son « Best of » (Saturne 66017) au Club socialiste du disque pour que cette tornade noire vienne vous submerger à domicile — pour peu que, dans la tournée que Hampton fait actuellement en France (pour Paris : le 26 mai au T.e.p.), on ne soit pas à portée de son vibraphone.

Télévision

LES TABOUS ET LES EXCLUS

De temps en temps, à la télévision, il y a quelqu'un qui se jette à l'eau et s'attaque à l'un de ces sujets réputés délicats qui alimentent souvent les autocensures. Avec son émission sur la sexualité vendredi dernier, c'est ce qu'a fait le jeune réalisateur Gérard Poitou. Il s'est d'abord rendu à Arras, dans une école religieuse où l'on avait fait lire aux 8-9 ans le dossier établi sur ce sujet par la publication pour enfants « Okapi ». A cette enquête — que les réactions des parents rendent particulièrement édifiantes — s'ajoutait un reportage auprès d'autres « exclus de la sexualité » : ceux du troisième âge. L'ensemble étant commenté par la psychologue d'enfants Danielle Rapoport par le médecin Georges Abraham et par un ecclésiastique.

D'où vient la peur de la sexualité ? Vraie ou fausse libération sexuelle ? Quelles formes prend la répression ? Le débat rebondira ce vendredi avec Alain Touraine, le Dr Carpentier, Roger Dadoun et le Dr Tordjmann, mais aussi avec les interviews de jeunes, travailleurs ou scolaires. Ceux qui ont, les tout premiers, leur mot à dire.

Théâtre

LES MALHEURS DE VITEZ

Le 6 février dernier le tribunal de commerce de Paris prononçait la liquidation des biens du Théâtre des Quartiers d'Ivry, la compagnie théâtrale dirigée par Antoine Vitez. Quelque temps plus tard un commissaire-priseur se présentait pour procéder à l'inventaire : habitants d'Ivry, artistes et élus s'y opposaient énergiquement. Et la contre-attaque se développait aussitôt : « Ce travail qui est un des plus originaux et des plus importants de la vie artistique française doit se poursuivre », affirmaient tous ensemble (dans une lettre envoyée à Michel Guy) Edmonde Charles-Roux, Patrice Chéreau, Jeanne Laurent, Ariane Mnouchkine, Peter Brook et bien d'autres. Finalement le secrétariat d'Etat, devant la tempête qui menaçait, a « lâché » une subvention de 500 000 F pour l'année 1976. Les dettes seront payées. Mais est-ce suffisant pour exister ? Des désirs et projets sont en l'air. La municipalité d'Ivry a apporté son aide : un « lieu » sera aménagé en salle. Donc Vitez sera bientôt dans ses meubles. Mais, en attendant d'avoir épongé ses dettes, devra-t-il se contenter de danser devant le buffet ?

Samedi 22 et dimanche 23 mai
Organisée par la Fédération de la Drôme

FETE DU P.S.

à Beaumont-lès-Valence
Avec pour la partie spectacles :
- La troupe du Théâtre de la Rampe de Montpellier
- L'orchestre Old Time Quintet, Christiane Oriol, Benny Waters, les Flagada Stompers
- Gilles Dreu

ALLOCUTION DE FRANÇOIS MITTERRAND LE 23 MAI

Jacques Bertin: « J'ai deux ennemis, le capitalisme et les cuistres »

« Je ne donne rien que mon chant », chante Jacques Bertin.C'est déjà beaucoup. La qualité du cadeau est sans faille : fraternel, généreux, rigoureux et lyrique en même temps, il pousse de sa voix forte la geste extraordinaire de nos vies ordinaires. Bertin est dans notre temps comme un poisson dans l'eau : il s'y plaît, même dans la lutte. On ne dit pas de lui : « Tiens voilà Machin avec son nouveau spectacle ». On dit seulement : « Tiens revoilà Bertin ». Ses changements sont des progrès. Sa continuité est maturité. Après ses deux expériences parisiennes précédentes de 1974 et 1975, au Théâtre Mouffetard, il s'attaque à la Cour des Miracles (23, avenue du Maine). Il n'y est que jusqu'au 15 mai. Le parisianisme, très peu pour lui. Demain le verra repartir pour les petites salles provinciales ou les fêtes politiques de l'été. Où il chante il laisse une traînée de joie. Pas tout à fait par hasard: il est un des rares « artistes de variétés » à réfléchir sur son métier.

Il écrit des livres; le dernier, « Impossible parler », est sorti récemment aux éditions de Saint-Germain-des-Prés. Il a été et demeure journaliste. Il a inventé le « Sigma-Chanson » de Bordeaux. On le sent riche de cent autres virtualités. Il pourrait très bien se passer de chanter, se dit-on. Oui, pourquoi Bertin chante-t-il ? « La chanson, explique-t-il, est un outil. Un outil pour moi d'abord; parce qu'elle me donne une possibilité d'identification personnelle et sociale, mais aussi historique et collective. Je suis un enfant de cette couche sociale pauvre, située en dessous de la petite bourgeoisie et dans la mouvance catholique, qui, au sortir de la dernière guerre, a payé des études à ses enfants. Je suis de ceux qu'on a retrouvés à l'université et dans l'action culturelle, dans les mouvements progressistes de la jeunesse chrétienne, puis au P.s.u. et maintenant au P.s. Chanter revient à dire, indirectement, l'histoire de mon groupe social dans ses contradictions, dans les miennes. Sans pour autant déballer des textes-slogans... La chanson est aussi un outil pour les autres: si je m'obstine à chanter ce n'est pas parce que je suis certain de mon génie (avoir une grande sensibilité personnelle autorise-t-il à se camper en porte-parole ?), c'est parce que je suis persuadé de l'importante fonction sociale de la chanson. Depuis toujours la chanson a été l'âme du peuple. Elle peut être aujourd'hui porteuse d'un projet de société... »

De ce rôle qu'il assigne à la chanson Bertin a d'ailleurs fait une belle ritournelle: « ...J'écris sur le bonheur / Et sur la joie. J'écris pour le Chili, pour le temps qui va / Qui ne donne sa force qu'à ceux qui ont un monde à gagner./ J'écris à cause du feu dans ma tête et de la mort qu'il faut nier./ J'écris à cause de / tant d'amour et tant de douleur ». Est-ce si simple à mettre en pratique ? Le chant de Bertin n'est-il pas, comme il l'avoue, « muselé par les radios bavardes » ? Il reconnaît volontiers que les obstacles existent. Il les nomme: « J'ai deux ennemis; le capitalisme qui a dévoyé la chanson pour en faire un produit à but lucratif; les cuistres universitaires qui refusent de la considérer autrement que comme un amusement de second ordre ».

Pour Bertin il y aurait urgence à envisager sérieusement le problème de la chanson : « Je cherche désespérément des études, des livres qui puissent m'aider. Il n'y en a pas. Que font les historiens et les sociologues ? Pourquoi n'étudient-ils pas cette période où la rupture s'est produite entre le peuple et les artistes ? Cette période qui correspond précisément à la montée économique de la bourgeoisie, à sa mainmise sur le commerce et les progrès technologiques, à son irruption dans la création artistique. Cette période qui correspond à l'invention de l'imprimerie. Il y avait jusqu'alors une tradition purement orale. La bourgeoisie est venue qui a enfermé les poètes-chanteurs dans les livres. Le peuple pouvait-il se procurer des volumes rares et chers ? Et quand, des siècles après, une nouvelle révolution technologique (l'enregistrement sur disque puis sur bande magnétique) est venue donner un nouvel élan à la tradition orale, la bourgeoisie n'a eu qu'un souci : gagner de l'argent. Mais pas question d'être ennuyée par cette nouvelle diffusion massive ! D'où l'édulcoration que l'on connaît, les sous-produits qui sont matraqués tous azimuts, etc. Ce qui n'a fait que confirmer les intellectuels de l'Université dans leur mépris : la chanson, ce n'est pas sérieux ! »

Un art immédiat

Bertin se fâche presque : « La chanson est un art. Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas un centime pour elle dans le budget de la Culture en France, ce n'est pas parce que quelques mandarins rétrogrades continuent à ne vénérer que la chose écrite et imprimée... qu'il ne faut pas plaider pour elle ! La chanson est un art immédiat : pas besoin d'avoir de grands et beaux diplômes pour se mettre à chanter, pas besoin d'être cultivé pour pousser la rengaine ! La bourgeoisie a tout tué sauf le besoin. Le besoin de chanter au réveil ou sous la mitraille. Mieux : grâce à l'avènement de l'audiovisuel, la chanson renaît. Il y a sûrement là le moyen de réconcilier la poésie, qui a été exilée dans les fascicules élitaires, avec la tradition orale. Ce

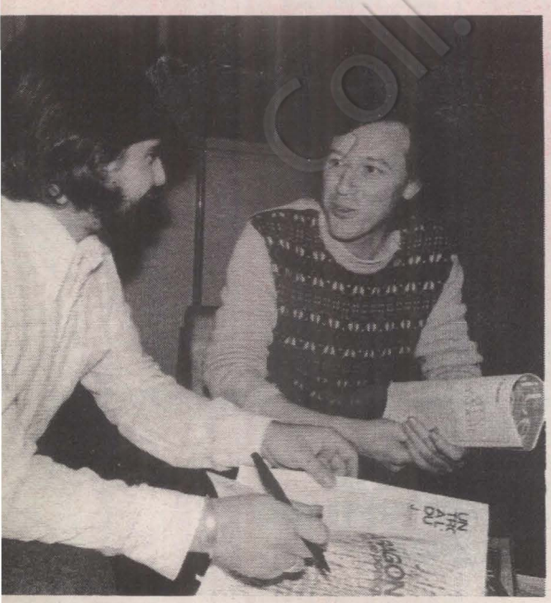

Jacques Bertin avec Jean-Paul Liégeois.

Mai 1976

n'est plus la chanson qui manque désormais. C'est la qualité qui fait défaut. »

« Et si les chanteurs de qualité ne sont pas nombreux actuellement, poursuit Bertin, on sait à qui la faute : l'astuce du Pouvoir consiste à empêcher les créateurs potentiels de prendre conscience de leurs possibilités, à ne laisser se développer aucun travail culturel à la base. C'est la politique de Michel Guy : de plus en plus de festivals, de moins en moins d'action culturelle permanente. Ce qui entraîne une diminution du nombre des « vocations ». Michel Guy devrait se faire appeler « ministre des chambres de commerce et des syndicats d'initiative » : sa politique et la leur donnent le même résultat... » Et Bertin de conclure : « Ce qu'il faut avant tout, c'est se battre pour la chanson de qualité et rendre l'usage de cette vraie chanson aux classes populaires. Nous y arriverons parce que, malgré tous ses combats d'arrière-garde, la bourgeoisie ne peut plus s'opposer à un phénomène irréversible : l'accoutumance à la chanson. »

Conséquent avec lui-même, Bertin a choisi de porter le combat sur le terrain syndical : « Je milite au Syndicat français des artistes interprètes qui est rattaché à la C.g.t. Cette affiliation est parfaitement logique. Le Pouvoir veut faire croire aux travailleurs que les artistes sont des demi-fous, des demi-dieux irresponsables qui ne méritent pas qu'on investisse pour eux dans des équipements collectifs, des travaux de recherche, du matériel, etc. A nous de prouver le contraire, de montrer que nos intérêts sont les mêmes que ceux des travailleurs. »

En six ans, le nombre des artistes a diminué de plus de 30 %. Dans les rangs des artistes de variétés, dans le même temps, la décimation a atteint 50 % ! Bertin a du pain sur la planche : « Nous ne sommes plus que quelques chanteurs syndiqués à nous battre pour que nos employeurs daignent nous payer. Nous travaillons beaucoup avec les circuits parallèles, du genre M.j.c. ou associations ; ils ont les mêmes problèmes que nous ; on ne peut pas se battre contre eux, même s'ils ne nous offrent pas les meilleures conditions de travail et de salaire. Nos véritables patrons de combat sont les chaînes de radio et de télévision. Les périphériques d'abord — R.t.l., R.m.c. et Europe 1 — où il n'y a aucun emploi pour nous, où nous ne sommes pas payés quand nous venons chanter en direct ; ce qui constitue un manque flagrant à la loi, commis avec la bénédiction du gouvernement. Les « restes » de l'O.r.t.f. ensuite : depuis l'éclatement nous n'y trouvons pratiquement plus de travail. Une délégation du syndicat l'a dit récemment à M. de Broglie, le bras droit de Jacqueline Baudrier, P.d.g. de Radio-France : nous avons fait le compte du volume horaire de travail offert par la radio nationale aux artistes de variétés ; voici le chiffre ; une heure par mois ! Oui seulement une heure qui correspond à la durée de l'émission d'Eve Griliquez sur France-Culture : Libre Parcours... »

Pas de budget

« Partout ailleurs, poursuit Bertin, on a pris l'habitude de ne pas nous payer. Des émissions comme « Studio de nuit » et « Pas de panique » (sur France-Inter) et « La chanson » (sur France-Musique) ne disposent d'aucun budget pour rémunérer les chanteurs qu'ils font travailler. Il nous faut nous bagarrer pour exiger de signer la triste « feuille verte » de présence qui assure le cachet minimum (100 F à peine) et la sécurité sociale, qui nous garantit que nous serons pris en charge si nous nous cassons une jambe dans l'escalier en sortant de la Maison de la Radio. C'est scandaleux : un établissement public national, Radio-France, tente de vivre du travail au noir, en piétinant les lois sociales les plus élémentaires. C'est scandaleux dans son principe même. Dans ses conséquences aussi : si nous laissons ces méthodes s'étendre, comment allons nous vivre ? Pourquoi les organisateurs d'un gala à Limoges ou à Brive ne tiendraient-ils pas le même raisonnement ? Pourquoi ne diraient-ils pas : « Venez chanter gratuitement chez moi, ça fera de la publicité pour vos disques » ? Evidemment, les chanteurs cèdent parfois à un certain chantage : « Si vous exigez d'être payés, vous ne passerez plus à l'avenir dans les émissions de notre chaîne... » Ils ont tort de se laisser intimider. C'est l'avenir de la chanson et de notre métier qui est en jeu. Il faudrait que la gauche le comprenne aussi et nous aide à nous battre contre les pratiques illicites des périphériques et de Radio-France. »

En un mot, Bertin propose de « faire le ménage » dans et autour de son métier. Ce n'est pas, chez lui, véhémence apparente. Il fait preuve, sur scène, de la même combativité : « Si je savais les mots... / Je vous parlerais un langage autrement dur... »

JEAN-PAUL LIEGEOIS

Discographie de Jacques Bertin : Six 30 cm. « Corentin » (La boîte à musique C 425), Grand prix de l'Académie Charles-Cros. « Revoilà le soleil » (Alvarez C506). « Je voudrais une fête étrange et très calme » (Alvarez C 450). « Si je savais les mots » (Alvarez C 407). « A Besançon » (Alvarez C 486). « Permanence du fleuve » (Alvarez C 805).

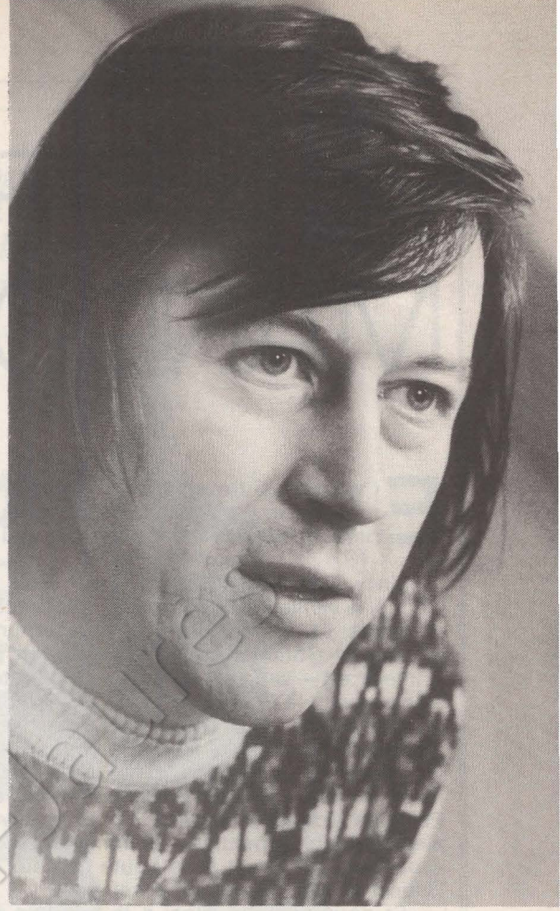





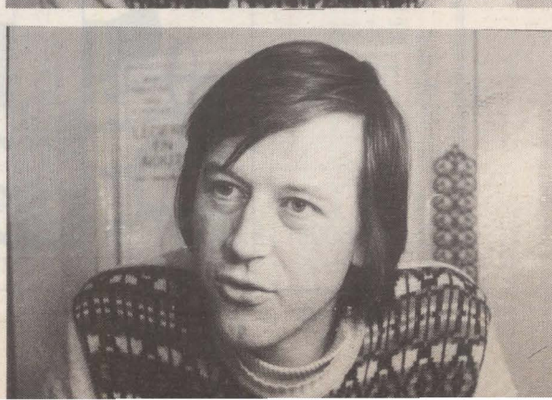

«L'INTERNATIONALE» A LA MANDOLINE... ET AU BINIOU

Et voici un autre « Latino-Américain ». Encore que, pour lui, le mot « latin » prête à confusion. Car ses ancêtres, avant leur personnelle découverte du nouveau monde, vivaient en Bretagne.

Un « Celto-Américain », alors ? Mais sa langue est l'espagnol. Certes, la vieille Europe possède deux caps Finistère, le nôtre et celui de Galice. Et l'Europe n'a jamais été terminée. Les Normands — ceux d'Oslo, de Göteborg et d'Elseneur, non pas ceux de Livarot et de Camembert — sautèrent d'île en île pour atteindre le Canada, quelques siècles avant le Gênois Colomb. Les Bretons attendirent un peu pour franchir l'Atlantique, le temps de ne pas régler avec leurs voisins assagis l'affaire du Mont Saint-Michel. Lorsqu'ils s'y mirent à leur tour, ils n'étaient plus Bretons, mais Français, chômeurs avant que le mot existe ou fonctionnaires de la Marine royale. Il n'y eut pas pour eux de Palos de Moguer d'où partir « pour un rêve héroïque et brutal ». Les aïeux d'Alejo Carpentier — comment diable prononce-t-on ce nom en espagnol ? — furent sans doute de ceux qui allèrent chercher vers l'Ouest ce que l'Europe leur refusait.

Et nous sommes ainsi à la fois loin et près de Gabriel Garcia Marquez. La proximité tient au fait qu'on est de l'Amérique latine, c'est-à-dire essentiellement de l'Amérique espagnole. Même Breton de la vieille conquête, celle de Cortez, de Pizarre et de Vasco Nunez de Balboa, qui le premier trempa les pieds de ses rossinantes andalouses dans l'océan Pacifique. Même Breton du vaste mouvement nationaliste qui, derrière Bolivar, Ian Martin et Iturbide, va morceler l'empire de Charles Quint. Même Breton de ces peuples qui apprendront à leur tour que les Sudistes sont la proie par excellence des Nordistes, comme Darius l'apprit d'Alexandre, Rome d'Alaric, Raymond de Toulouse de Simon de Montfort, Lee de Grant et l'Amérique latine tout entière des enfants de Lee et de Grant.

La différence est qu'il n'y a pas la Cordillère des Andes et la colossale masse continentale pour vous séparer de la patrie d'origine. Marquez est l'homme d'une terre qui reflète encore le sang indien. Où sont les Indiens de Cuba ? Au Pérou et en Bolivie, l'espagnol est encore aujourd'hui la langue d'une minorité. En moins de cinquante années, la population indienne des îles de la mer des Antilles fut anéantie et des fiers Caraïbes demeurent quelques dizaines de métis parqués en République dominicaine. Il fallut remplacer ce prolétariat en puissance anéanti dans l'œuf par des Noirs et parfois de « pauvres Blancs ». Pourquoi pas des Bretons ?

Vivaldi et Armstrong

Alors à Cuba, qu'on le veuille ou non, on regarde au-delà de la mer. L'outrage colonialiste, néo-colonialiste, impérialiste est grand, mais de l'autre côté de l'océan existe l'ancien monde, vers lequel le regard peut se tourner sans être troublé par les ruines des villes incas. La forêt n'est plus vierge depuis longtemps. Et ce n'est pas sans raison, ou sans ces raisons-là, que les deux derniers ouvrages d'Alejo Carpentier, parus en France, constituent à la fois un trait d'union entre l'Europe et l'Amérique et une parenthèse dans laquelle l'Europe enferme une certaine Amérique.

Le plus récent s'appelle « Concert baroque » (1). Un livre dense, étrange, d'un humour quelquefois facile et le plus souvent partagé entre le grincement et la tendresse. Je veux bien croire que la musique y mène le bal du récit, qui enchevêtre Vivaldi et Louis Armstrong dans une Venise de carnaval. Ce sera effectivement une musique baroque, haute en couleur et en sonorité. Aller plus loin n'est cependant pas interdit. Ce rêve-là ne se limite pas aux outrances dorées des bords d'une lagune qui est une vieillerie lorsque le soleil disparaît. L'essentiel du grincement humoristique tient en fait qu'au centre du sujet se trouve l'opéra que Vivaldi consacra à Montezuma, l'empereur-dieu que Cortez balaya avec l'aide de quelques chevaux et d'une Indienne amoureuse qui rappellera qu'avant « Hiroshima, mon amour » la collaboration horizontale avait déjà ses lettres de noblesse. Les « Indes galantes » nourrirent les petits et grands maîtres du XVIIIe siècle, au travers du filtre ou du miroir déformant de quelques milliers de lieues d'océan. Cette image renvoyée à un Mexicain pieux, alcoolique, riche et amateur de putains — un petit coup de pouce, et il serait un personnage d'Offenbach — n'est pas la grimace des exilés du nouveau monde à l'intention des descendants de leurs ancêtres, mais tout autant celle des ancêtres à l'égard des enfants perdus pour avoir quêté le veau d'or et à l'intention de qui aucun veau gras n'a été mis à l'embouche.

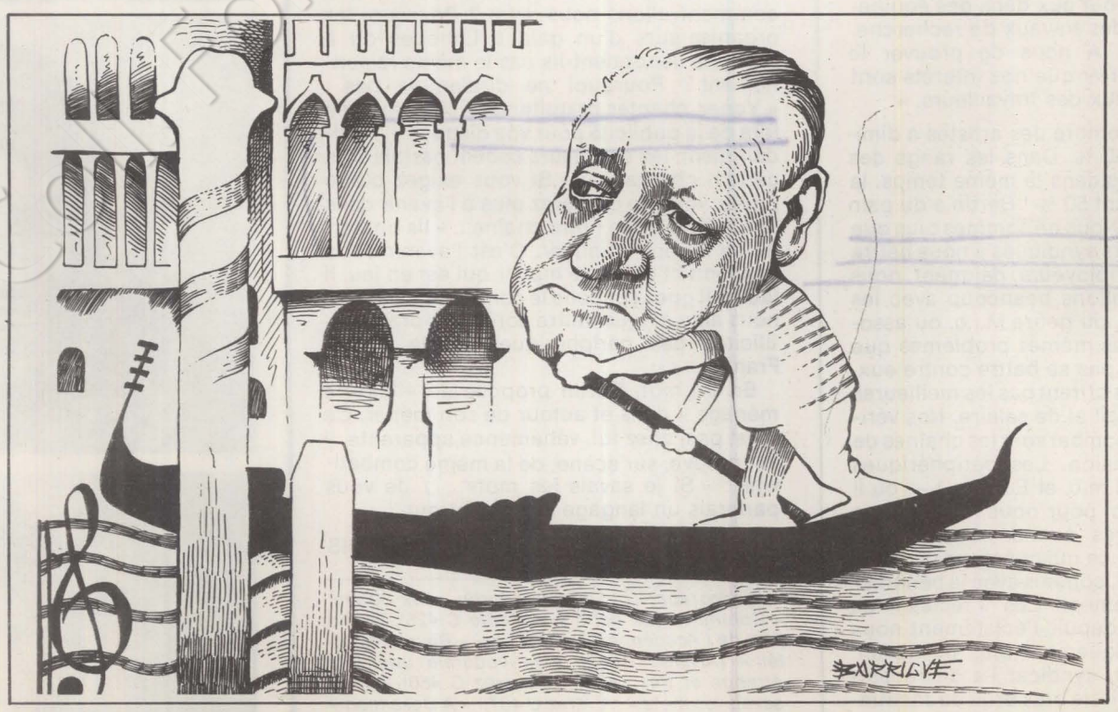

Livres

Comment peut-on être Persan ? Comment peut-on être Cubain ? Le ministre conseiller de l'ambassade de Cuba à Paris nous pose la question, par Mexicain interposé. « Il faudrait une révolution », dit le domestique noir à son patron « créole des Indes », qui lui répond : « Je me défie des révolutions ». Parce que vous avez beaucoup d'argent, réplique l'autre, qui ne l'écoute plus parce que ses oreilles sont pleines du bruit des marteaux des « mori » de l'horloge. « Je les entends peut-être pour la dernière fois », murmure le « créole des Indes ». Il faut savoir rompre les amarres. Ou pouvoir. Prendre le grand large, loin de la vieille Europe et de son exotisme de pacotille. Les petites femmes de Paris, la tour Eiffel et le palais des Doges. Quant à l'Espagne, de quoi s'agit-il ?

Un Cubain bretonnant

D'accord, il ne s'agit que de musique. Alejo Carpentier est un musicologue autant qu'un romancier. Il compose avec la rigueur d'une sonate. Cette musique-là est douce-amère. Son admirative approche peut relever du savoir encyclopédique, il n'en reste pas moins que le Cubain bretonnant n'est pas un romancier précieux. A plus de 70 ans, aurait-il d'ailleurs le temps de l'être ? Seulement, il est l'homme d'une confluence.

Son précédent ouvrage, publié en France au cours du premier semestre 1975, illustre la confluence. « Le recours de la méthode » repose sur un procédé de nature identique : l'ordre dans lequel l'ancien monde entend nous visser doit être remis en cause. Ou plutôt, il l'est, spontanément. Chaque chapitre s'ouvre par une phrase de Descartes que le récit met en pièces. Ce n'est pas « je pense, donc je suis », mais « je suis, donc je pense ». Nous pourrions nous laisser entraîner à trouver là une contestation celtique à la raison puisée dans les fontaines romaines avant de se geler dans les frimas hollandais. Laissons ce soin aux exégètes. Alejo Carpentier n'a besoin ni de Breton ni d'Indien pour dire ce que beaucoup de gens commencent à savoir : les riches et les puissants latino-américains n'ont souvent recueilli du patrimoine européen que les vices, les idées superficielles ou les médiocrités. Le colonialisme, c'est aussi cela : un raté de la mère patrie devenu un grand homme parce qu'au royaume des aveugles les borgnes sont rois.

Les deux livres ont ceci de commun : le personnage principal n'est pas un homme quelconque. Il possède la puissance et la fortune. Et s'il se conduit parfois comme un sauvage, ce n'est pas parce que resurgit en lui le sang primitif de l'Indien ou du Noir. Non, simplement, la puissance et la fortune n'ont jamais arrangé personne, lorsque l'une donne l'autre et réciproquement.

Ainsi, cette Amérique latine-là n'est ni nostalgique ni mélancolique. Elle n'a pas les relents de ce que certains spécialistes appellent « l'humanité statique des Indiens ». Elle ne cherche pas son identité dans un sentiment de culpabilité à l'égard du gigantesque génocide commis par la race blanche sur la race rouge. Le génocide actuel a d'autres aspects : misère, sous-développement, oppression, etc. La trique bourgeoise, aussi féroce soit-elle, est tenue par des âmes usagées qui singent l'autre monde. De la facilité de la conquête, ils n'ont retenu que la facilité du coup d'Etat et l'aisance de l'assassinat individuel ou collectif. Parce qu'ils sont les descendants des reitres qui se taillaient des empires en quelques coups d'épée, la seule question qui leur vient à l'esprit est « Pourquoi pas moi ? ». Leur origine raciale n'a plus d'importance, ainsi que le confirme un certain général Pinochet. Un jour, parce que — Descartes le dit et Alejo Carpentier en fait la chute de son roman — « le lierre ne tend point à monter plus haut que les arbres qui le soutiennent », tout se remet en place et à sa place. D'autant plus aisément que l'arbre est pourri de l'intérieur et que la première bourrasque est capable de le mettre bas.

Il ne s'agit pas de renier. L'immense culture d'Alejo Carpentier le prouve, toute nourrie de cette extraordinaire contribution à l'Histoire de l'humanité apportée par les deux Europe, celle de la Méditerranée et celle du continent. Il s'agit de rejeter la caricature, tantôt ridicule, tantôt abominable, que l'Amérique latine a finalement retenue au travers des ambitions sanglantes et médiocres de ses classes dirigeantes. Pour rejeter cette caricature, Alejo Carpentier possède une arme redoutable : la satire. « Le recours de la méthode » est aussi baroque que « Le concert ».

Foin des indignations et des grandiloquences : le rire ou le sourire déculottent les généraux et les financiers véreux, les révolutionnaires achetables et les penseurs élastiques. Ce rire est un souffle de pureté. Il est l'autre face d'un romantisme qui fut celui de « Fidel et du Che ».

Qu'importe, n'est-ce pas, qu'on joue « l'Internationale » sur des mandolines. Le principal est qu'on la joue.

GEORGES FRAMERIES

(1) Alejo Carpentier : « Le recours de la méthode » (1975), « Concert baroque » (1976), traduits de l'espagnol par René L.F. Durand (Gallimard).

Deux lithographies du peintre Latil numérotée de 1 à 120, tirée sur papier d'Arches, signée de la main de l'artiste, au prix exceptionnel de 330 F chaque exemplaire.

1/



2/



Nous avons réservé aux lecteurs de ce journal quelques exemplaires de deux très belles lithos du peintre LATIL au prix de 330 F l'une au lieu de 450 F en galerie.

• Chaque litho a été tirée à 120 exemplaires sur papier d'Arches en 5 couleurs sur les presses du Maître Lithographe Mourlot, un certificat d'authenticité de notre société signé de la main de l'artiste accompagne chaque œuvre.

LATIL : né à Marseille en 1932, Beaux-arts.

La figuration sensible et délicate d'un artiste qui mêle volontiers humour et tendresse. Une œuvre où voisinent l'évocation intimiste et les réalisations spectaculaires sur de nombreux édifices publics (bibliothèque de Choisy-le-Roi - Fresque à Grenoble avec le groupe des Malassis).

A participé à de nombreux Salons (Automne, Comparaisons, Salon de Mai, de la Jeune Peinture, etc.).

Veuillez me faire parvenir la (ou les) lithographie(s) du peintre LATIL.

Cochez les cases correspondant à votre choix

Litho N° 1 ☐ Litho N° 2 ☐

Mode de règlement à joindre à votre commande (à votre convenance chèque, C.C.P., etc.).

Comptant		Crédit 3 mois	
1 litho 330 F ☐		mensualité	115 F ☐
2 lithos 600 F ☐			205 F ☐

Votre nom _____

Prénom _____

Adresse _____

_____

Bon de commande à envoyer :

Editions Ganesh 18 Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris

Nos lecteurs ont la parole

ACCORD AU RABAIS ?

« En lisant le n° 201 de « l'Unité », j'ai remarqué l'avis d'un lecteur (Gabriel May, 25320 Montferrand) critiquant un accord « au rabais » concernant les négociations salariales 1976 de la Fonction publique, et signé par la Fen et F.o.

Or, je suis abonné à « l'Unité », adhérent récent au P.s., et aussi militant à Force ouvrière, et n'accepte qu'à demi cette appellation « accord au rabais ». Il suffit que la C.g.t. le claironne partout alors qu'elle avait prévenu qu'elle ne signerait en aucune façon, étant contre les négociations quand elle n'est pas majoritaire.

Vous vous ferez une opinion, je l'espère, à l'aide des deux tracts qu'a diffusés P.t.t.-F.o. à ce sujet.

D'autre part, je voudrais rappeler que la Fen représente au moins 75 % du personnel de l'Education nationale et que, dans les autres branches de la Fonction publique, F.o. est assez bien placée (27 % aux P.t.t., 30 à 60 % dans les administrations centrales, Finances, préfectures...).

De plus, F.o. vient de faire une entrée remarquée à l'usine Citroën près de Caen, avec 53 % de voix aux élections professionnelles, au détriment de la C.f.t. »

(Gabriel RIGAUD, 91000 Evry).

« Accord au rabais, aval donné à la politique d'austérité du Pouvoir : telle est l'appréciation portée habituellement sur l'accord salarial du 15 mars dans la Fonction publique par les dirigeants cégétistes. Voilà que, maintenant, ce jugement est repris dans « l'Unité » (n° du 16-22 avril) par un membre du Parti.

Adhérent de la Fen ainsi mise en cause, je tiens à m'élever contre de telles affirmations. Est-ce un accord au rabais celui qui a été approuvé par 4 organisations syndicales, majoritaires dans la Fonction publique, et qui comporte : échelle mobile trimestrielle garantissant le maintien du pouvoir d'achat ; amélioration uniforme du pouvoir d'achat par l'attribution de points d'indice : mesures importantes concernant les bas salaires ; relèvement du minimum de pension (plus de 6 %) ; augmentation des retraites de 1,50 % par l'intégration d'un point et demi de l'indemnité de résidence ; amorce de la suppression de la dernière zone de salaire ? A propos de cette dernière mesure, signalons que, grâce à la signature d'accords « au rabais », il n'y a plus que 3 zones de salaire dans la Fonction publique (6 en 1968) et que l'écart entre la 1ère et la 3ème n'est que de 3 % alors que, dans le secteur privé, l'écart entre la moyenne des salaires dans la région parisienne s'élève à 20 %.

Les accords dans la Fonction publique aboutiraient, nous dit-on, à accepter que les travailleurs fassent, partiellement au moins, les frais de la crise imputable au régime capitaliste. L'importance des avantages obtenus — même s'ils sont encore insuffisants — s'inscrit en faux contre cette affirmation. Par ailleurs, il n'est sans doute pas inutile de rappeler que la C.g.t. et la C.f.d.t. ont signé à E.d.f. un accord, toujours en vigueur, qui n'est pas meilleur que celui de la Fonction publique et qui est basé sur l'indice officiel des prix ; en 1975, 485 accords salariaux fondés également sur l'indice officiel ont été signés par des syndicats C.g.t. dans le secteur privé. La C.g.t. et la C.f.d.t. ont estimé alors qu'il était possible de signer des accords constituant un « compromis acceptable » (Séguy dixit) ; la Fen a pensé de même en signant l'accord du 15 mars.

Ceux qui estiment que, dans le contexte économique actuel, il était possible d'obtenir davantage dans la Fonction publique seraient peut-être bien inspirés de se demander pourquoi les syndicats C.g.t. et C.f.d.t. largement majoritaires dans le secteur nationalisé n'ont rien obtenu de plus que ce qui a été arraché par les organisations syndicales signataires dans la Fonction publique. »

(E. RAYNAUD, 07 Ucel).

le parti socialiste a créé

le club socialiste du livre

qui sélectionne pour vous des livres provenant d'horizons divers, de nature à alimenter votre réflexion. (politique, économie, sciences humaines, etc ...)

. 10% de réduction pour tous les ouvrages de notre sélection

. Port gratuit pour 100F d'achat

Bon à retourner à
Club Socialiste du Livre
5 rue Viollet-le-duc
75009 PARIS

Nom .....
Adresse .....
.....

Je désire recevoir votre catalogue gratuit

LE BARRAGE DE NAUSSAC

L'article d'Emmanuèle Plas sur le barrage de Naussac (« l'Unité », n° 201) nous a valu plusieurs lettres exprimant des points de vue différents. Voici ceux de Roger Quilliot, sénateur-maire de Clermont-Ferrand, et d'un lecteur originaire du Gard et militant occitan.

« J'ai lu avec intérêt l'article que « l'Unité » a consacré au barrage de Naussac. J'ai regretté que les riverains de l'Allier, intéressés par cette affaire — et notamment les élus socialistes de l'agglomération clermontoise — n'aient pas été interrogés.

La lettre d'un correspondant, qui me met personnellement en cause, m'oblige donc à préciser ce qui suit :

1) C'est à l'unanimité que les conseillers généraux du Puy-de-Dôme, socialistes et communistes compris, se sont émus des retards apportés à la régulation du cours de l'Allier. Comme moi-même, ils considèrent que, d'Issoire à Riom, l'agglomération clermontoise est condamnée à l'asphyxie si la régulation du cours de l'Allier n'est pas réalisée.

2) Il serait dangereux de laisser croire que le Parti socialiste a pris position sur ce problème et dans le sens de l'enquête publiée. Ce serait d'ailleurs faire preuve d'une belle inconséquence que de réclamer une croissance de 6 à 8 % et l'aménagement du territoire, et d'organiser l'étranglement d'une région où les natifs de la Haute-Loire ou de la Lozère sont au reste nombreux.

3) J'ignore ce qu'a décidé le Conseil général de la Haute-Loire. Mais comparer l'agglomération du Puy-de-Dôme et ses besoins en eau à ceux de l'agglomération clermontoise est peu sérieux. En tout cas, le Conseil régional d'Auvergne, sur rapport d'un conseiller de la Haute-Loire, a pris lui aussi position unanime sur la nécessaire réalisation de barrages de régulation.

4) J'ignore, n'étant pas technicien, si Naussac était le lieu idéal. Le fait est que l'affaire est engagée depuis dix ans et que toute décision qui entraînerait un retard d'égale durée serait mortel pour 300 000 habitants.

5) Le Puy-de-Dôme a vu naître un important barrage sur la Sioule qui est aujourd'hui une source de richesse pour la région, grâce à notre camarade Roussel qui a su en aménager les abords. Peut-être, avec un peu d'imagination, la Lozère et la Haute-Loire pourraient-elles obtenir des résultats analogues.

En conclusion, ne confondons pas socialisme et écologisme : le socialisme doit concilier les exigences de l'économie et celles de l'écologie, les besoins des campagnes et ceux des villes (j'entends : de leurs habitants). Toute autre attitude serait inconséquente et irresponsable. »

(Roger QUILLIOT, sénateur-maire de Clermont-Ferrand)

« Je suis, pour la deuxième fois, choqué par certaines options occitanes du journal, qui reflètent inévitablement les idées du Parti socialiste, dont je suis adhérent.

C'est à propos de : « Naussac, nouveau Larzac ». Dans une phrase : « Il n'est d'ailleurs que d'aller à 20 km de Naussac et de regarder les gorges de l'Allier, entre Langogne et Vieille-Brioude, sauvages, profondes, vides d'hommes pour se convaincre du bien-fondé des raisons de l'opposition au barrage de Naussac ».

Il me semble, c'est d'ailleurs ce qu'on peut lire, que la construction d'un barrage un peu plus loin dans ces gorges sauvages n'aurait guère attiré l'attention et la rébellion (justifiée) des paysans. Profonde erreur, à la mesure des gorges. L'Occitanie n'est ni à vendre ni à brader ; c'est un pays à respecter qui a son identité, qu'on le veuille ou non, et s'il est aujourd'hui exsangue de sa jeunesse, c'est bien dans l'intention d'assurer la main-d'œuvre et la « suprématie » culturelle et intellectuelles de Paris que ces spoliations sont effectuées. Ce n'est pas d'aujourd'hui, et ça continue.

Car, même dans les gorges, ce barrage aurait servi non pas à des fins sûrement discutables, vous le dites, mais à régaler les notables citadins ; ou, catastrophe, à refroidir quelques centrales nucléaires, ou entreposer on ne sait quoi, mais pour l'armée (celle-là est partout).

Il ne faudrait pas prendre l'Occitanie pour la cinquième roue du carrosse, une sorte de tirelire foncière. »

(Christian CHABAUD, 57450 Farebersviller).

Au risque de vous plaire



Livres

DESSIN

*** Pierre Ajame : Entretiens avec Chaval (Alice Editions-Chêne).**

Quelque temps avant son suicide, Chaval avait enregistré ces entretiens amers et douloureux. Pour les lire, il faut savoir surmonter la mélancolie.

*** Jacques Callot : 1593-1635 (Les Cahiers de l'art mineur).**

Un grand dessinateur du XVIIe siècle. Les « Cahiers de l'art mineur », publication mensuelle, font en la circonstance un remarquable travail d'archivage et de diffusion : avant l'ouvrage sur Callot, il y avait eu Jean-Jacques Grandville et Caran d'Ache. A paraître : Posadas, Cham, Nadar, etc.

*** Cabu : Mon Beauf' (Editions du Square).**

Les gros rougeauds nostalgiques de la guerre d'Algérie que dénonce Cabu existent. Certains sont même ministres actuellement...

POESIE

*** Michelle Loi : Poètes du peuple chinois (Editions Hallier - P.J. Oswald).**

80 poèmes de 13 poètes « ouvriers, paysans ou soldats ». Choisis dans 16 recueils publiés entre 1960 et 1964, juste avant la Révolution culturelle. Michelle Loi, attachée au C.n.r.s., met en avant le caractère « socialiste » de cette nouvelle culture du peuple chinois.

ROMANS

*** Victor Canning : Le cas Rainbird (Denoël, collection Sueurs froides).**

Une vendetta anglaise, un « policier » sanglant qu'Alfred Hitchcock a porté à l'écran sous le titre « Une affaire de famille ».

*** Hélène Cixous : La (Gallimard).**

Un exercice de cascadeuse du langage. Une longue respiration intérieure. L'écriture quasi automatique mise au service du féminisme. Qui lira cette besogne ?

*** John Boyd : Quotient intellectuel à vendre (Denoël, collection Présence du futur).**

La chimiothérapie au service d'un vieux « modèle » de la science-fiction : repousser les limites de l'intelligence humaine... Mais les romans de l'Américain Boyd ont une qualité rare : les données historiques de départ sont exactes. Ainsi le héros de « Quotient intellectuel à vendre » est-il un ancien de la guerre de Corée...

*** Tarjei Vesaas : Les oiseaux (Editions Hallier-P.J. Oswald).**

Un des sommets de la littérature norvégienne. On a pensé à Vesaas, à cause de ce livre, pour le prix Nobel de littérature en 1973 ; malheureusement il est mort le 15 mars de cette année-là...

*** Amos Kenan : Holocauste II (Flammarion).**

Tel-Aviv n'est devenu qu'un camp immense... Ce n'est qu'une fable, mais c'est la fable d'un peuple qui en a assez de tenir le fusil pour défendre les intérêts américains, d'un peuple qui a soif de paix et de fraternisation avec ses frères arabes.

*** Geneviève Serreau : Dix-huit mètres cubes de silence (Denoël, collection Lettres nouvelles).**

Une petite fille obèse qui menace un garçon malingre, un grand-père qui agonise, des amoureux dans la neige, etc. Autant d'histoires brèves et précises, de nouvelles percutantes qui montrent ce que le banal et le dérisoire peuvent cacher d'essentiel.

*** Tal Houarn : Un petit libraire à Husslingen, R.f.a. (Editions Le Cercle d'or).**

Un lycéen de terminale apprend qu'un des bourreaux nazis de son père vit tranquillement sous l'anodin visage d'un petit libraire ouest-allemand...

*** John Hawkes : Mimodrame (Denoël, collection Lettres nouvelles).**

L'auteur a reçu le prix du meilleur livre étranger en 1973 pour « les oranges de sang ». « Mimodrame », son septième roman publié en France, est le dernier volet d'une trilogie qui explore la sexualité, l'imagination et l'absurde : un portrait glacé, meurtrier et presque autodestructeur du poète lui-même.



Télévision

VENDREDI 7 MAI

La sexualité - voir p. 25 (20 h 30, F.r.3).

Au magazine Apostrophes, à travers les cas du « Figaro » — à propos du livre de Périer-Daville, voir p. 8 — et du « Monde », un grand débat : la presse, l'argent et l'objectivité (21 h 30, A2).

« Place au rythme », avec Judy Garland, le film d'un des maîtres de la comédie musicale, Busby Berkeley (22 h 35, A2).

SAMEDI 8

Un homme bourré de souvenirs : Jean Wiener (15 h 30, A2).

La 2e partie du « Germinal » du Théâtre national de Strasbourg (20 h 30, F.r.3).

DIMANCHE 9

Rugby : Narbonne-Agen (16 h 20, T.f.1) et Béziers-Brive (15 h, A2).

« Les cavaliers », un très solide western de John Ford (16 h 45, A2).

« Charlot brocanteur » (18 h 15, T.f.1).

De la « belle ouvrage » de Granier-Deferre : « Le train », d'après Simenon (20 h 30, T.f.1).

« La Suède, un succès qui dérange » : le chef du Parti socialiste suédois et Premier ministre Olof Palme au magazine Questionnaire (22 h 15, T.f.1).

Benoîte Groult, Delphine Seyrig, etc. : les femmes et le cinéma (20 h 30, F.r.3).

« L'ange de la rue » : un mélo pseudo-napolitain mais réalisé de main de maître — en muet — par Frank Borzage (22 h 30, F.r.3).

LUNDI 10

Plaidoyer contre le proxénétisme : « Le protecteur », un film de Roger Hanin (20 h 30, F.r.3).

MARDI 11

« Viva Portugal » : tourné entre avril 1974 et mai 1975, un film-document de Malte Rauch (20 h 30, A2).

Un de ces merveilleux technicolors des années 40 : « Capitaine de Castille » de Henry King, avec Tyrone Power (20 h 30, F.r.3).

MERCREDI 12

L'événement sportif de l'année ? Saint-Etienne-Bayern de Munich en finale de la Coupe d'Europe de football (21 h, T.f.1 et 22 h 45, A2).

JEUDI 13

« On achève bien les chevaux » de Sidney Pollack : parfait dans la force de frappe politique et la cruauté narrative, l'une des plus bouleversantes œuvres du cinéma américain (20 h 30, A2).

BULLETIN D'ABONNEMENT
A RETOURNER
41 BOULEVARD MAGENTA 75010 PARIS

Je soussigné .....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à l'UNITE :

— pour six mois (75 F) ☐
— pour 1 an (130 F) ☐

et vous adresse la somme correspondante par chèque bancaire ☐
par chèque postal ou virement au CCP l'UNITE 3034980 La Source ☐

Date Signature

l'unité

Rédaction : 12, cité Malesherbes
75009 Paris - Tél. : 878.40.73

Administration : 41, bd de Magenta
75010 Paris - Tél. : 208.23.50

Directeur général : Pierre Mauroy

Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION EN CHEF
Serge Richard
Nicole Chaillot, Guy Perrimond

REDACTION
Michèle Backmann, Robert Butheau, Benoît Colombier, Christine Cottin, Georges Frameries, Claude Fuzier, Frédérique de Gravelaine, Jean-Paul Liégeois, Jean-Pierre Moulins, Gilberte Muller, Francis Pisani, Emmanuèle Plas, Jean-Loup Revérier, Maurice Séveno, Antoine Violet.

DOCUMENTATION
Véronique Neiertz

DESSINS
Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Teich, Lacroux.

PHOTOS
Pascal Lebrun

AVEC LA COLLABORATION DES MEMBRES DU SECRETARIAT NATIONAL ET DU BUREAU EXECUTIF DU PARTI SOCIALISTE

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé
Publicité : Renée Skoblinsky, 12 Cité Malesherbes - Tél. : 878.40.73
Directeur de publication : Claude Estier
Société éditrice : S.a.r.l. L'Unité
Cadet-Photocomposition - 75009 PARIS
Imprimerie E.T.C. 76 - Yvetot

A LIRE CE PRINTEMPS

par Anne et Claude Manceron

« Eléments pour une analyse du fascisme », séminaire de Maria-Antonietta Macciocchi à Paris VIII - Vincennes, 1974 /75 : ouvrage collectif (2 volumes Editions 10-18).

Depuis longtemps, on n'avait pas fait à gauche un tel travail d'analyse sur le fascisme et les néo-fascismes. Peur ? Dédain ? Abdication devant la « fatalité » d'un tel phénomène ? On ne sait. Grâce à ce séminaire de Maria-Antonietta Macciocchi, non seulement voilà des éléments pour juger un phénomène si complexe, et si grave pour l'homme — le fascisme renaît, ici ou là, sous des formes différentes, mais il existe — et pour comprendre aussi le silence de la gauche devant sa montée.

Les questions primordiales — comment les masses (italiennes et allemandes) ont-elles pu consentir au fascisme ? Comment la technique du Pouvoir fasciste a-t-elle fonctionné pour permettre un consensus des masses si large ? — sont sous-jacentes à tous les exposés des participants au séminaire. Jean-Marie Vincent parle de la montée et de la victoire du nazisme, Nikos Poulantzas de l'impact populaire du fascisme, François Châtelet des relations entre l'état dit libéral et l'état fasciste, Jean-Toussaint Desanti du philosophe Gentile et des origines philosophiques du fascisme, Jean-Pierre Faye du langage « totalitaire », Jean-Michel Palmier des arts en Allemagne de 1914 à 1933, Gérard Miller du Commissariat aux questions juives sous Pétain, Roger Dadoun de « La psychologie de masse du fascisme » de Wilhelm Reich, Armando Uribe de la forme du fascisme actuel au Chili, et Daniel Sibony fait une sorte de psychanalyse du racisme.

Ces textes sont complétés par des analyses de films — la radio et le cinéma ont eu en effet une très grande importance comme véhicule de « l'idéologie » fasciste ou nazie... et gare à la télévision, maintenant ! — et par la publication de lettres inédites de Curzio Malaparte à Maria-Antonietta Macciocchi lors de son voyage en Chine, fin 1956 - début 1957. Chaque article mériterait qu'on s'y arrête et qu'on en discute longuement. Ici ou là, quelques « contradictions », par exemple entre l'analyse de Poulantzas et de Dadoun. Mais au moins, après cette lecture, a-t-on une vision plus globale du fascisme.

Maria-A. Macciocchi se taille la part du lion, avec ses interventions sur la clairvoyance de Gramsci au sujet du fascisme, sur l'art et les intellectuels pendant cette période, et surtout sur les femmes et leur traversée du fascisme, qui est une sorte de condensé de tous les problèmes posés par cette « idéologie ». Y compris le silence observé par les femmes elles-mêmes à ce sujet. « Repérant cette pierre tombale sans inscription apposée sur le thème femme-fascisme, non seulement je me suis interrogée sur la permanence de l'énigme, mais j'ai aussi interrogé des historiens, des hommes politiques, des sociologues, des psychanalystes et des féministes, sur la raison de leur répugnance ou de leur totale surdité face à ce sujet. On ne m'a pas donné de réponse. Je n'ai trouvé qu'aphasie, embarras, crainte de la curiosité éveillée d'un coup mais à nouveau très vite étouffée, comme le reflet d'une pratique sociale ». Ayant donc un champ vierge devant elle, Maria-Antonietta Macciocchi traque le moindre indice et ne laisse rien dans l'ombre. On peut en avoir le vertige. Mais il apparaît évident que la révolution se fera avec et par les femmes, ou ne se fera pas.

Ne craignez rien : ces textes sont tout à fait lisibles. Pas de jargon universitaire, ni dogmatisme. De la part de M.-A. Macciocchi, le contraire aurait été étonnant.

Donc, tout le monde peut lire ce travail.

Donc, tout le monde doit lire ce travail, pour comprendre et prévenir le fascisme. C'est un livre d'utilité publique. De « salut public » même, dans le sens utilisé en 1793. Tout homme, toute femme, qui se veulent socialistes doivent connaître ces « Eléments pour une analyse du fascisme ».

Maria-Antonietta Macciocchi, « femme, révisionniste, étrangère », comme vous le dites vous-même, devant votre travail, devant votre courage, chapeau !

UNE ETOILE DANS LA POCHE

Un de nos plus grands poètes est mort dimanche 25 avril, à soixante ans à peine. Il nous reste Aragon, René Char, et puis bien sûr tous ces « drôles de types qui vivent de leur plume, ou qui ne vivent pas, c'est selon la saison », les ouvriers de la relève pour transfigurer notre univers de demain. Mais Jean Malrieu nous a quittés la même année que Saint-John Perse. Et qui connaissait son nom dans le grand public, alors que la moitié de la France sait par cœur ceux des footballeurs de Saint-Etienne ? Que nous traitons mal nos poètes ! On devrait mettre Malrieu dans les mains de tout adolescent. Cet immense bonhomme tout humble n'a jamais su vieillir. En quelques bouquets de mots simples, il était un professeur de joie, de vie, d'amour, de paix.

Né à Montauban, il a publié une dizaine de petits livres de poèmes qu'on boit plus qu'on ne les lit. Il dirigeait à Marseille une revue de poésie, « Sud », pour y faire justement éclore les jeunes talents. Et puis il est venu s'abattre avec son visage d'Indien buriné, ses grands yeux d'ailleurs, son long nez si fin, dans cet endroit qu'il aimait plus que tout autre : la vallée de l'Aveyron où il avait une vieille maison à Penne-du-Tarn.

« A la pointe du jour, je me suis levé pour mourir. Il fait si beau ! Je meurs accablé de beauté. Mon allégresse est allégée... L'homme est pareil au crible. Qui tamise le temps ? » Le destin lui a-t-il accordé, comme il le souhaitait, d'attendre cette mort jusqu'au soir, dans son cher village ? « Tant qu'à mourir, autant que ce soit là. Cinq heures du soir me conviennent... Le front à la vitre obscurcie, j'attends le veilleur qui va crier : Alerte ! »

Triste ? Pas exactement : Jean Malrieu est un homme qui a rempli chaque heure de sa vie à ras bord, vécu un long amour heureux en compagnie de sa femme, « Lilette », et que sa lucidité n'empêchait pas de transformer même le désespoir en lumière. « Si l'un de nous penche la tête, c'est du côté de l'avenir. Alors nous peuplerons la terre, nous réveillerons le rire... Nous aimerons et nous ferons rêver. A toute voile. A tout écho. Je voudrais mordre le soleil ». Et encore : « La femme illumine le jour. Sa grâce est luisante comme l'eau. C'est le regard de la tendresse. »

Il était donc de la race de Baudelaire, un voyageur de chaque minute, toujours étonné de tout et jamais satisfait. Au temps de la Résistance (ses parents sont morts en déportation) il écrivait à un ami : « On ne peut faire la révolution si l'on n'aime pas. On se contente de faire du marché noir ». Et pour ce qui est d'aimer, on peut lui faire confiance, à ce tâcheron de la lumière. Le monde était son champ : « Après une montagne, une autre montagne. Verrai-je enfin la mer ? J'ai toutes les pierres des champs à retourner. C'est un travail vain et sans salaire. Si je l'achevais, j'aurais encore le ciel à prospecter : une pierre, une étoile... »

Malrieu a connu le secret de vivre heureux et de mourir serein : « J'ai toujours dit oui à l'amour qui est plus grand que la peine, oui à la vie qui est plus grande que notre vie, à toutes les questions qui furent jamais posées, puisque tu es vivante sur cette terre ».

L'heure est pourtant venue, Jean. Mais « rien n'est perdu tant qu'il restera de quoi rire pendant la tempête, une braise au fond de l'eau, une étoile dans la poche. Dieu qu'il fait noir ! C'est merveilleux ! »

Un homme, un vrai, est mort ce printemps. Ah ! taisons-nous un instant...

« Toi qui vivras plus loin que moi, sois fidèle au soleil. Il est sous terre des printemps à naître qui s'épient et te supplient ; toi qui vas être responsable un instant de la totalité de la terre, garde l'eau pure et le regard heureux ».

Livres de poche, Pierre-Jean Oswald.